



Rapport de Performance extra-financière

4.1	Mot du Président	106
4.2	Marché et enjeux	110
4.2.1	Notre modèle d'affaires	111
4.2.2	Stratégie RSE : la feuille de route pour un commerce positif	114
4.2.3	Enjeux et ambitions	116
4.2.4	Valeurs et gouvernance	122
4.3	Stratégie climat : décarboner nos solutions	132
4.3.1	Bilan carbone scopes 1, 2 et 3 et intensité carbone	132
4.3.2	La décarbonation de notre offre	136
4.3.3	La décarbonation de nos solutions : Économie circulaire	140
4.3.4	La décarbonation de notre organisation	142
4.3.5	Reporting TCFD (Task Force on Climate-Related Financial Disclosures)	144
4.4	Notre stratégie climat : la décarbonation chez nos clients	150
4.4.1	La décarbonation chez nos clients : les émissions évitées	150
4.4.2	Taxonomie Européenne	154
4.5	Ambitions sociales et sociétales	162
4.5.1	Garantir l'innocuité des produits et solutions	162
4.5.2	Une chaîne d'approvisionnement durable	163
4.5.3	Un environnement où il fait bon travailler	166
4.6	Principales incidences négatives & GRI standards tableaux	178
4.7	Périmètre d'application et méthodologie	185
4.7.1	Note méthodologique du reporting extra-financier	185
4.7.2	Période et fréquence de reporting	185
4.7.3	Périmètre	185
4.7.4	Consolidation et contrôle interne	185
4.7.5	Contrôles externes	185
4.7.6	Spécificités et limites méthodologiques	186
4.7.7	Autres indicateurs	188
4.8	Rapport de l'OTI	189

4.1 Mot du Président

Technologies pour un commerce positif



Thierry GADOU

Président-Directeur général
VusionGroup

2023 a été l'année d'avancées notables dans notre politique RSE⁽¹⁾. Nous avons poursuivi la réduction de notre intensité carbone et avons formalisé les objectifs de notre trajectoire de réduction des émissions carbone à l'horizon 2030, en conformité avec les Accords de Paris, dans le cadre méthodologique international de référence SBTi.⁽²⁾ Notre stratégie R&D⁽³⁾ continue de se focaliser sur les objectifs de notre feuille de route pour un commerce positif, avec des solutions qui aident nos clients à développer un e-commerce local, rapide et bas carbone grâce à la modernisation de leurs magasins ; à réduire le gaspillage alimentaire et optimiser le monitoring des stocks ; à favoriser une consommation responsable par une meilleure information consommateur en point de vente ; à contribuer à des emplois locaux à plus forte valeur ajoutée et à un ancrage du numérique dans les territoires par la modernisation du commerce physique.

Conscients que la vraie force de notre Groupe réside dans nos près de 850 collaborateurs de 40 nationalités, et convaincus que la motivation est le premier moteur de la performance, nous avons continué à favoriser un environnement de travail passionnant, motivant et épanouissant. Nous avons poussé encore plus loin notre engagement en faveur de l'actionnariat salarié en élargissant à l'ensemble des catégories de salariés notre plan d'attribution d'actions de performance.

Et nous continuons d'œuvrer à notre objectif de parité hommes-femmes dans nos effectifs (33 %) et au sein des postes managériaux (28 %), objectifs dont nous sommes encore bien trop loin malgré notre détermination. Les actions pour préparer VusionGroup à devenir une entreprise paritaire sont en marche : 34 % des recrutements sont des femmes et 49 % des postes managériaux de moins de 35 ans sont des femmes. Au-delà de l'argument fondamental de l'équité, cet objectif de parité est aussi un des leviers, actuel et futur, de l'amélioration de la performance de l'entreprise.

Les progrès de l'ensemble de ces politiques de développement du capital humain se mesurent concrètement à l'augmentation en 2023 des indices de satisfaction de nos collaborateurs et au niveau élevé de rétention des talents dont nous bénéficions, y compris dans les effectifs R&D généralement très convoités donc à risque et qui représentent 30 % des collaborateurs de VusionGroup.

⁽¹⁾ RSE : Responsabilité sociétale des entreprises

⁽²⁾ SBTi : Science Based Targets initiative

⁽³⁾ R&D : Recherche et développement

Notre raison d'être commune

VusionGroup invente les technologies de demain pour un commerce humain, durable et positif.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

Vers un commerce durable et unifié

Nous sommes convaincus que la digitalisation du commerce physique peut apporter une contribution positive au développement durable dans le monde.

Le commerce est le premier employeur du secteur privé – 15 % des emplois – et le premier secteur économique au monde (~ 20 % du PIB⁽⁴⁾ mondial). Ce secteur d'activité est associé à des enjeux sociétaux et environnementaux majeurs : emploi, santé et sécurité alimentaire, gaspillage et gestion des déchets, consommation responsable, émissions de CO₂⁽⁵⁾ (mix et origines des produits, logistique, emballages, construction d'entrepôts, énergie, logistique du dernier kilomètre...), lien social et bien-vivre ensemble dans les villes et les quartiers.

Il s'agit pourtant d'un secteur soumis à des pressions économiques fortes, puisque le commerce physique – soit plus de 80 % du commerce total – est mis à l'épreuve par l'évolution rapide du comportement des consommateurs, par la multiplication des canaux de ventes, notamment numériques (e-commerce), par l'augmentation des coûts de main-d'œuvre, par des politiques fiscales défavorables (en comparaison du e-commerce), par l'érosion des marges et des capitalisations boursières qui freinent les réinvestissements nécessaires à la transformation des magasins physiques.

Les risques sociaux et environnementaux engendrés par l'évolution actuelle du commerce sont ainsi multiples :

- une forte croissance continue du e-commerce (15 à 20 % an) qui peut conduire à une part de marché de 40 % au détriment des magasins physiques⁽⁶⁾ – c'est déjà le cas en Chine ;
- l'accélération actuelle du modèle de e-commerce « entrepôt » (livraison directe au consommateur depuis un entrepôt) pourrait continuer à affaiblir les commerçants traditionnels, provoquer la fermeture de magasins dans le monde et entraîner des répercussions négatives majeures sur l'emploi, les villes, le lien social, l'égalité d'accès aux biens de première nécessité, et affecter la commercialisation des produits locaux ;
- en matière d'impact carbone, ce modèle de développement conduira à la construction accélérée de millions de m² d'entrepôts automatisés. Cette construction massive d'infrastructures nouvelles pourrait conduire à l'émission de plusieurs millions de tonnes de CO₂ au cours des 5 à 10 prochaines années.
- Par conséquent, l'évolution actuelle du commerce comporte des risques environnementaux et sociaux substantiels qui, étonnamment, ne sont pas au cœur des discussions actuelles sur le développement durable et apparaissent comme un « angle mort » du débat.

Un modèle de développement du commerce plus durable et plus responsable existe

Des millions de magasins physiques existent déjà aujourd'hui (20 millions) et apportent chaque jour une proximité immédiate, pour chaque consommateur, de tous les biens de consommation nécessaires. La digitalisation peut revitaliser ces actifs existants déjà amortis et transformer les magasins physiques en outils de commerce omnicanal (« phygital » soit physique et numérique) et de e-commerce local très efficaces, offrant d'une part une qualité de service exceptionnelle grâce à la préparation de commandes en magasin (livraison expresse de proximité ou retrait rapide en *click & collect*) et d'autre part un service sobre en émissions carbone.

Grâce à notre technologie (Cloud, Internet des objets, reconnaissance d'images, IA⁽⁷⁾, big data), de nombreux commerçants visionnaires s'inscrivent comme les pionniers de ce modèle unifié, tourné vers le développement d'un commerce plus durable et positif en termes de qualité de service, d'emplois locaux et de lien social.

Un tel scénario de convergence, le scénario de « e-commerce physique », aurait de multiples impacts positifs :

- contribuer aux accords de Paris grâce à un « e-commerce physique » à moindre impact carbone ;
- protéger les emplois et les communautés en évitant la fermeture massive de magasins ;
- protéger l'environnement en évitant la création de centres de préparation de commandes e-commerce, et le cortège d'émissions carbone induites par l'artificialisation des sols et les équipements robotisés nécessaires à leur fonctionnement ;
- favoriser les circuits courts de production et consommation locales, plus faibles en émission carbone ;
- améliorer la collaboration entre fabricants et distributeurs grâce au partage de données en temps réel sur l'état précis des stocks en rayon dans les magasins ;
- exploiter le potentiel du marketing et de la communication numérique en rayon et créer ainsi à la fois de nouvelles sources de revenus pour les commerçants, assurant la pérennité à long terme des magasins physiques tout en réduisant la consommation de papier liée à la production massive de coupons et catalogues.

Le temps presse : tout retard dans la transformation numérique du commerce physique renforce la probabilité des risques environnementaux et sociaux liés au *statu quo* et aux évolutions actuelles.

⁽⁴⁾ PIB : Produit intérieur brut

⁽⁵⁾ CO₂ : dioxyde de carbone

⁽⁶⁾ E-Commerce Poised to Capture 41% of Global Retail Sales by 2027—Up from Just 18% in 2017. <https://www.bcg.com/press/31october2023-ecommerce-global-retail-sales>

⁽⁷⁾ IA : Intelligence artificielle

La poursuite du *Positive Commerce Research Program*, une étude à l'échelle mondiale

L'accélération d'un développement positif du commerce nécessite la prise de conscience et la conviction de nombreux décideurs (publics et autorités fiscales, investisseurs, analystes, PDG⁽⁸⁾ du secteur de la distribution de biens de grande consommation, etc.) de la nécessité de créer de la valeur positive partagée en redynamisant les magasins physiques grâce à la technologie.

Le manque de travaux de recherche et de connaissances autour de ces enjeux témoigne de la nécessité d'agir, ensemble. Le sujet requiert davantage de visibilité et d'efforts de la part de chacun des acteurs.

C'est pourquoi, dans le cadre de notre feuille de route pour un commerce positif (*Positive Commerce Roadmap*) lancée en 2019 et sous la supervision de nos organes de gouvernance RSE, nous lançons une série de travaux s'attachant au rôle de la digitalisation dans le secteur du commerce de détail et son impact positif sur la société et l'environnement.

Nous avons réuni de grands partenaires et clients ainsi que des experts mondiaux autour de ce projet de recherche et nous sommes devenus membre de la plateforme « Future of Consumption » du World Economic Forum, dans l'objectif d'en partager et promouvoir les progrès et les conclusions.

Les objectifs de ce programme de recherche sont les suivants :

- mieux sensibiliser quant à l'importance du commerce en matière d'impact environnemental et social au plan mondial ;
- analyser les différents scénarios possibles de développement futur du commerce au regard de leurs impacts sociaux et environnementaux respectifs ;
- influencer positivement les décideurs économiques et politiques pour construire un commerce plus durable dans les années à venir : participations de VusionGroup au CGF Sustainability Summit à Copenhague ainsi qu'à Davos 2023.

VusionGroup a également participé en 2023 à la COP28⁽⁹⁾ à Dubaï. En mettant en avant le partenariat VusionGroup x HowGood (développé en section 4.4.1), la transparence pour le consommateur était à l'honneur.



**Partenariat Vusion
x HowGood x
Majid Al Futtaim
pendant la COP28**

*3 badges testés sur
2500 étiquettes
Vusion déployées*



***Nous étions ravis de mettre en avant
notre partenariat avec HowGood et Majid Al Futtaim
pendant la COP28, en fournissant de nouvelles informations
sur la durabilité des produits aux consommateurs
de Carrefour. Nous souhaitons offrir notre proposition
de valeur unique à davantage de clients utilisant notre
solution Vusion Cloud, car notre objectif est de créer
un impact positif sur la société, en promouvant
un commerce durable et centré sur l'humain."***

Roy Horgan
SEVP Strategy, Marketing & Communications



⁽⁸⁾ PDG: Président-directeur général
⁽⁹⁾ COP: Conférence des Parties

Performance extra-financière, RSE : réalisations 2023

2023 a été une année très active dans l'avancement de notre stratégie RSE. L'ensemble des réalisations est détaillé dans le tableau ci-dessous :

		Section rapport		
ENVIRONNEMENT	<ul style="list-style-type: none"> Lancement de Edge Sense, notre gamme de solutions bas carbone ; Obtention de la note EcoVadis Platinum (pour la deuxième année consécutive) avec la note 90/100 sur le volet environnemental ; Obtention de la note B auprès du Carbon Disclosure Project (CDP), ce qui témoigne d'une maturité avancée en matière de stratégie environnementale ; Certification ISO 14001 de notre système de management environnemental en 2023 avec validité jusqu'en 2026 ; Utilisation de la méthode Science-Based Target initiative (SBTi) afin de mesurer nos progrès en matière de réduction d'intensité carbone notamment. En 2023, nous avons signé la lettre d'engagement de SBTi et avons commencé à élaborer le plan de réduction de notre empreinte carbone. Ces objectifs de réduction en valeur absolue pour les scopes 1 et 2 et en intensité pour le scope 3, seront soumis à SBTi en 2024 pour validation ; Poursuite de notre programme « Second Life » incluant l'éco-conception et la réparabilité de nos produits et l'extension de la couverture géographique de nos centres de tri et de recyclage ; Définition de plusieurs cas d'usage de nos solutions avec certains de nos clients, afin de procéder à l'évaluation des émissions évitées et/ou une diminution du gaspillage alimentaire et/ou une meilleure information du consommateur par exemple ; Membre actif du groupe de travail « Net Zero Initiative », piloté par le cabinet Carbone 4, rassemblant de grands acteurs du numérique pour tendre vers une économie neutre en carbone ; 	4.3 et 4.4.1	1	
	SOCIÉTAL	<ul style="list-style-type: none"> Audit de notre chaîne d'approvisionnement en matière d'éthique, d'achat de matières premières (« conflict minerals » ou minerais de conflit) et de sécurité au travail ; Renouvellement validé pour la troisième année de notre engagement en faveur du Pacte mondial des Nations unies ; Obtention de la médaille Platinum d'EcoVadis pour la deuxième année consécutive après une médaille d'argent en 2020 une médaille d'or en 2021 et une médaille Platinum en 2022 – nous avons été placés parmi le « top 1 % » du classement des entreprises auditées par EcoVadis, avec les notes 80/100 en matière sociale et sociétale ; Premières actions de mécénat ; 	4.2.4 et 4.5	2
		SOCIAL	<ul style="list-style-type: none"> Poursuite du programme diversité et signature de la Charte de la Diversité ; Mise en place d'avantages pour faciliter la parentalité à l'échelle internationale (flexibilité au travail, jours de congés supplémentaires, congés étendus et pris en charge, etc.) ; Des progrès notables sur notre enquête de satisfaction employé (ENPS) ; 	4.5.3
	GOUVERNANCE	<ul style="list-style-type: none"> La structure de notre Conseil d'administration comprend toujours 50 % de femmes et 50 % d'administrateurs indépendants ; Création d'un troisième comité du Conseil : Comité stratégie et RSE ; Formalisation de nos politiques de gouvernance (dont le texte est disponible sur notre site www.Vusion.com) : <ul style="list-style-type: none"> Développement de la Politique d'interdiction de financement des partis politiques et groupes de défense ; Renouvellement de l'engagement de nos fournisseurs et de nos salariés à l'égard de nos codes d'éthique et de conduite ; Suivi des déclarations de conflits d'intérêts potentiels et des alertes éthiques reçues ; Participation à la COP28 (Conférences des parties) pour promouvoir une consommation plus éclairée. 	4.2.4 et 4.5	4
				5
				6
				7
				8
				9

4.2 Marché et enjeux

Code GRI	Sujet	ODD	Sujet
2-6	Activités, chaîne de valeur et autres relations d'affaires		Villes et communautés durables

Le commerce : un modèle économique en transition

Le commerce physique est le premier secteur économique au monde. Il revêt une importance cruciale pour la vitalité de nos sociétés, de nos villes, et de nos vies. Cependant, c'est un secteur sous pression : l'inflation, l'augmentation des coûts de l'énergie, des personnels, la stagnation de la consommation, la guerre des prix, la concurrence en ligne, des capitalisations boursières en retrait, l'évolution des comportements des consommateurs qui aspirent à plus de transparence et de qualité...

À l'inverse, le commerce électronique ou e-commerce connaît une croissance dynamique - un TCAC (taux de croissance annuelle composé) estimé à 20 % dans le monde au cours des sept dernières années - et porte pratiquement à lui seul la croissance des ventes du commerce mondial. Malgré cette croissance du e-commerce et la pression qu'il exerce, le commerce physique porte toujours l'essentiel des transactions (80 %). Mais la frontière entre physique et numérique s'estompe.

Les plus grands distributeurs mondiaux poursuivent ainsi leurs stratégies vers un modèle omnicanal homogène. Les commerçants s'efforcent d'offrir aux consommateurs le meilleur des deux mondes, l'agilité du e-commerce, l'expression des cinq sens du magasin. Les parcours d'achats sont désormais multiples : commande en ligne, livraison à la maison depuis le magasin, *drive*, *click & collect*, achats classiques sur le lieu de vente...

Pour accompagner ces mutations profondes et les enjeux associés (transparence, uniformité et synchronisation des informations disponibles sur l'ensemble des canaux), il est nécessaire d'y intégrer certaines technologies et contribuer à l'amélioration de l'efficacité, la rentabilité, la pérennité et l'expérience globale des consommateurs.

C'est dans ce contexte que VusionGroup invente et produit des solutions pour les commerçants, stimulant ainsi leur transformation numérique en réponse à leurs problématiques.

4.2.1 Notre modèle d'affaires

Code GRI	Sujet	ODD	Sujet
2-6	Activités, chaîne de valeur et autres relations d'affaires		Villes et communautés durables
2-29	Approche de l'engagement des parties prenantes		

VusionGroup est le partenaire des commerçants dans l'utilisation des technologies numériques en magasin : le Groupe a développé une plateforme numérique IoT complète qui permet aux commerçants de connecter et digitaliser leurs points de vente, automatiser les processus à faible valeur ajoutée, mieux connaître, informer et servir les clients, produire une information de qualité pour optimiser à chaque instant la tenue des rayons, éviter ruptures et gaspillage, créer un service omnicanal fidélisant et adapté aux nouvelles attentes des consommateurs.

Le commerce est un métier de détail, où la performance provient de la capacité à disposer en magasin à chaque instant d'une information de qualité pour agir avec précision, automatiser toutes les tâches qui peuvent l'être et maximiser ainsi la valeur ajoutée de chaque collaborateur au service des clients qui ne veulent plus choisir entre consommer en magasin (80 % des transactions, 20 % de PIB mondial) et le confort et la praticité d'internet. Les commerçants doivent donc aujourd'hui offrir le meilleur des

deux mondes, digital et physique, réunis dans un service unifié. Cette convergence est au cœur de la transition numérique du commerce. Ainsi revitalisés par le numérique, les points de vente physiques entrent dans une nouvelle ère en devenant :

- a. des actifs ultra-efficents grâce aux données opérationnelles, l'automatisation des processus à faible valeur ajoutée et la focalisation du personnel sur le service clients et la tenue parfaite des rayons ;
- b. des environnements connectés et interactifs capables de mieux identifier, connaître, servir et communiquer avec les clients.

Le modèle d'affaires schématisé sur la double page suivante, décrit notre modèle économique, les actifs, les savoir-faire que nous produisons et exploitons afin d'offrir des solutions au service du commerce physique, dont l'impact est humainement et socialement positif.



Transformer notre modèle d'affaires

en s'attachant aux enjeux de long terme, c'est la mission que VusionGroup s'est fixée : bien au delà de la simple conformité, l'entreprise s'interroge constamment sur sa contribution au sein de son secteur et auprès de ses parties prenantes, en ayant parfaitement conscience que performances financière, sociale, sociétale et environnementale vont de pair. La stabilité et la bonne santé de l'écosystème dans son ensemble, permettront non pas quelques modifications incrémentales, mais le changement profond requis pour répondre aux objectifs des différents horizons temporels auxquels le Groupe, ses clients, ses fournisseurs et partenaires, doivent répondre."

Pascale Dubreuil
EVP ESG



1

2

3

4

5

6

7

8

9

Modèle économique de VusionGroup

Notre raison d'être : nous inventons des solutions IoT qui en permettant un commerce

Contexte macroéconomique et tendances de marché

- Le commerce physique est le premier employeur privé dans le monde, mais subit actuellement une forte pression économique et sociale.

Ressources :

Facilitateurs de la digitalisation du commerce de détail

**Collaborateurs**

- 847 collaborateurs, dont 30 % en R&D
- Diversité des effectifs
- 28 % de femmes managers
- Fort engagement de la part des cadres dirigeants

**Expertise**

- 32 années de leadership dans la digitalisation du commerce
- Technologie de pointe
- Éco-conception et recyclabilité des solutions (EEG)
- Longue expérience en matière d'innovation

**Propriété intellectuelle**

- Plus de 700 brevets actifs
- 137 familles de brevets actifs
- L'IoT à faible consommation d'énergie est une priorité dans la recherche du Groupe

**Partenariats solides et à forte valeur ajoutée**

- Fabrication : partenariat stratégique avec BOE, E Ink, Qualcomm, Jabil
- Plateformes technologiques : leaders à l'échelle mondiale (Microsoft Azure, Cisco Meraki...)
- Développement durable : Carbone 4, HowGood, Smartway

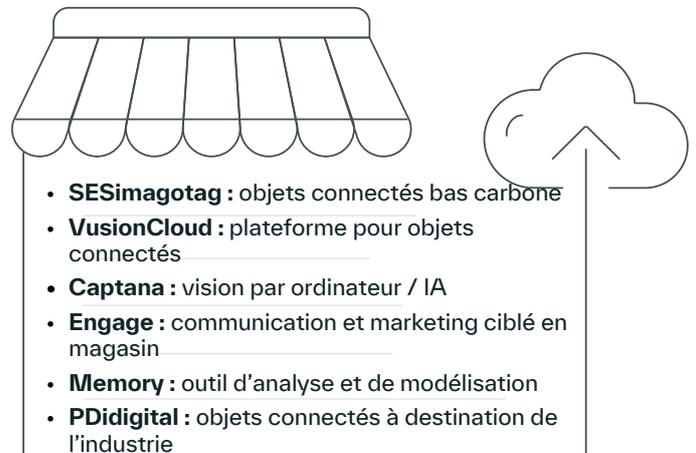
**Présence internationale**

- Leader mondial - 18 entités à travers le monde
- Principaux marchés en Europe, Moyen Orient et Amérique du Nord

Comment nous créons de la valeur : en contribuant à la

**Œuvrer pour le commerce positif : la plateforme Vusion, au cœur de notre innovation**

Protéger l'environnement et l'emploi local en rendant la transformation digitale du commerce rentable, sobre en carbone et durable.

**Priorités stratégiques pour**

- **Impact positif** et contribution quantifiable en faveur d'un commerce bas carbone et bénéfique socialement
- **Croissance et Leadership** : continuer à être le leader mondial des étiquettes électroniques (ESL) et de la digitalisation du commerce physique
- **Culture axée sur le client** offrant une valeur exceptionnelle grâce aux opérations digitalisées de VusionGroup qui stimulent la rentabilité liée au commerce physique

1

2

3

4

5

6

7

8

9

créent un impact positif sur la société, durable & centré sur l'humain

- La digitalisation du commerce – transformer les magasins physiques en actifs digitaux – lui permettra de bénéficier d'une croissance durable et d'évoluer avec la société.

durabilité du commerce physique à travers la digitalisation



Connaissances

- Plus de 32 années d'expérience internationale dans la conception de solutions électroniques et digitales destinées au commerce physique
- Une présence internationale étendue, à même de répondre aux besoins des enseignes mondiales sur l'ensemble de leurs marchés
- Une offre sur-mesure, qui s'adapte aux exigences de chaque marché
- Une compréhension approfondie des outils numériques, de leur création à leur utilisation, pour améliorer l'efficacité opérationnelle en magasin
- Une capacité à engager les consommateurs en temps réel grâce à leurs *insights* en magasin



Approvisionnement

- Tirer parti de nos partenariats pour créer une chaîne d'approvisionnement stratégique et compétitive
- Atténuation des risques *via* la fiabilité et la diversification de notre chaîne d'approvisionnement
- Adoption des meilleures pratiques de gouvernance pour promouvoir des chaînes d'approvisionnement éthiques et durables

réaliser le plan Vusion 27



G1
Croissance & Leadership



C1
Action centrée sur le client



VAS
Logiciels & Services à valeur ajoutée



TOP
Performance opérationnelle



ESG
Impact positif

Valeur créée par la digitalisation du commerce physique



Employés

- Environnement de travail et culture favorisant la création de valeur tout en veillant au bien-être des collaborateurs et à l'égalité des chances
- 33 % des collaborateurs participent au programme d'intéressement à long terme fondé sur la participation au capital de l'entreprise;
 - E-NPS salariés = 40 au H2 2023



Commerçants et entreprises du secteur CPG

- Augmentation du chiffre d'affaires *via* la réduction des ruptures de stock, l'optimisation du Category Management et un engagement accru de la part des consommateurs
- Augmentation de l'efficacité opérationnelle des magasins physiques, ce qui donne lieu à une hausse des marges d'exploitation
- Augmentation du NPS (66 en 2023 vs. 55 en 2022)



Consommateurs, communautés et société

- Informations sur les prix et les produits facilement disponibles et précises (400 millions d'étiquettes intelligentes en magasin)
- Engagement avec les magasins et les entreprises du secteur de la grande consommation
- Maintenir les liens sociaux et les connections entre les personnes
- Outils permettant de réduire le gaspillage alimentaire (1 tonne d'émissions évitées par mois avec Flash Evo chez Kavanagh's)



Fournisseurs

- Chaîne d'approvisionnement responsable et durable (98,2 % d'achats industriels couverts par notre code de conduite)
- Transparence (exploitation des minerais de conflit, droits de l'homme, etc.)
- Fournisseurs de longue date et contrats pluriannuels



Actionnariat

- TCAC⁽¹⁾ du chiffre d'affaires sur 10 ans en hausse de 30 %
- Appréciation du cours de l'action **sur trois ans** : 213 % (fin 2020 à fin 2023)



Planète

- Décarbonation du commerce physique
- Émissions évitées grâce au e-commerce « local » et la préparation des commandes en magasin, limitant la construction de nouveaux entrepôts
- Solutions bas carbone : Cloud, Infraless, EdgeSense (-48% CO²e)⁽²⁾
- Circularité : programme « 2nd Life ESL » (1,9 million d'étiquettes recyclées en 2023)

(1) Taux de croissance annuel composé

(2) Considering Vusion HF vs. EdgeSense 120cm – 7 V300 Series Tags vs. 7 ES Tags per rail. Lifetime expectancy of 7 years, no battery replacement, no second life

4.2.2 Stratégie RSE : la feuille de route pour un commerce positif

Les solutions développées par VusionGroup aident les commerçants à transformer leurs magasins physiques en de véritables atouts digitaux, fortement automatisés, pilotés par la donnée, et connectés en temps réel aux marques et aux consommateurs. L'expérience client est

largement améliorée, les points de friction sont évités et le magasin retrouve son rôle essentiel au sein de la société. Cette transformation vers un commerce positif ne peut se faire sans objectifs sociaux et environnementaux, abordés ci-dessous.

Code GRI	Sujet	ODD	Sujet
2-16	Communication des préoccupations majeures		
2-22	Déclaration sur la stratégie de développement durable		Villes et communautés durables

Pour une transformation digitale du commerce centrée sur l'humain

Le magasin au service de l'humain et de la société

La croissance des ventes en ligne est telle qu'on estime que le e-commerce pourrait peser pour plus de 40 % des ventes du total du secteur du commerce d'ici à 2027, selon le Boston Consulting Group⁽¹⁰⁾, contre 20 % aujourd'hui. Ce scénario pourrait impliquer la nécessité de construire des millions de m² d'entrepôts de distribution, avec pour conséquence une augmentation significative des émissions de CO₂.

Pourtant une autre solution existe : les magasins physiques constituent le réseau logistique de proximité idéal pour servir cette croissance tout en étant la meilleure réponse en matière d'impact sur l'environnement, l'emploi et la société. Il existe en effet 20 millions de magasins dans le monde, soit 1 magasin pour 400 habitants. L'objectif de VusionGroup est de préserver l'existence de ces magasins car :

- ils ne nécessitent aucune construction nouvelle d'entrepôts très largement émissive en carbone ;
- ils représentent 15 % des emplois sur la planète : le commerce est en effet le premier employeur privé au monde. En soutenant les magasins physiques, les postes de chacun sont aussi préservés ;
- ils représentent souvent le noyau des villes et sont essentiels pour conserver un lien social fort. Ils peuvent même représenter un lieu de construction identitaire⁽¹¹⁾ ;
- ils sont de loin le canal de distribution le plus efficace en termes de conversion et de trafic ;
- ils offrent une expérience sensorielle, réelle, qui ne sera jamais égalée par le e-commerce ;
- ils permettent d'éviter le recours systématique et intensif aux livraisons des ventes en ligne, notamment en zones urbaines, qui ont pour conséquence une hausse substantielle du nombre de véhicules de livraison, des émissions liées à ceux-ci et de la congestion des rues et routes.⁽¹²⁾

Pour autant leur préservation ne sera rendue possible qu'en digitalisant le point de vente pour gagner en rentabilité, en durabilité, et leur permettre d'évoluer avec la société.

Il faut capitaliser sur les avantages du point de vente physique mais aussi sur l'acquisition des services liés à l'internet grâce aux technologies (localisation des produits, flash pour le picking, monitoring permanent des stocks...). Il faut également répondre aux nouveaux comportements des consommateurs, qui ne souhaitent plus aucune interruption de leur expérience « on-line » et « off-line ».

Cette digitalisation du point de vente a un impact positif sur le personnel en magasin. Par exemple, la technologie et les solutions digitales réduisent la pénibilité des tâches effectuées, réduisent le stress, et offrent la possibilité de se concentrer sur des missions plus valorisantes. Les points de friction peuvent ainsi être atténués voire supprimés grâce à un meilleur service client.

En digitalisant les points de vente, les enseignes donnent également accès à leurs équipes à des technologies de pointe telles que l'intelligence artificielle, la Computer Vision ou encore l'analyse de données à très grande échelle. Pour un magasin, être à jour en termes d'innovation offrira à ses employés une formation continue sur les nouvelles technologies, plébiscitées aujourd'hui.

C'est d'ailleurs dans le secteur du commerce entre autres que de belles histoires voient le jour : l'ascenseur social est souvent valorisé, les potentiels postes sont multiples et de belles évolutions de carrière sont possibles.

Contribuer à la décarbonation du commerce

Décarboner nos solutions

Notre technologie IoT a toujours été éco-conçue. Nos étiquettes sont pensées pour être réparées, désassemblées, recyclées... Tout ce que nous mettons sur le marché est aussi économe en énergie : nous veillons constamment à réduire notre consommation énergétique et à refondre la conception de nos solutions IoT afin qu'elles puissent, à terme, fonctionner sans batterie.

⁽¹⁰⁾ E-Commerce Poised to Capture 41% of Global Retail Sales by 2027—Up from Just 18% in 2017. <https://www.bcg.com/press/31october2023-ecommerce-global-retail-sales>

⁽¹¹⁾ <https://www.ecommercemag.fr/Thematique/retail-1220/Breves/magasin-est-lieu-construction-identitaire-Vincent-Chabault-351678.htm>

⁽¹²⁾ https://www3.weforum.org/docs/WEF_Future_of_the_last_mile_ecosystem.pdf

À partir de l’empreinte carbone d’un magasin équipé d’anciennes étiquettes traditionnelles (équivalent CO₂ calculé selon le GHG Protocol⁽¹³⁾), l’infographie ci-dessous symbolise les étapes de décarbonation en cours ou à venir, telles que :

- Le passage sans serveur au sein des magasins, c’est-à-dire en « Cloud » ;
- Les partenariats technologiques nous permettant l’intégration de nos radio-fréquences au sein de points d’accès déjà présents en magasin pour d’autres usages (accès internet, par exemple), supprimant ainsi les câblages et points d’accès supplémentaires ;
- La croissance de notre programme « second life ESL » permettant l’allongement de la durée de vie de nos étiquettes, pour promouvoir une économie circulaire ;
- Les étiquettes « nouvelle génération » plus durables grâce à la suppression ou réduction du nombre de batteries incluses dans chacune de nos EEG, l’utilisation de matériaux plus durables comme les rails en plastique recyclé...

Contribuer par nos solutions à la décarbonation du commerce

Les solutions que nous fournissons à nos clients peuvent contribuer à la diminution de leur empreinte carbone à travers plusieurs leviers :

- Le e-commerce local : nous digitalisons le magasin physique pour créer des micro-centres de distribution / d’expédition et ainsi éviter la construction d’entrepôts de préparation de commandes.
- Une meilleure gestion des stocks et traçabilité fournisseurs : les données créées et acquises via l’utilisation de nos solutions contribuent à une meilleure prévision de la demande (moins d’approvisionnements de dernière minute, moins de gaspillage alimentaire...).

- Un commerce sans papier : l’arrêt progressif des tickets de caisse, des publicités papier sur le lieu de vente ou encore des promotions catalogue. Nos différentes solutions permettent de continuer de véhiculer autant d’informations au consommateur sans faire appel à des impressions lourdes en encre, en papier et imprimantes.
- Une meilleure transparence pour le consommateur : les étiquettes électroniques permettent au distributeur de mieux informer le client et de soutenir une consommation plus responsable.
- La réduction du gaspillage alimentaire : une meilleure gestion du rayon optimise les prévisions de stocks et les ventes, et diminue directement le gaspillage alimentaire. Il est maintenant possible d’ajuster les prix, les promotions ou le placement des produits lorsqu’ils arrivent en fin de vie.

Quantifier nos initiatives

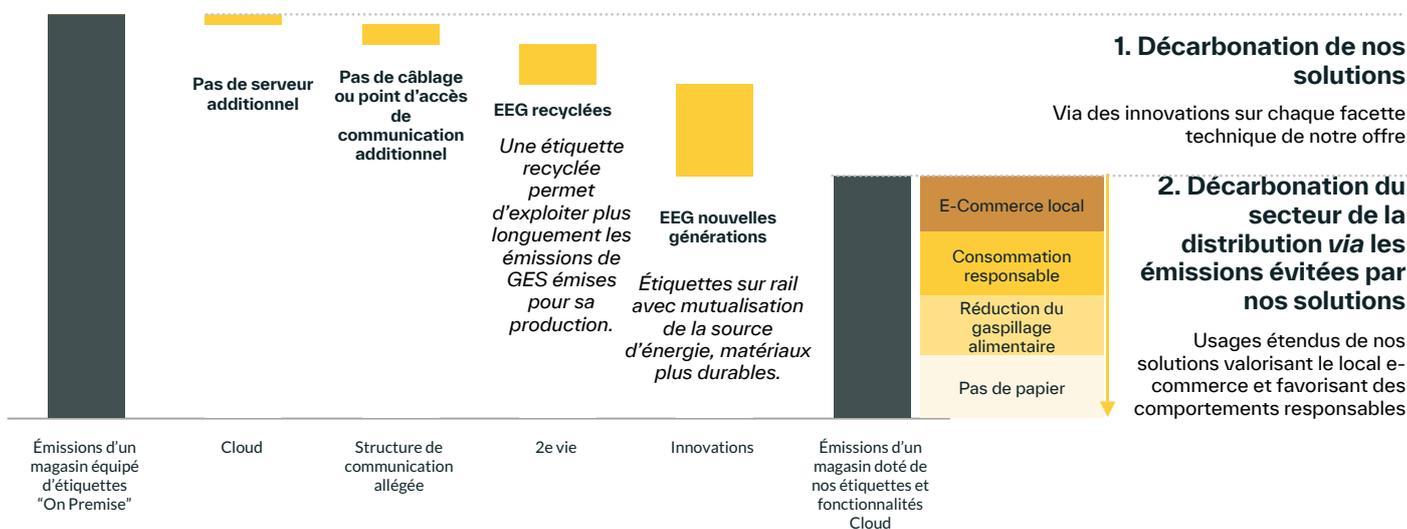
Nos ambitions en matière de décarbonation doivent être chiffrées. Pour ce faire, nous avons, en 2022, développé la modélisation complète de nos émissions de GES (gaz à effet de serre), pour ensuite définir nos objectifs en termes d’intensité carbone afin de contribuer à l’atteinte des objectifs de l’Accord de Paris (objectifs développés dans la section 4.3.1.2).

Concernant la mesure des émissions évitées permises par nos solutions, nous travaillons encore sur leur modélisation, afin de bâtir une méthodologie fiable et incontestable avant toute publication.

Pour plus de détail, voir la section "Stratégie Climat : décarboner nos solutions" en section 4.3 ainsi que les scénarios d’émissions évitées chez nos clients en section 4.4.1.

L’infographie ci-après symbolise la trajectoire et les leviers de décarbonation identifiés à ce stade, sur l’ensemble de notre offre de solutions :

Commerce positif : un contributeur essentiel à la décarbonation du retail, pour atteindre les ambitions fixées par l’Accord de Paris



⁽¹³⁾ GHG Protocol: Greenhouse Gas Protocol



4.2.3 Enjeux et ambitions

Analyse de la matérialité

Code GRI	Sujet	ODD	Sujet
3-1	Processus pour déterminer les thèmes pertinents	  	Égalité entre les sexes, Travail décent et croissance économique, Industrie, innovation et infrastructure, villes et communautés durables, Consommation et production responsables.
3-2	Liste des thèmes pertinents	  	
3-3	Gestion des thèmes pertinents		

Le Groupe effectue chaque année une analyse de la matérialité des risques qu'il encourt, en tenant compte des plans de remédiation associés, tel que le décrit la section 2 « Facteurs de risques » de ce rapport. Parmi ces risques, l'analyse des risques liés au changement climatique et à la responsabilité sociale et environnementale du Groupe a été menée :

elle a été approfondie par l'équipe RSE de VusionGroup, qui l'a déclinée en fonction des thèmes pertinents sélectionnés parmi les standards GRI⁽¹⁴⁾ 2021 et a abouti à 17 sujets matériels qui constituent le noyau de nos effets sociaux, sociétaux et environnementaux.

Cette appréciation des risques résulte de recherches et analyses comparatives menées :

a) soit dans le secteur du retail, soit dans celui du numérique, par le biais d'échanges toujours plus fournis avec nos clients et partenaires, lors de négociations commerciales, de participation à des appels d'offres et d'enquêtes satisfaction clients ;

b) avec nos salariés lors d'enquêtes satisfaction salariés et des entretiens managériaux semestriels ;

c) avec les agences de notations, notamment ISS et Ecovadis, dont les bases de données comparatives par secteur, permettent d'analyser la matérialité des sujets RSE dans les écosystèmes du numérique et du commerce ;

d) de nos investisseurs, lors d'entretiens et « road shows » destinés aux investisseurs et analystes financiers.

Des experts du siège (RH, juridique, finance) ont également été impliqués pour confirmer la teneur des principaux risques et opportunités identifiés.

Enfin, cette analyse est présentée aux différents organes de gouvernance RSE, dont le Comité stratégie et RSE.

Cette analyse de la matérialité doit être complétée par une analyse de double matérialité en 2024 afin de se conformer à la réglementation CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive).

⁽¹⁴⁾ GRI: Global Reporting Initiative (<https://www.globalreporting.org/>)

Les aspects clés et les sujets les plus matériels en matière RSE sont listés ci-dessous avec un astérisque (*):

Thème	# objectif clé en 4.2.3	Plan d'action / section du rapport	Aspects	GRI Standard
Environnement	1	Innovation en faveur de la décarbonation de nos solutions		
	2	Réduction de notre intensité carbone	Émissions*	305
	4	Contribution à la décarbonation du commerce		
	1	Innovation en faveur de la décarbonation de nos solutions	Déchets*	306
Sociétal	3	Économie circulaire : « seconde vie » des étiquettes	Matières	301
	5	Audit de notre chaîne d'approvisionnement	Évaluation environnementale des fournisseurs*	308
	6	Code de conduite fournisseurs	Évaluation sociale des fournisseurs*	414
Social		<i>se référer section 4.5.3</i>	Emploi, santé et sécurité au travail	403
		<i>se référer section 4.5.3</i>	Formation et éducation	404
	9	Politique de diversité en faveur des femmes	Diversité et égalité des chances*	405
			Lutte contre la discrimination	406
Gouvernance	10	Animation des valeurs éthiques du Groupe auprès des salariés	Lutte contre la corruption*	205
			Comportement anticoncurrentiel*	206
		<i>se référer section 4.4.1</i>	Santé et sécurité des consommateurs	416
		<i>se référer section 4.4.1</i>	Commercialisation et étiquetage	417
	10	Animation des valeurs éthiques du Groupe auprès des salariés	Confidentialité des données des clients	418
		<i>se référer section 4.5.3 et 4.3.5</i>	Performance économique	201
	1	Innovation en faveur de la décarbonation de nos solutions		
	4	Contribution à la décarbonation du commerce	Impacts économiques indirects	203

1

2

3

4

5

6

7

8

9

Nos enjeux

Notre stratégie RSE contenue dans notre feuille de route pour un commerce positif vise à répondre aux besoins de l'ensemble des parties prenantes du Groupe et à contribuer de manière constructive aux enjeux environnementaux et sociaux au cœur du secteur du commerce : les risques et enjeux ci-dessous ont été identifiés comme des facteurs clés pour créer une valeur durable à long terme pour les clients de l'entreprise, la Société dans son ensemble, les partenaires, les fournisseurs, les collaborateurs, les investisseurs et l'environnement.

Les principaux défis et opportunités sur le plan social, sociétal et environnemental ont été identifiés sur la base d'entretiens et d'échanges en interne, de conseils fournis par des experts indépendants et de commentaires de la part de nos clients.

La stratégie climat du Groupe s'inscrit clairement dans les objectifs prioritaires, car nous nous engageons à produire un scénario de modèle économique compatible avec la limitation du réchauffement climatique à +1,5° C en moyenne par rapport à l'ère préindustrielle, et à développer des dispositifs IoT à faible émission de carbone, contribuant ainsi à la réduction des émissions carbone dans le secteur du commerce physique.

Nos principaux indicateurs et ambitions en ce domaine sont respectivement :

- l'intensité carbone de nos solutions, calculée pour la première fois en 2022. Pendant l'année 2023, nous intégrons un nouveau calcul de l'intensité carbone, utilisant la méthodologie préconisée par la Science Based Targets initiative ;
- l'innovation consacrée à la décarbonation de nos solutions et du commerce. Nous suivons le nombre de brevets déposés par an ;
- le nombre d'étiquettes recyclées, indicateur emblématique de notre éco-conception et de la création d'une filière interne de réparabilité de nos produits.
- la contribution à la décarbonation du commerce, avec en particulier le calcul d'émissions évitées permises par l'usage de nos solutions.

Les sections 4.3 et 4.4 de ce rapport développent chacun de ces points.

Compte tenu de l'importance de notre chaîne d'approvisionnement industrielle et de l'attention portée aux principes éthiques tels que pratiqués par nos sous-traitants (conditions de travail, de santé et de sécurité réservées aux salariés, conditions d'approvisionnement, notamment en minéraux), nous nous concentrons sur le respect de normes éthiques chez nos fournisseurs, contrôlé par la réalisation d'audits RSE effectués sur site ou par le biais d'audits documentaires. Nos indicateurs choisis dans ce **domaine sociétal** sont :

- ratio d'achats ayant fait l'objet d'audit RSE (périmètre d'achats audités) ;
- taux de signatures de notre Code de conduite fournisseur.

La satisfaction clients (NPS) ainsi que la stabilité économique de nos clients restent des indicateurs pertinents dans la mesure de notre contribution sociétale, mais constituent désormais des indicateurs devenus récurrents, résultant de plans d'action déjà en œuvre : nous avons donc choisi de ne retenir ci-dessous que 12 indicateurs reflétant les plans de progrès en cours et à piloter jusqu'en 2027.

En matière sociale, être un lieu où il fait bon travailler pour nos équipes est une priorité continue dont la mesure globale reste le eNPS, étude de satisfaction salariés, organisée désormais deux fois par an. Deux autres indicateurs reflètent l'importance donnée à deux sujets majeurs : la proportion de femmes managers au sein d'une société technologique, d'une part, et la mesure de la croissance de l'actionnariat salariés par le biais d'attribution d'actions de performance, d'autre part :

- proportion de salariés bénéficiant des plans d'actions de performance ;
- eNPS (indicateur de satisfaction salariés) ;
- proportion de femmes managers.

Enfin, en matière de **gouvernance**, le Groupe s'attache à animer l'adhésion de ses salariés comme de ses fournisseurs à ses valeurs éthiques, par le biais de campagnes de signatures renouvelées chaque année, et s'assure de la bonne tenue de sa stratégie RSE en sollicitant une évaluation externe, renouvelée chaque année.

- Signature du Code d'éthique
- Diversité au sein du Conseil d'administration
- Notations externes

Le tableau ci-dessous présente **des valeurs arrondies de performance** afin de rendre la lecture du tableau et des tendances présentées plus aisée – bien entendu, les chiffres précis sont détaillés dans chacune des sections du rapport.

Enjeux extra-financiers	#	Plan d'action	Indicateur	Contribution aux ODD	Performance 2023	Performance 2022	Performance 2021	Ambition 2027	Section rapport
Environnement									
Climat	1	Innovation en faveur de la décarbonation de nos solutions	Nombre de brevets déposés	 	712	538	465	1000	4.3.2
	2	Réduction de notre intensité carbone	Scope 3 : Kg CO ₂ / K€ Valeur ajoutée		661 -13,4 %	763 année de réf.	Démarrage des calculs d'empreinte carbone	400 -47,5 %	4.3.1
	3	Économie circulaire : « seconde vie » des étiquettes	Nombre d'étiquettes recyclées		1,9 million	1,6 million	2,5 millions	15 millions	4.3.1
	4	Contribution à la décarbonation du commerce	Émissions évitées	  	<ul style="list-style-type: none"> Membre actif de la Net Zero Initiative Premiers calculs relatifs à la lutte contre le gaspillage alimentaire 	Élaboration du plan	N/A	Vision claire et fiabilisée	4.3.1
Social et sociétal									
Sociétal	5	Audit de notre chaîne d'approvisionnement	Fournisseurs audités (audit interne) exprimés en % achats industriels couverts	 	97,2 %	97,3 %	Démarrage du plan d'action	100 %	4.5.2
	6	Code de conduite fournisseurs industriels	Taux de signature exprimé en % achats industriels couverts	 	98,2 %	98,3 %	Démarrage du plan d'action	100 %	4.5.2
Épanouissement des collaborateurs et conditions de travail	7	Politique de rémunération	Salariés bénéficiant de plans de rémunération à long terme	 	33 %	30 %	30 %	100 % des salariés éligibles au plan	4.5.3
	8	Satisfaction salariés	eNPS		H1 : 37 H2 : 40	H1 : 25 H2 : 36	H1 : N/A H2 : 4	50	4.5.3
Diversité	9	Politique de diversité en faveur des femmes	Proportion de femmes managers		28 %	27 %	24 %	35 %	4.5.3

1

2

3

4

5

6

7

8

9

4 Rapport de Performance extra-financière

Marché et enjeux

Enjeux extra-financiers	#	Plan d'action	Indicateur	Contribution aux ODD	Performance 2023	Performance 2022	Performance 2021	Ambition 2027	Section rapport
Gouvernance									
	10	Animation des valeurs éthiques du Groupe auprès des salariés	Signatures du Code d'éthique	 	91 %	95 %	Démarrage du plan d'action	> 95 %	4.5.3
Gouvernance	11	Composition du Conseil d'administration	% femmes, % administrateurs indépendants,	 	50 % femmes, 50 % administrateurs indépendants	50 % femmes, 50 % administrateurs indépendants	33 % administrateurs indépendants	50 % femmes, 50 % administrateurs indépendants	3.2.1
	12	Notations externes	Note EcoVadis, CDP		Platine, B	Platine C	Or	EcoVadis Platine et notes « quartile supérieur » pour sociétés d'évaluation RSE (ISS, CDP...)	4.2.2

VusionGroup s'est fermement engagé à faire progresser les Objectifs de développement durable des Nations unies (ODD) d'ici 2030.



ODD 3: Bonne santé et bien-être

Nos solutions peuvent contribuer à la santé et au bien-être des consommateurs en leur donnant accès à des informations essentielles sur les produits en rayon. Des choix informés peuvent conduire à des décisions plus saines, notamment en ce qui concerne les régimes alimentaires, les allergies et les ingrédients des produits.



ODD 5 : Égalité entre les sexes

Nous faisons progresser l'égalité des sexes dans le monde professionnel, grâce à notre programme "D&I" (Diversité et inclusion) et en promouvant ces valeurs au sein de notre Groupe et auprès de nos partenaires commerciaux et de nos fournisseurs par le biais de notre Code éthique et de notre code de conduite des fournisseurs.



ODD 8 : Travail décent et croissance économique

Nous soutenons le travail décent par le biais de notre programme "être un endroit où il fait bon travailler" afin de favoriser un lieu de travail inclusif et diversifié et d'encourager les opportunités et le développement professionnels. Nous y contribuons également par notre politique de rémunération, nos avantages sociaux et nos incitations à long terme.

Nous favorisons une croissance économique durable en renforçant la pertinence et le dynamisme des magasins grâce à la numérisation, ce qui profite à l'ensemble de l'économie et à la société, en permettant au commerce de détail physique de conserver son rôle de premier employeur privé à l'échelle de la planète et en stimulant l'emploi connexe.

En outre, nous réalisons des audits de la chaîne d'approvisionnement formalisés à l'aide d'un questionnaire comportant une section consacrée à la RSE et complétés par des observations faites sur site.



ODD 7 : Énergie propre et d'un coût abordable et ODD 9 : Industrie, innovation et infrastructure

Lors de la conception, du développement et de la fourniture de nos produits et services, nous assurons une innovation sobre en carbone (éco-conception contribuant à minimiser l'impact environnemental lié à la consommation d'énergie., brevets déposés) et contribuons à la décarbonation du commerce de détail grâce aux cas d'usage constatés chez nos clients.



ODD 11 : Villes et communautés durables

Faire du magasin physique un actif numérique durable en incorporant les solutions de VusionGroup, gage d'efficacité en rayon, permettant de préserver la santé économique du commerce et donc des emplois. Par ailleurs, les solutions du Groupe assurent une meilleure information du consommateur final.



ODD 12 : Consommation et production responsables

Notre conception produit veille à la possibilité de redonner vie à des IoT ayant fait l'objet d'une première utilisation sur plusieurs années : l'économie circulaire peut ainsi être initiée, grâce à des étapes de reconditionnement et de recyclage, permettant d'allonger la durée de vie de plusieurs années.



ODD 13 : Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

VusionGroup a signé la lettre d'engagement du Science-Based Targets initiative (SBTi) en 2023 et s'engage sur la voie d'une réduction de ses émissions, en valeur ou en intensité, en ligne avec l'Accord de Paris.

La reconnaissance de notre engagement

Nos certifications



Nos notations



KPI	Code GRI	Sujet	ODD	Sujet
Notations externes (ex. : CDP, Ecovadis)	2-28	Adhésion à des associations	12	Production responsable

Évaluations externes : politique RSE (EcoVadis), CDP⁽¹⁵⁾ Supplier Engagement Rating (SER)

VusionGroup surveille l'évolution de sa performance RSE globale via une évaluation externe annuelle, réalisée par EcoVadis, l'un des fournisseurs de notations les plus reconnus au monde en matière de durabilité. VusionGroup a obtenu la médaille platine en 2022 et 2023 :

Cette médaille platine se fonde sur l'évaluation par EcoVadis de nos actions et politiques, en interconnexion avec notre politique en termes d'achats durables, dans quatre domaines :

- droit du travail et droits humains ;
- considérations environnementales dans la chaîne d'approvisionnement ;
- enjeux sociaux tels que la diversité, le racisme, la non-discrimination et l'équité ;
- éthique des affaires.

Nous avons obtenu d'excellentes évaluations pour nos politiques et actions en matière de droit du travail et de droits humains et pour nos initiatives et notre approche en matière d'éthique.

Pour la deuxième année consécutive VusionGroup a reçu la notation « B: Management » par CDP sur l'engagement de ses fournisseurs sur le changement climatique. Ce score B place VusionGroup au-dessus de la moyenne globale (C), européenne (B-) et de son industrie (B-).

Évaluations et certifications : environnement (CDP et ISO⁽¹⁶⁾ 14 001)

Désormais, nous suivons et déclarons toutes les émissions de GES applicables des scopes 1, 2 et 3 dans notre réponse au CDP. En effet, depuis 2022, VusionGroup participe au Carbon Disclosure Project (CDP) par le biais du questionnaire sur le changement climatique. L'entreprise a été reconnue pour ses progrès en matière de changement climatique avec un score de « B », ce qui nous place dans la catégorie de « Management level ». Cette catégorie concerne les entreprises ayant pris en compte les impacts environnementaux de leurs activités et qui assurent une bonne gestion environnementale. VusionGroup prévoit de continuer à rendre compte de ses progrès annuels en matière de réduction des émissions de carbone par le biais de son rapport TCFD⁽¹⁷⁾ et du questionnaire du CDP sur le changement climatique.

Début 2023, le Groupe a également reçu la certification ISO 14001. Cette norme donne un cadre pour maîtriser les impacts environnementaux engendrés et entend conduire à une amélioration continue de sa performance environnementale. C'est un référentiel qui comprend la sensibilisation du personnel mais aussi le traitement des demandes externes, et dans une moindre mesure la communication externe volontaire.

⁽¹⁵⁾ CDP : Carbon Disclosure Project (<https://www.cdp.net/en>)

⁽¹⁶⁾ ISO : International Organisation for Standardization (<https://www.iso.org/fr/home.html>)

⁽¹⁷⁾ TCFD : Task Force on Climate-Related Financial Disclosures



Évaluations et certifications : système d'information (ISO 27001 & Cybervadis)

Le Groupe a obtenu début 2023 également la certification ISO 27001. Cette norme définit les exigences pour la mise en place d'un système de management de la sécurité de l'information. Ce management recense les mesures de sécurité, dans un périmètre défini, afin de garantir la protection des actifs de l'organisme. L'objectif est de protéger les fonctions et informations de toute perte, vol ou altération, et les systèmes informatiques de toute intrusion et sinistre informatique.

VusionGroup surveille ses performances en termes de cybersécurité grâce à Cybervadis. L'entreprise a reçu une note de 969/1000, correspondant à un niveau de réussite Platinum. L'objectif de l'évaluation est d'obtenir une vue d'ensemble claire des performances de cybersécurité de l'entreprise, suivant quatre axes clés : identifier, protéger, détecter et réagir. L'entreprise a obtenu la médaille de platine également.

4.2.4 Valeurs et gouvernance

Gouvernance RSE du Groupe

Notre stratégie RSE s'inscrit pleinement dans le cadre des valeurs fondamentales qui guident notre mission : utiliser nos solutions technologiques pour conduire la transformation numérique du commerce physique. La description de ces valeurs est disponible sur notre site www.Vusion.com.

Une intégration forte de nos valeurs et de nos priorités RSE

				Priorités RSE	
Commerce positif	 Innovant	 Esprit entrepreneurial	 Priorité au client	 Ambition globale/internationale	Transformer le magasin physique en actif numérique
Environnement					Faire face au changement climatique : contribuer à la décarbonation de nos opérations et sur l'ensemble de la chaîne de valeur
Social	 Impact positif		 Humaniste		Créer un impact social positif : emploi, protection des consommateurs, communautés Être un endroit où il fait bon travailler : environnement inclusif, diversité, sécurité, opportunité et développement professionnel
Gouvernance			 Intégrité		Standard le plus élevé d'éthique des affaires

Nous sommes guidés par un ensemble de valeurs fondamentales dans la conduite de notre mission : utiliser nos solutions technologiques pour conduire la transformation numérique du commerce physique.

 **INNOVATION** : elle fait partie de notre ADN. Elle ouvre le champ des possibles offert par les nouvelles technologies, et permet de répondre à notre ambition : révolutionner le commerce physique. Un indicateur relatif au nombre de brevets déposés est devenu un indicateur permanent de nos objectifs RSE (Section 4.2.3).

 **ESPRIT ENTREPRENEURIAL** : Cette valeur est une grande force pour une entreprise internationale à croissance rapide. Le dynamisme du groupe est profondément irrigué par sa culture entrepreneuriale : l'autonomie et la responsabilisation découlent de notre expérience historique de start-ups et entrepreneurs.

 **PRIORITÉ AU CLIENT** : la société a été créée historiquement par un distributeur alimentaire, c'est notre fondement. Notre mission et notre ambition consistent à amener les enseignes sur le chemin de la performance, de la rentabilité et de la durabilité. Seul un niveau élevé de satisfaction de la clientèle, de la direction aux collaborateurs en magasin, nous permet d'apprécier notre succès, et ce critère est devenu un indicateur permanent de nos objectifs RSE (Section 4.2.3).

 **AMBITION HUMANISTE, GLOBALE ET INTERNATIONALE** : notre position sur le marché mondial est rendue possible par notre ambition d'excellence. Nous aspirons à être reconnus comme le leader du marché dans le domaine de la transformation digitale du commerce physique. Notre organisation est agile, horizontale et internationale. Notre stratégie d'expansion géographique fait la part belle à la mobilité ou au recrutement d'équipes commerciales locales, basées au plus près de nos clients, de leurs magasins physiques et de leurs centres de décision. Nous sommes particulièrement attentifs à la diversité des parcours de nos équipes et à la libre représentation de leurs cultures. Plusieurs indicateurs relatifs à l'attention portée à la diversité et l'environnement de travail sont mesurés en section 4.2.3 et 4.5.

 **ENGAGEMENT POUR UN IMPACT POSITIF** : La digitalisation des magasins offre des avantages évidents aux commerces et aux enseignes. Renforcer le dynamisme des magasins grâce à la digitalisation profite également à l'économie au sens large et à la société dans son ensemble en permettant aux commerces physiques de conserver leur rôle d'employeur de premier plan et en stimulant l'emploi associé. La digitalisation des magasins physiques donne lieu à une plus grande traçabilité, facilite la sécurité alimentaire et contribue à favoriser le parcours vers une agriculture plus durable. La digitalisation stimule également la satisfaction des consommateurs, contribue au maintien et à l'amélioration de la qualité de vie dans les villes (où les magasins sont une composante essentielle du paysage urbain) et réduit le gaspillage grâce à la gestion optimisée des inventaires. Plusieurs critères relatifs à ces impacts positifs figurent dans nos objectifs clés en section 4.2.3.

 **INTÉGRITÉ** : le groupe conduit ses activités selon les standards d'intégrité et d'éthique les plus stricts (lutte contre la corruption, le travail forcé, la violation de la propriété intellectuelle...), matérialisé par notre Code Éthique qui fournit le cadre pour travailler ensemble, interagir avec les clients, s'adresser aux actionnaires, collaborer avec nos partenaires commerciaux et créer de la valeur pour toutes nos parties prenantes. Le critère de signature du code d'éthique et du code de conduite fournisseurs est devenu un indicateur permanent de nos objectifs RSE (Section 4.2.3).

1

2

3

4

5

6

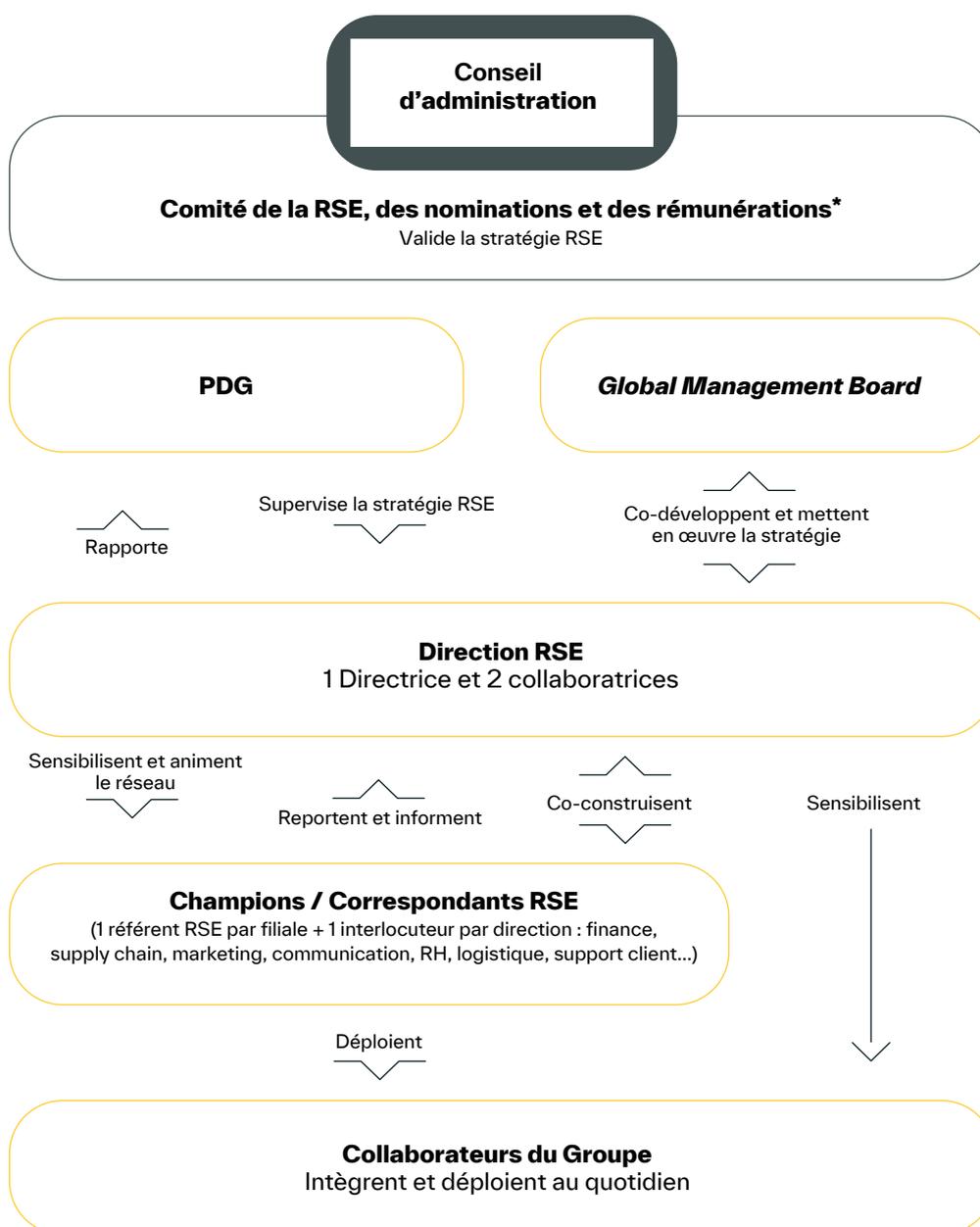
7

8

9

Gouvernance de la RSE

Code GRI	Sujet	ODD	Sujet
2-12	Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans la supervision de la gestion des impacts		
2-13	Délégation de responsabilité dans la gestion des impacts		Consommation et production responsables
2-14	Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans le reporting de durabilité		
2-25	Processus de remédiation des impacts négatifs		



* Comité de la stratégie et de la RSE depuis le 13 décembre 2023.

La gouvernance de notre stratégie RSE est synthétisée ci-dessus, mais est également modélisée selon les recommandations du TCFD (*Task Force on Climate-Related Financial Disclosure*) en section 4.3.5 qui, bien que très centrées sur le climat et les sujets environnementaux, n'en demeurent pas moins une bonne manière de refléter le gouvernement d'entreprise en matière de RSE, notamment dans le descriptif du premier tableau « gouvernance ».

Respect des principes directeurs de l'OCDE ⁽¹⁾ et des Nations unies

L'engagement du Groupe pour une croissance éthique et durable repose sur la valeur fondamentale du respect des droits humains et des libertés fondamentales.

VusionGroup est signataire du Pacte mondial des Nations Unies depuis 2021 et s'attache à respecter au mieux ses 10 principes fondamentaux. Le Groupe reconnaît également les principes directeurs de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs de l'ONU sur les entreprises et les droits de l'homme. Il s'attache à faire appliquer partout dans le monde les conventions fondamentales de l'Organisation internationale du Travail (OIT), notamment celles sur le respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective, l'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession, l'élimination du travail forcé ou obligatoire et l'abolition effective du travail des enfants.

Ces principes inspirent les documents internes de référence :

- le Code éthique ;
- la politique achats du Groupe ;
- la politique en faveur des droits humains ;
- la politique de lutte contre la discrimination et le harcèlement ;
- l'engagement en faveur des valeurs portées par l'Organisation internationale du Travail des Nations Unies ;
- la déclaration en matière de santé et sécurité au travail ;
- la politique en matière de droit du travail ;
- la politique en matière de diversité et d'inclusion.

Soucieux de renforcer son ambition de bâtir un commerce physique meilleur et positif, le Groupe s'est engagé à respecter les 10 principes universellement acceptés du Pacte mondial de l'ONU dans les domaines des droits de l'homme, des normes de travail, de l'environnement et du climat, ainsi que de la lutte contre la corruption, et attend de ses fournisseurs industriels qu'ils en fassent de même. (Pour plus d'information cf. section 4.5.2 "Une chaîne d'approvisionnement durable").

1

2

3

4

5

6

7

8

9

Conduite éthique des affaires

Code GRI	Sujet	ODD	Sujet
2-15	Conflit d'intérêts		
2-23	Engagements politiques		
2-27	Conformité aux législations et aux réglementations		
205-1	Activités évaluées en termes de risque lié à la corruption		Consommation et production responsables
205-2	Communication et information relatives aux politiques et procédures de lutte contre la corruption		
205-3	Cas avérés de corruption et mesures prises		
206	Comportement anti concurrentiel		

Globalement, VusionGroup exerce son activité dans des zones géographiques au sein desquelles l'éthique dans la pratique des affaires est appliquée. Le chiffre d'affaires du Groupe peut être présenté par zones géographiques classées selon l'index de corruption 2023, publié par Transparency International disponible sur le site : <https://www.transparency.org/en/cpi/2023>.

Chiffre d'affaires par zone géographiques (avant retraitement IFRS 15)

Index de corruption compris entre *	2023		2022	
	M€	%	M€	%
• 12 et 39 et / ou zone géographique non analysée	5,3	0,7 %	3,1	0,5 %
• 40 à 60	222,1	27,7 %	92,0	14,8 %
• 60 à 90	574,6	71,6 %	525,7	84,7 %
TOTAL	802,0	100,0 %	620,8	100,0 %

Les index de corruption compris entre 12 et 39 reflètent une pratique des affaires généralement très corrompue, et les index se rapprochant de 100 sont qualifiés de très éthiques.

VusionGroup pilote son activité dans le respect le plus strict des réglementations internationales relatives à la corruption, notamment en respectant la loi anti-corruption Sapin II en France (équivalents internationaux FCPA ⁽²⁾, UK Bribery Act etc.). Les principes directeurs guidant la société et ses salariés ont été édictés au sein du Code de conduite des affaires (ou Code éthique) déployé en 2021. L'objectif

du Code éthique est d'exposer les normes légales et éthiques ainsi que les pratiques équitables et intègres du Groupe. Le Code de VusionGroup vise à s'assurer que chaque collaborateur - quel que soit son poste ou son niveau de responsabilité - connait, comprend et agit selon les normes éthiques les plus rigoureuses dans tous les aspects de son travail.

⁽¹⁾ OCDE : l'Organisation de coopération et de développement économiques (<https://www.oecd.org/fr/>)

⁽²⁾ FCPA : Foreign Corrupt Practices Act

Il couvre notamment :

- la conformité aux lois de lutte contre la corruption, le blanchiment de capitaux et aux lois régissant le commerce international; l'adhésion au principe fondamental de concurrence loyale ;
- le respect des droits humains, la lutte contre les discriminations, l'égalité de genre et la diversité; le respect des conditions de santé, sûreté et sécurité; l'interdiction de tout type de harcèlement ;
- les sujets de confidentialité d'informations et de délits d'initiés.

Ce Code fait l'objet de revues régulières, à la lumière de :

- l'analyse de notre dispositif de conformité existant ;
- la nouvelle cartographie des risques de corruption, issue d'une nouvelle campagne d'entretiens réalisés auprès de l'ensemble des départements de l'entreprise fin 2023 et début 2024.

Cette analyse est donc constamment revisitée au fur et à mesure de la croissance et l'expansion du groupe.

Ce Code éthique est complété par plusieurs politiques permettant de mettre en lumière et d'explicitier plusieurs volets d'un comportement éthique :

- la politique d'approvisionnement et d'achats durables ;
- le Code de conduite des fournisseurs ;
- la politique de règlements sur les minerais de conflit ;
- la politique environnementale ;
- la politique de lutte contre la discrimination et le harcèlement, l'engagement en faveur des valeurs portées par l'Organisation internationale du Travail des Nations unies, la déclaration en matière de santé et sécurité au travail, la politique en matière du respect des droits de l'homme, la politique en matière du respect des droits du travail, la politique en matière de diversité et d'inclusion, toutes décrites dans le paragraphe « Droits humains » ci-dessus ;
- la politique d'interdiction de financement des partis politiques et groupes de défense ; et
- la procédure relative aux conflits d'intérêts.

L'ensemble de ces politiques est disponible sur notre site www.vusion.com.

Code éthique : diffusion et adhésion auprès des parties prenantes

Afin d'animer en interne la bonne conformité à ces valeurs et politiques, le Groupe s'appuie notamment sur :

- sa formation *e-learning* permettant de comprendre les règles d'éthique ; les équipes sont formées sur la conduite éthique des affaires, y compris sur divers sujets tels que le blanchiment d'argent, la concurrence loyale, les conflits d'intérêts, la corruption passive et active, les pots-de-vin et les paiements de facilitation, les cadeaux et invitations, les œuvres caritatives et le mécénat ainsi que le processus d'alerte. Cette formation est obligatoirement suivie par tous les nouveaux entrants et fait partie du parcours d'intégration.
- sa procédure d'alerte éthique ; décrite ci-dessous ;

- la procédure relative aux conflits d'intérêts ; (également disponible la plateforme interne « ServiceNow »).

Ces outils permettent à chacun de faire preuve d'un bon niveau d'appréciation dans les situations où cela s'avère nécessaire.

Par ailleurs, l'alerte éthique permet à chacun de se sentir à l'aise pour signaler rapidement tout comportement ou toute question qui semble entrer en conflit avec le Code ou les politiques du groupe (Cf "Focus sur la procédure d'alerte (Whistleblowing)").

Le Groupe s'est fixé un objectif clair : s'assurer que chaque collaborateur signe le Code éthique de l'entreprise, afin que les valeurs et principes fondamentaux soient le plus largement partagés et compris. Les campagnes de signatures sont renouvelées chaque année au cours du premier trimestre et lors de l'*on-boarding* pour les nouveaux arrivants.

	2023	2022
Taux de signatures du Code éthique	91%*	95%

* Les campagnes de signature n'incluent pas encore les acquisitions récentes

En matière d'interaction externe avec ses partenaires et fournisseurs, le groupe effectue, dans le cadre de sa politique d'achats durables, une évaluation fine du respect de ces grands principes chez ses fournisseurs de rang 1 (voir section 4.5.2).

Focus sur la procédure d'alerte (Whistleblowing)

Dispositif d'alerte

Depuis 2021, un dispositif d'alerte unique est déployé au sein du Groupe, accessible aux salariés en français et en anglais, mais également aux clients, aux fournisseurs, aux prestataires de services via une adresse e-mail générique dont les destinataires sont au nombre de deux (un manager senior en RH et un manager senior RSE/ direction juridique).

Le dispositif paramétré sur la plateforme interne garantit le principe de confidentialité des signalements.

Ce dispositif permet le recueil des signalements relatifs à l'existence de comportements ou de situations contraires aux lois applicables, aux prescriptions internes et aux valeurs et principes du Groupe rappelés dans le Code éthique. Il permet de signaler un comportement ou une pratique de manière anonyme. Comme cela est indiqué dans le Code éthique et dans la procédure d'Alerte éthique, les signalements peuvent également être adressés auprès des canaux de signalement traditionnels : le service du personnel, la fonction juridique, un manager.

L'ensemble des signalements est consolidé conformément aux dispositions du RGPD⁽¹⁾ et fait l'objet d'un reporting automatisé tous les mois aux deux managers destinataires de l'adresse générique.

En 2023, deux signalements ont été reçus.

	2023	2022	2021
Nombre de signalements reçus	2 ⁽¹⁾	0	2 ⁽¹⁾

(1) Alertes sans objet interne : il s'agit d'un signalement de tentative de débauchage par des sociétés concurrentes.

⁽¹⁾ RGPD : Règlement général sur la protection des données

Lutte contre l'évasion fiscale

Code GRI	Sujet	ODD	Sujet
207-1	Approche de la politique fiscale		
207-2	Gouvernance fiscale, contrôle et gestion des risques		Consommation et production responsables
207-3	Implication des parties prenantes et gestion des questions liées à la politique fiscale		

1

2

3

4

5

6

7

8

9

Dans la lignée de la conduite éthique des affaires, VusionGroup considère qu'une approche cohérente et responsable de la fiscalité constitue un élément fondamental d'une conduite éthique des affaires.

L'évasion fiscale consiste à prendre des mesures pour réduire de manière délibérée le paiement d'une taxe ou d'un impôt. L'évasion fiscale prend des formes différentes comme l'absence de déclaration ou la déclaration de revenus et/ou résultats minorés et peut reposer sur des montages sophistiqués en particulier transfrontaliers.

Afin de réaliser cette ambition de conduite éthique des affaires de lutte contre l'évasion fiscale et face aux défis d'un environnement économique et réglementaire de plus en plus complexe et en constante évolution, VusionGroup s'engage :

- à adopter des pratiques fiscales éthiques en évitant toute forme de planification fiscale agressive, optimisation fiscale abusive ou de montages fiscaux artificiels dont le but serait d'éluider l'impôt ;
- à ne pas faciliter l'évasion fiscale ;
- à respecter les normes éthiques les plus strictes ;
- à veiller à être en conformité avec la législation en vigueur et les pratiques fiscales dans les pays où le Groupe opère.

Le Groupe est soumis à une législation fiscale complexe et évolutive dans les pays dans lesquels il est présent. Il est notamment soumis, du fait de son activité internationale, aux règles régissant les prix de transferts, qui peuvent être particulièrement complexes et sujettes à des interprétations divergentes. Une veille fiscale est assurée, en particulier dans le cadre des initiatives communes prises à l'échelle internationale ou communautaire (OCDE, G20, Union européenne).

En particulier, l'incorporation continue au sein de la législation fiscale française :

- des principes dégagés par l'OCDE⁽¹⁾ en matière de prix de transfert et d'érosion de la base d'imposition et de transfert de bénéfices (« BEPS ») ;
- de la Convention multilatérale pour la mise en œuvre des mesures relatives aux conventions fiscales pour prévenir le BEPS en date du 7 juin 2017 ;
- des règles prévues par la directive du Conseil du 12 juillet 2016 établissant des règles contre les pratiques d'évasion fiscale affectant directement le fonctionnement du marché intérieur (l'« ATAD ») ; et
- des dispositions prévues dans la proposition de directive visant à établir une assiette commune consolidée pour l'impôt sur les sociétés (« ACCIS ») qui pourraient alourdir la charge fiscale pesant sur le Groupe.

Ainsi, le Groupe traite avec intégrité et transparence toute question fiscale le concernant et gère les questions fiscales en ne recourant pas à l'évasion fiscale, en ne créant pas de structures dépourvues de substance économique ou commerciale, en particulier dans les pays considérés comme des paradis fiscaux. Toutes les opérations et transactions réalisées reposent sur une réalité économique et VusionGroup ne cherche pas à éviter l'impôt au travers de structures prévues à cet effet. Pour ce faire, VusionGroup paie des impôts et des taxes dans les pays où les activités commerciales génèrent des bénéfices et où de la valeur est créée, veillant à ce que la répartition du résultat au sein du Groupe soit cohérente avec la valeur ajoutée créée dans chaque juridiction. Le Groupe souhaite par sa politique fiscale assurer la sécurité de ses opérations tout en recherchant une gestion fiscale dans le respect des normes, lois et réglementations fiscales nationales, européennes et internationales et en appliquant les principes de l'OCDE aux transactions effectuées dans le Groupe.

Le Groupe applique aussi ces principes dans ses relations avec les tiers et refusera notamment toute modalité contractuelle inhabituelle ayant manifestement pour objet de permettre des pratiques d'évasion fiscale par un tiers.

⁽¹⁾ OCDE : l'Organisation de coopération et de développement économiques (<https://www.oecd.org/fr/>)

Statut de conformité juridique

VusionGroup n'a pas fait l'objet d'incident de conformité en 2023:

Statut de conformité juridique

Cas de violations des droits des peuples autochtones (GRI 411-1)	0
Cas de non-conformité concernant l'impact des produits et services sur la santé et la sécurité (GRI 416-2)	0
Cas de non-conformité concernant l'information et l'étiquetage des produits et services (GRI 417-2)	0
Cas de non-conformité concernant les communications marketing (GRI 417-3)	0
Plaintes fondées relatives à l'atteinte à la confidentialité des données des clients et aux pertes de données des clients (GRI 418-1)	0
Incidents de non-conformité liés aux permis, réglementations ou normes en matière d'eau	0
Réception d'amendes significatives en raison d'une violation des réglementations relatives à la fourniture ou à l'utilisation de produits ou de services	0
Réception d'amendes concernant des dommages à l'environnement, ou tout litige y afférent	0
Réception d'amendes significatives ou de sanctions non pécuniaires pour violation de la loi	0
Litiges impliquant des comportements anticoncurrentiels, antitrust ou monopolistiques	0

En 2023, le groupe Vusion n'a connu aucun des incidents mentionnés ci-dessus.

En interaction avec nos parties prenantes

Dialogue avec les parties prenantes

Code GRI	Sujet	ODD	Sujet
2-29	Approche de l'engagement des parties prenantes		
203-2	Impacts économiques indirects significatifs		Villes et communautés durables

VusionGroup entretient un dialogue régulier avec ses parties prenantes en utilisant divers moyens de communication et d'interaction, pour assurer une transparence dans ses initiatives en matière de responsabilité sociale et sociétale, afin de répondre aux attentes du marché et des investisseurs. Les parties

prenantes de VusionGroup sont identifiées comme des groupes et des personnes externes et internes à l'entreprise tels que les clients, les collaborateurs, les investisseurs, les partenaires commerciaux et les fournisseurs, ainsi que les communautés et les autorités publiques.

VusionGroup communique régulièrement avec ses nombreuses parties prenantes *via* diverses méthodes :

Parties prenantes	Attentes	Moyens de dialogue	
 Clients	<ul style="list-style-type: none"> Solutions digitales innovantes permettant une création de valeur accrue grâce à une optimisation de leur performance opérationnelle, économique et environnementale Éthique Qualité de service Excellence opérationnelle Cybersécurité 	<ul style="list-style-type: none"> Salons et expositions Étude de satisfaction [questionnaire NPS] Service après-vente Support clients Site internet Supports de contractualisation 	1
 Partenaires distributeurs	<ul style="list-style-type: none"> Collaboration Relations pérennes Juste rémunération 	<ul style="list-style-type: none"> Contrats de partenariat Revue d'affaires Formations Prospection commerciale Support technique et support marketing Code de conduite 	2
 Collaborateurs	<ul style="list-style-type: none"> Formation et développement Évolution dans le meilleur environnement possible Santé et sécurité au travail Bien-être au travail (épanouissement et réalisation des ambitions) et juste rémunération Éthique Équité et égalité des chances, diversité et inclusion Valeurs sociétales 	<ul style="list-style-type: none"> Intranet Message du Président Réunions de direction Comités d'entreprise Comités d'hygiène et de sécurité Processus de revue managériale semestrielle et questionnaire satisfaction [eNPS] Code éthique Dispositif d'alerte Écoles et universités 	3
 Fournisseurs	<ul style="list-style-type: none"> Santé et sécurité au travail Transaction économique équilibrée Relations pérennes 	<ul style="list-style-type: none"> Appels d'offres Questionnaires d'évaluation RSE Questionnaires de sécurité Audits réguliers Code de conduite fournisseurs Dispositif d'alerte 	4
 Investisseurs	<ul style="list-style-type: none"> Performance financière (création de valeur et rentabilité) Engagement RSE Clarté, transparence, gouvernance 	<ul style="list-style-type: none"> Visioconférences Entretiens investisseurs Roadshows Assemblée générale Site internet et adresse "investors@vusion.com" Évaluations (<i>ratings</i>) Document d'enregistrement universel 	5
 Autorités de tutelle/Régulateur	<ul style="list-style-type: none"> Éthique Respect et conformité des lois et règlements Respect de l'environnement et de la sécurité 	<ul style="list-style-type: none"> Contacts réguliers avec l'AMF et les autorités fiscales; Déclarations de formalités régulières; réponses aux enquêtes et audits; 	6
 Communautés, société et planète	<ul style="list-style-type: none"> Influence socioéconomique positive, en créant des emplois, des solutions intelligentes et durables Création de valeur Réduction de l'impact environnemental et aide aux clients et fournisseurs pour en faire de même Réduction des risques Protection de l'environnement Droits humains et éthique Protection des consommateurs RGPD 	<ul style="list-style-type: none"> Site internet et publications Politiques du Groupe Évaluations (<i>ratings</i>) Procédure de filière de recyclage Lancement de partenariats (lutte contre le gaspillage alimentaire) 	7
			8
			9

L'écoute, le dialogue et l'intégration de toutes ses parties prenantes alimentent la stratégie de responsabilité sociétale du Groupe. Ce dialogue régulier permet de mieux appréhender les évolutions et les enjeux, ce qui permet de les hiérarchiser et de les intégrer dans la démarche de responsabilité sociétale du Groupe. La cartographie des parties prenantes est régulièrement réévaluée.

Mesurer la satisfaction client : le *Net Promoter Score* de VUSION

KPI	Code GRI	Sujet	ODD	Sujet
NPS	203-2	Impacts économiques indirects significatifs		Villes et communautés durables

Fin 2020, nous avons lancé notre programme « Customer First », ancré dans notre conviction que des niveaux élevés de satisfaction et de fidélité des clients conduisent les consommateurs à devenir nos plus grands préconisateurs en nous recommandant auprès d'autres prospects. Aussi, le Groupe s'attache à favoriser une expérience positive à chaque étape principale du parcours client afin d'activer ce cercle vertueux.

L'indicateur que nous avons retenu est le *Net Promoter Score* (NPS). Il s'agit d'un outil de mesure de la fidélité et de la satisfaction client largement utilisé. Il s'agit de demander aux clients dans quelle mesure ils sont susceptibles de recommander votre produit ou service à d'autres personnes sur une échelle de 0 à 10. Notre enquête de satisfaction client est déployée partout dans le monde. Elle est liée à notre système de gestion de la relation client et à notre outil d'analyse Power BI.

Le NPS nous aide à mesurer la façon dont les clients perçoivent notre service et le succès de notre entreprise.

Avec un NPS global légèrement supérieur à 65 (vs 55 en 2022), VusionGroup se situe dans la fourchette haute du secteur SaaS et logiciels et reste engagé sur une voie de nette amélioration. Ce NPS positif a été atteint en adoptant une approche véritablement centrée sur le client. Une seule expérience négative suffit à transformer un promoteur

potentiel en détracteur ; nous avons donc appris à porter une attention particulière à chaque interaction avec le client.

Les raisons d'insatisfaction de nos clients changent à chaque semestre. Pour chaque motif, un plan d'action a été mis en place par VusionGroup. Cependant, certains problèmes surviennent en raison du contexte particulier de l'industrie des composants électroniques chaque année. L'augmentation du volume de clients tend également à perturber les délais de livraison et la disponibilité des produits. Tous les clients mécontents sont contactés par téléphone afin de garantir que les actions proposées permettent de résoudre efficacement les problèmes et d'éviter leur récurrence à l'avenir. Les plans d'action établis avec les parties prenantes (clients, partenaires...) ont permis à VusionGroup d'augmenter le résultat du NPS chaque année.

NPS	2023	2022	2021
	65.88	55.31	49.47

Les valeurs de ce tableau concernent la valeur acquise à la fin de l'année lors de la campagne NPS H2 de l'année respective.

Initiatives et organismes soutenus

Norme GRI	Code GRI	Sujet	ODD	Sujet
Informations générales	2-28	Adhésions à des associations		Villes et communautés durables

Toute relation entre VusionGroup et les partis politiques et leurs représentants est guidée par les principes les plus élevés de transparence et d'éthique. Le Groupe ne fait pas de contributions politiques - ni en espèces ni en nature -, d'activités de *lobbying* ou d'autres activités au-delà des objectifs associatifs mentionnés ci-dessus et n'autorise pas

le remboursement des contributions politiques privées. Tout engagement politique et toute contribution faite par les employés du Groupe sont considérés comme personnels et entièrement volontaires et ne sont en aucun cas soutenus par VusionGroup.

Nous soutenons



Nous adhérons



VusionGroup soutient plusieurs organisations et associations et participe à plusieurs tables rondes et forums d'échanges internationaux :

- UN Global Compact : VusionGroup s'est engagé à prendre en compte dans ses actions et ses processus internes les 10 principes clés pour construire une société plus durable. Les principes particulièrement applicables à

l'entreprise sont les droits humains, le droit du travail, la discrimination, la protection de l'environnement et la corruption. Cet engagement est parfaitement aligné aux multiples facettes de notre programme Positive Commerce ;

- VusionGroup a signé la Charte de la Diversité. Créée en 2004, il s'agit d'un document d'engagement ouvert à la signature de tout employeur qui le souhaite par une démarche volontariste, agir en faveur de la diversité et dépasser ainsi le cadre légal et juridique de la lutte contre les discriminations. Par cette convention, VusionGroup s'est engagé à promouvoir la diversité. La charte encourage ainsi tous les acteurs économiques à adopter des pratiques qui favorisent l'égalité et la justice sociale ;
- VusionGroup est membre des « Women's Empowerment Principles » afin de promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes sur le lieu de travail, sur le marché et au sein de la communauté ;
- En plus de répondre à sa campagne annuelle, VusionGroup soutient financièrement le Carbon Disclosure Project (CDP) en tant que « enhanced » supporter.

Cercle économique

Nous avons rejoint le Consumer Goods Forum : la seule organisation qui rassemble les détaillants et les fabricants de biens de consommation. Grâce à sa portée mondiale, au

leadership de ses dirigeants et à l'accent mis sur la collaboration entre détaillants et fabricants, le Consumer Goods Forum suscite des changements positifs et contribue à relever les principaux défis auxquels est confronté le secteur : la durabilité environnementale et sociale, la santé, la sécurité alimentaire et l'exactitude des données relatives aux produits.

En outre, nous sommes membres de la Plateforme « Future of Consumption » du World Economic Forum afin de faire progresser, de partager et de promouvoir nos connaissances sur les évolutions du commerce. Le Forum réunit les principaux dirigeants politiques, économiques, culturels et autres de la société afin de définir les programmes mondiaux, régionaux et sectoriels.

VusionGroup fait également partie de Perifem, qui s'efforce d'impliquer tous les acteurs du secteur de la distribution afin de créer un écosystème commercial plus responsable.

En s'impliquant dans les associations mentionnées précédemment, le Groupe s'engage à soutenir les causes majeures pour l'entreprise et l'industrie dans laquelle elle évolue, ainsi qu'à des sujets liés à l'ESG.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

Fondations & mécénat culturel

Code GRI	Sujet	ODD	Sujet
203-1	Investissements dans les infrastructures et mécénat		Villes et communautés durables

Nous soutenons cette année encore la Women Initiative Foundation pour promouvoir les femmes dans les entreprises et dans l'économie en général.

Animée par la volonté d'agir en entreprise citoyenne, et en lien avec sa passion pour l'innovation, VusionGroup développe progressivement une politique de mécénat culturel, avec un premier choix qui s'est porté sur la musique et le soutien au festival de Verbier. En 2023, l'entreprise a versé 95 K€ à la fondation d'utilité publique du Verbier Festival, *via* la Fondation de France.

Ce choix de la musique est lié d'abord au caractère universel du langage que constitue la musique. Pour une entreprise aussi internationale et multiculturelle que VusionGroup, un langage universel tel que la musique représente un symbole de notre culture d'entreprise. D'autre part, au plan managérial, l'orchestre est une magnifique représentation de l'organisation humaine qu'est une entreprise, chacun jouant de son instrument mais l'ensemble jouant une partition commune en harmonie, avec un langage commun qui transcende les cultures et les nationalités. C'est à ce titre une puissante métaphore de l'entreprise globale. Voilà pourquoi le premier choix en terme de mécénat s'est porté sur la musique.

Le festival musical de Verbier est l'un des plus importants festivals mondiaux par l'importance de son académie et son rôle dans la formation des musiciens, avec Aspen (États-Unis), Tangelwood (États-Unis), Lubeck (Allemagne) et le Pacific Music Festival (Japon). Les plus grands maîtres s'y produisent chaque année, et pendant toute la durée du festival, ce sont ces concertistes professionnels qui sont les enseignants de l'académie, en faisant un lieu de transmission privilégié. Depuis 30 ans environ 3 000 musiciens de toutes nationalités sont passés par l'académie (dont beaucoup de musiciens français tels que Renaud

Capuçon). Les alumni de l'académie du festival de Verbier jouent aujourd'hui dans les plus grands orchestres du monde, preuve de l'importance académique et éducative majeure du festival. L'académie forme des solistes et des musiciens de chambre et d'orchestres (au sein de trois orchestres de différentes classes d'âge). Le festival développe également une politique de médiation culturelle pour promouvoir la musique classique auprès de nouveaux publics, ainsi que des partenariats internationaux.

Autres projets 2024/25 de politique de mécénat culturel :

VusionGroup travaille à des projets de mécénats et de partenariats culturels au sein de la ville de Nanterre (où se situe le siège du Groupe) notamment avec le Théâtre des Amandiers de Nanterre. L'organisation de conférences de philosophie ainsi que d'autres projets sont à l'étude avec le Comité d'entreprise.

Net Zero Initiative for IT

VusionGroup a rejoint le groupe d'étude Net Zero Initiative for IT (NZI4IT) en juin 2023, qui a été organisé par Carbone 4 pour comprendre le rôle des solutions numériques dans l'effort mondial de neutralité carbone.

Carbone 4 accompagne les entreprises dans la transformation des organisations vers la décarbonation et l'adaptation au changement climatique. Trait d'union entre l'excellence scientifique et le monde économique, ils aident leurs clients à appréhender le monde qui se dessine. L'initiative « Net Zero » est le tout premier référentiel pour une neutralité carbone collective à l'échelle mondiale. Portée par Carbone 4 depuis 2018, NZI4IT vise à donner aux entreprises les moyens de transformer leurs activités vers une économie neutre en carbone.

Les objectifs de ce projet sont les suivants :

- 1) créer un groupe de travail de haut niveau composé d'entreprises, d'universitaires, d'institutions et d'experts compétents dans le domaine de l'IT et de l'atténuation des changements climatiques ;
- 2) étudier plusieurs sujets liés à la question générale du rôle de l'IT dans l'effort mondial de neutralité carbone, en particulier la question de l'évitement des émissions et de l'élimination du carbone ;
- 3) publier les résultats de chaque domaine de travail, en produisant des lignes directrices et des outils qui aideront toutes les parties prenantes à comprendre le rôle de l'IT dans la réalisation de l'objectif mondial de neutralité carbone.

VusionGroup se basera sur ces études pour mettre en place une méthodologie fiable et pertinente sur les émissions évitées en 2024.

4.3 Stratégie climat : décarboner nos solutions

VusionGroup a renouvelé son soutien au Pacte mondial des Nations Unies et a confirmé son action pour le climat conformément à l'Accord de Paris, en s'engageant à :

- élaborer un scénario de modèle économique compatible avec une limitation du réchauffement climatique inférieure à 1.5 °C ;
- travailler à la réduction de son intensité carbone, contribuant ainsi à la réduction des émissions de CO₂ dans le secteur de la distribution ;
- s'engager en 2024 vers la certification de ces objectifs par la SBTi, qui attestera leur alignement sur l'objectif de l'Accord de Paris ;
- approfondir les cas d'usage chez ses clients, permettant d'éviter des émissions de carbone supplémentaires.

Nous avons développé plusieurs programmes afin de répondre à ces priorités avec des solutions concrètes comme indiqué ci-dessous. Nous estimons que la mesure et la portée de nos réalisations sont prises en compte dans les normes d'information et les indicateurs clés de performance suivants :

Le Groupe a obtenu la certification ISO 14001 en 2022 : la certification ISO 14001 est l'outil de référence pour prendre en compte les enjeux environnementaux, améliorer la performance environnementale et son suivi et contribuer ainsi aux objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU.

4.3.1 Bilan carbone scopes 1, 2 et 3 et intensité carbone

Bilan carbone

KPI	Code GRI	Sujet	ODD	Sujet
Bilan carbone scopes 1, 2, 3 et intensité carbone de nos solutions	305	Émissions		Lutte contre les changements climatiques
	302	Énergie		Industrie, innovation et infrastructure

Comprendre notre empreinte carbone est la première étape essentielle à toute mesure forte visant à la réduire. C'est la raison pour laquelle nous avons lancé dès 2020 une série de projets ambitieux visant à modéliser notre empreinte carbone de façon exhaustive (scopes 1, 2, 3). Nous sommes responsables des émissions sur l'ensemble de la chaîne de valeur, y compris au niveau de nos fonctions support, ainsi que sur tout le cycle de vie du produit, de l'approvisionnement en matériaux, à la production, en passant par l'utilisation, le transport, et la récupération des matériaux en fin de vie. Nous avons réalisé notre audit carbone en 2022, avec pour mission d'établir une base solide et forte à partir de laquelle dresser un plan d'action sur plusieurs années.

Pour rappel, le GHG Protocol ⁽¹⁾ définit la méthode de calcul des émissions carbone et les périmètres à considérer :

Les émissions de scope 1 sont les gaz à effet de serre résultant de la combustion de carburants provenant de sources que nous possédons ou exploitons – comme les véhicules ou le gaz naturel pour le chauffage.

Les émissions de scope 2 correspondent à celles résultant de l'utilisation de l'électricité.

Les énergies renouvelables génèrent des émissions de scope 2 minimales, tandis que la combustion du charbon, du pétrole ou du gaz naturel pour produire de l'électricité libère du dioxyde de carbone et d'autres gaz à effet de serre dans l'atmosphère.

Les émissions de scope 3 correspondent à toutes les autres émissions indirectes qui interviennent dans la chaîne de valeur d'une entreprise, y compris les activités en amont et en aval : plus précisément, l'analyse du cycle de vie de

⁽¹⁾ GHG Protocol: Greenhouse Gas Protocol (<https://ghgprotocol.org/>)

l'ensemble des produits commercialisés par le Groupe, de l'extraction minière à l'assemblage industriel, des emballages et transports nécessaires à chacune de ces étapes, pour finir avec les émissions induites par l'usage chez les clients et la fin de vie de ces produits. Le scope 3 comprend également les émissions carbone des biens utilisés (bureaux, entrepôts), des serveurs, les émissions liées aux déplacements des salariés tant au travers de

voyages professionnels que pour les trajets domicile - lieu de travail, et enfin, les achats de biens et services.

Le bilan carbone de VusionGroup est détaillé ci dessous (les valeurs sont arrondies) : sans surprise dans notre secteur d'activité technologique, le cycle de vie de nos produits représente la part majeure de cette empreinte.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

Tonne eq CO ₂	2023	2022 révisé*	2022
Scope 1	645	682	562
Scope 2	449	427	418
Scope 3	135 871	100 321	121 200
TOTAL	136 965	101 430	122 180

* le bilan carbone 2022 a été affiné en 2023 avec un degré de certitude supérieur, notamment en matière de réconciliation des catégories 3.1, 3.4, 3.11 et 3.12 avec le chiffre d'affaires consolidé sur l'exercice et le nombre d'IoT commercialisés correspondant. Pour ce qui concerne le scope 1, les travaux de reporting concernant la consommation et le nombre de véhicules de la flotte entreprise ont également été revus et fiabilisés. VusionGroup mesure l'empreinte de ses activités, celle de ses employés, et de sa consommation énergétique sur les scopes 1, 2 et 3 selon le cadre général proposé par le GHG Protocol. La comptabilité carbone, commune à toutes les sociétés du Groupe, s'appuie sur les référentiels internationaux : GHG Protocol, Agence internationale de l'énergie, ISO 14064-1-2016.

Les données de l'ensemble des filiales du Groupe sont consolidées pour réaliser la déclaration : nous agrégeons les émissions de gaz à effet de serre par poste correspondant pour chacun de nos bureaux et chacune de nos filiales à travers le monde. Plus d'informations peuvent être retrouvées dans la note méthodologique en section 4.7 (indicateur 2).

L'évolution entre les deux exercices annuels 2022 révisé et 2023 est principalement due à :

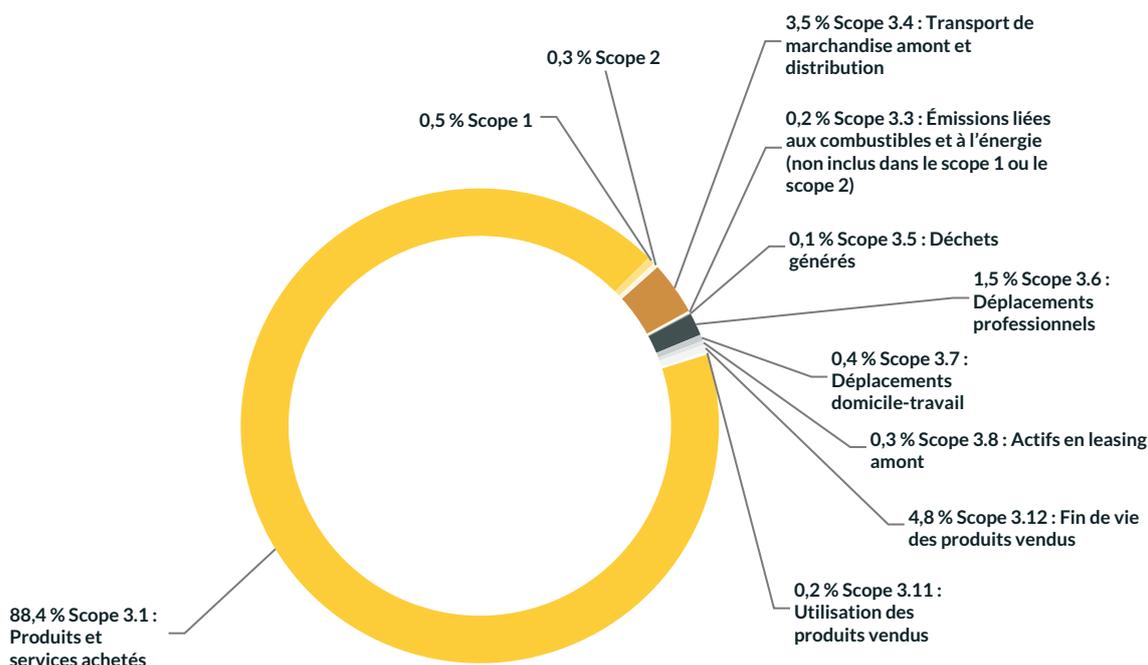
- scope 3 : la croissance du chiffre d'affaires (+30 %) , induisant la hausse correspondante des produits et services achetés, transport de marchandise amont et distribution, utilisation des produits vendus, fin de vie des produits vendus ;
- scope 2 et 3 : la hausse des effectifs (+39 %) sous l'effet conjugué de la croissance interne et externe (entrée en périmètre de Belive et Memory) :
 - une légère augmentation des déplacements professionnels, déplacements domicile travail, déchets

généralisés, actifs en leasing amont constitué par la flotte véhicule du Groupe,

- la location de nouveaux bureaux, notamment aux États-Unis, (augmentation du scope 2 : émissions indirectes liées à la consommation d'électricité) ;
- scope 1 : la diminution de consommation de gaz au sein de notre entrepôt principal, sous l'effet de plusieurs mesures d'économies prises en 2023.

Le bilan carbone du cœur de métier (c'est à dire la production d'IoT) est très largement marqué par la contribution des matières premières nécessaires à la fabrication des différents composants électroniques (environ 88 %) et parmi ces derniers, le poids du PCB (*Printed Circuit Board*) est prépondérant.

Les composants électroniques ont un impact important sur le changement climatique car ils nécessitent un grand nombre d'étapes entre extraction minière, traitement des minéraux, métallurgie, chimie lourde, chimie fine, qui consomment de l'énergie et de l'eau.



Ambitions de réduction des scopes 1 et 2 et du scope 3

KPI	Code GRI	Sujet	ODD	Sujet
Mesures prises en faveur du scope 3	305	Émissions		Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

L'entreprise a établi en 2022 un indicateur d'intensité carbone, pour mesurer les gains d'efficacité carbone de son modèle économique et toutes les initiatives entreprises sur l'ensemble de la chaîne de valeur. L'objectif est de réduire les émissions pour chaque euro de richesse créé. Bien que l'ambition de réduction carbone se décline en ratio sur la valeur ajoutée créée, la CSRD⁽²⁾ requiert l'établissement de ce ratio sur le chiffre d'affaires :

	2023	Retraité 2022	2022
Bilan carbone scopes 1, 2 et 3 (Tonne eq CO ₂)	136 965	101 430	122 180
Chiffre d'affaires (M€) ajusté *	806	621	621
Intensité carbone (T eq CO ₂ /M€ de chiffre d'affaires)	170	163	197

* Les données financières ajustées sont définies en section 5 de ce DEU 2023.

Cette intensité carbone présente une légère augmentation entre 2022 et 2023, (+ 4 %) sous l'effet de tailles d'étiquettes supérieures en 2023 au sein du mix produits. VusionGroup a défini la trajectoire souhaitée de son intensité carbone calculée sur le chiffre d'affaires, vers une réduction de - 40 % à horizon 2027, ce qui reste la cible. L'introduction de la nouvelle gamme EdgeSense constituant le levier majeur de progrès, dont l'effet sera mesuré dès 2024.

En 2023, VusionGroup s'est également engagé auprès de la Science Based Targets initiative et soumettra ses objectifs pour validation en 2024.

Cette décision introduit une nouvelle méthodologie pour le calcul d'intensité carbone (basée sur un indicateur de valeur ajoutée ou marge sur coûts variables et non plus de chiffre d'affaires) ainsi qu'une nouvelle trajectoire à - 51,6 % minimum, à horizon 2030.

	2023	Retraité 2022	2022
Bilan carbone scope 3 uniquement (Tonne eq CO ₂)	135 871	100 321	121 200
Valeur ajoutée [Marge sur coûts variables ajustée] M€*	206	131	131
Intensité carbone (T eq CO ₂ /M€ de marge)	661	763	922

* Les données financières ajustées sont définies en section 5 de ce DEU 2023.

Après avoir renforcé le degré de certitude des calculs relatifs au bilan carbone 2022, (cf 4.3.1), la première performance de progrès réalisés sur l'année de référence 2022 peut être mesurée : -13,4 % de baisse en intensité carbone.

Pour rappel, la Science Based Targets initiative est un projet conjoint du Carbon Disclosure Project (CDP), du Global compact des Nations unies, du World Resource Institute (WRI) et du World Wildlife Fund (WWF). Il offre un label et une reconnaissance aux entreprises qui définissent un plan ambitieux pour réduire leur empreinte carbone et contribuer ainsi au respect de l'Accord de Paris.

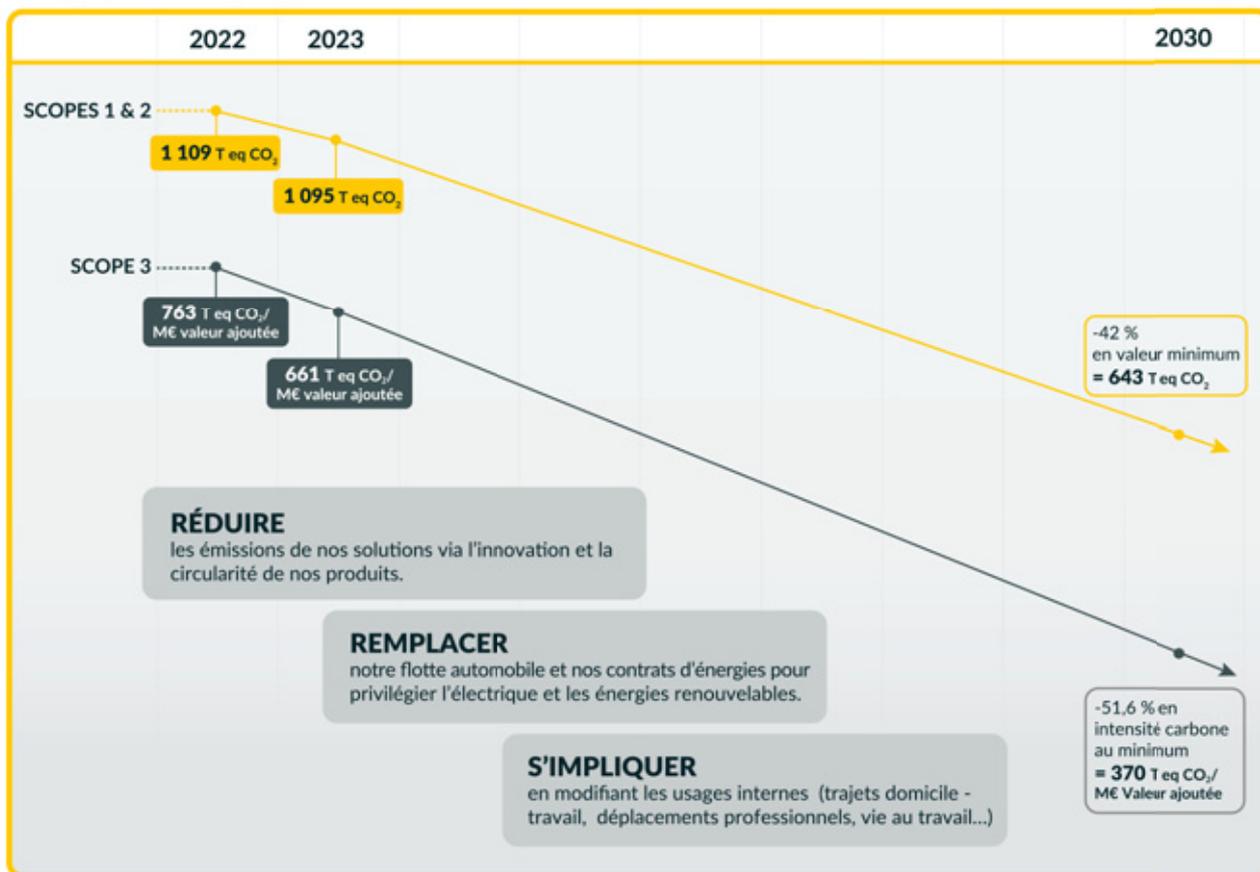
En complément de l'objectif intensité sur leur scope 3, la SBTi demande aux entreprises de s'engager à réduire en valeur absolue leurs scopes 1 et 2, à hauteur de - 42 % minimum.

⁽²⁾ Corporate Sustainability Reporting Directive

S'engager pour contribuer à l'atteinte des objectifs de l'Accord de Paris

« Objectifs à soumettre pour approbation en 2024 »

VusionGroup



- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9

Compensation carbone

VusionGroup reste déterminé dans son engagement pour la responsabilité environnementale, en choisissant de ne pas utiliser de compensation carbone dans le cadre de sa stratégie de développement durable.

À ce stade de notre développement organisationnel, nous mettons l'accent sur la réduction des émissions par le biais d'actions proactives et directes sur nos émissions de GES ⁽³⁾ scopes 1, 2 et 3. Cette approche démontre notre engagement à apporter des contributions tangibles à l'atténuation de notre empreinte carbone, sans utiliser de crédits carbone comptabilisés comme des réductions d'émissions. Cette approche est celle exigée par la Science Based Targets initiative (SBTi).

En renonçant à l'utilisation de compensation carbone, VusionGroup fait preuve d'une attitude proactive en s'attaquant à son impact sur l'environnement plutôt que de compter sur des mesures externes pour compenser ses émissions.

Cette approche s'aligne sur nos principes de transparence et de responsabilité sociétale. Nous avons une vision à long terme, composée de pratiques commerciales durables et d'une innovation durable, puisque nous recherchons activement des solutions pour minimiser notre empreinte environnementale.

En choisissant la voie de la responsabilité environnementale proactive et en donnant la priorité aux stratégies de réduction directe des émissions, VusionGroup se positionne en tant que leader dans un avenir plus vertueux.

⁽³⁾ Gaz à effet de serre

4.3.2 La décarbonation de notre offre

KPI	Code GRI	Sujet	ODD	Sujet
Nombre de brevets contribuant aux ODDs	305	Émissions		Consommation et production responsables

VusionGroup met en œuvre la réduction de ses émissions de gaz à effet de serre à plusieurs stades du cycle de vie : pendant la phase de conception, de livraison, d'utilisation, et en fin de vie.

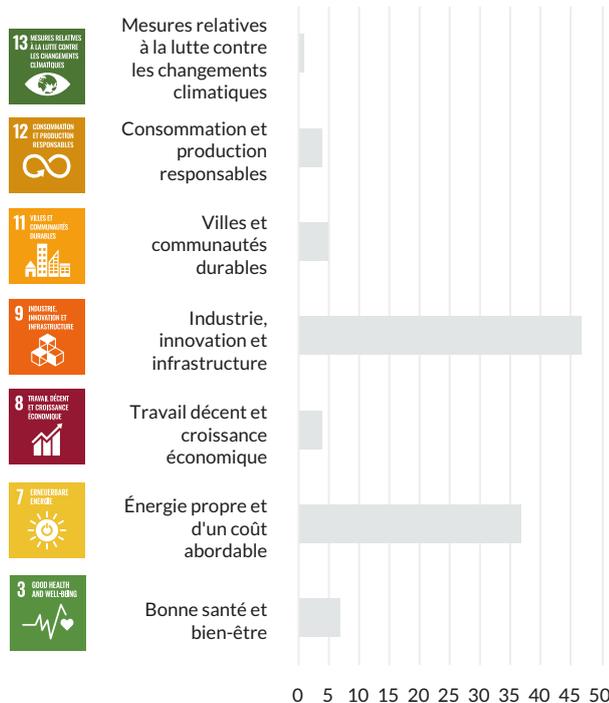
La recherche et Développement est un poste primordial dans la stratégie de l'entreprise. VusionGroup investit continuellement pour rester leader sur le marché grâce à une offre innovante et faiblement émettrice par rapport à ses challengers.

En 2023, 712 brevets sont actifs sur + 137 familles différentes.

Familles de brevets VusionGroup contribuant aux ODD ⁽⁴⁾

Notre équipe de protection de la propriété intellectuelle a analysé le nombre de familles de brevets de VusionGroup qui contribuent aux 17 Objectifs de développement durable. Sur 137 familles de brevets, 56 (représentant 41 % de nos familles de brevets) contribuent aux ODD suivants :

- ODD 3 : Bonne santé et bien-être (voir section 4.5)
- ODD 7 : Énergie propre et d'un coût abordable (voir section 4.3)
- ODD 8 : Travail décent et croissance économique (voir section 4.5)



ODD 9 : Industrie, innovation et infrastructure (voir section 4.3)

ODD 11 : Villes et communautés durables (voir section 4.5)

ODD 12 : Consommation et production responsables (voir section 4.4)

ODD 13 : Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques (voir section 4.3)

La plupart de nos brevets contribuent aux ODD 9 et 12 avec respectivement 47 et 37 familles de brevets. Veuillez noter que plusieurs familles de brevets contribuent à plus d'un ODD.

Notre ADN : des solutions bas carbone dès leur phase de conception



Le développement de produits durables est inscrit dans notre ADN. VusionGroup a toujours conçu des produits bas carbone, autant lors de leur éco-conception que pendant leur utilisation. Notre dernière innovation EdgeSense est l'illustration parfaite de notre engagement : des étiquettes sur rail mutualisant une seule source d'énergie et de contrôle, et émettant de - 30 % à - 50 % ⁽⁵⁾ d'équivalent CO₂ par rapport aux gammes traditionnelles, tout en offrant nos fonctionnalités digitales les plus innovantes."

Andreas Rössl
Chief Technical Officer



⁽⁴⁾ ODD : objectifs de développement durable (<https://sdgs.un.org/fr/goals>)

⁽⁵⁾ On compare ici les émissions de gaz à effet de serre d'un nombre équivalent d'étiquettes sur rail EdgeSense et d'étiquettes traditionnelles.

IoT ultra-basse consommation

KPI	Code GRI	Sujet	ODD	Sujet
Analyse du cycle de vie	301	Matières		Industrie, innovation et infrastructure
	302	Énergie		Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
	305	Émissions		
Nombre de brevets dédiés à un IoT à bas carbone	305	Émissions		Consommation et production responsables
	302	Énergie		Énergie propre et d'un coût abordable

Le Groupe a une expertise sans égale dans la technologie e-Paper couleur (papier électronique), technologie d'affichage que nous utilisons. Elle imite l'aspect du papier et consomme un minimum d'énergie. Les afficheurs à base d'encre électronique (EPD) utilisent les mêmes encres que l'impression traditionnelle. Ils comportent de minuscules capsules remplies de particules chargées d'encre. Après application de la bonne charge électrique, un EPD crée des images haute résolution, avec le même niveau de contraste et de lisibilité qu'un support imprimé. Une fois le texte et les images visibles, l'EPD n'a plus besoin d'énergie pour maintenir l'affichage (technologie bistable). Nos étiquettes DTP (*Dual Transistor Pixel*) utilisent un pixel à double transistor, un procédé breveté qui apporte une expertise supplémentaire dans les affichages à faible consommation d'énergie.

Nos équipes R&D cherchent en permanence à réduire la consommation d'énergie et à concevoir de nouveaux modèles d'étiquettes pour supprimer totalement le besoin de batterie.

Offrir une solution cloud à nos clients

VusionGroup a créé la plateforme VUSION Retail IoT Cloud afin d'aider les commerçants à accélérer leur transition numérique et transformer leurs magasins physiques en de véritables environnements numérisés, automatisés et pilotés par les données, connectés aux consommateurs et aux fournisseurs.

L'informatique dématérialisée (« Cloud computing ») et la durabilité émergent comme des tendances de transformation. L'informatique dématérialisée se définit par des infrastructures IT partagées en ligne à grande échelle. Elle bouleverse la manière de fournir et de gérer les services informatiques en entreprise. Elle permet de collecter, stocker et analyser d'énormes quantités de données, de réduire le coût total de possession des biens informatiques et d'accroître la capacité d'adaptation de l'entreprise. Ces nouvelles tendances nous permettent également de réduire notre impact sur l'environnement : depuis 2018, nous avons entamé la réduction de nos infrastructures et nos ressources informatiques sur site au profit de solutions sur le Cloud et sans serveur. Avec 81,8 millions d'EEG connectées *via* le Cloud en 2023 vs 50 millions en 2022 et vs 31 millions en 2021, nous avons bâti la première plateforme IoT mondiale pour le commerce physique. Baptisée VUSION, cette plateforme est hébergée sur le Cloud Microsoft Azure, qui s'est engagé à alimenter l'intégralité de ses centres de données en électricité renouvelable d'ici 2025 (Microsoft_Cloud_Carbon_Study_2018, actualisée en 2020).

Notre solution Cloud repose sur quatre paramètres fondamentaux.

Facteur et avantages	Technologie
1 Approvisionnement dynamique des ressources : l'optimisation des serveurs actifs permet d'économiser jusqu'à 47 % d'énergie.	Basé sur les dernières technologies pour fournir de la capacité à la demande ; capable d'activer les ressources au moment où le besoin s'en fait ressentir, indépendamment de la capacité du serveur. Les nouveaux serveurs et ressources informatiques sont activés automatiquement en cas de pic de demande. Certaines ressources de capacité sont neutralisées lorsque le « seuil d'inactivité » est franchi.
2 Multi-tenant : permet à de nombreux utilisateurs d'un bâtiment d'utiliser globalement moins d'énergie que le même nombre d'utilisateurs utilisant chacun leur propre infrastructure.	Architecture de distribution SaaS qui permet à tous les clients d'accéder au même logiciel sur un ou un ensemble de serveurs liés. En combinant les modèles de la demande propres à de nombreuses entreprises, les pics et les creux des besoins en ressources se lissent et réduisent le besoin d'infrastructures supplémentaires.
3 Utilisation des serveurs : augmenter les taux d'utilisation des ressources (par rapport aux faibles niveaux actuels de 10 à 20 %) pour améliorer significativement l'efficacité énergétique.	Des applications basées sur des architectures sans serveur afin que la puissance de calcul, le stockage, les réseaux et la sécurité soient répartis entre les services disponibles ; la distribution virtuelle des logiciels garantit que les différentes applications s'exécutent « séparément » sur un hôte physique, ce qui améliore l'efficacité du centre de données. Un logiciel éco-conçu qui utilise des algorithmes plus économes en énergie, réduisant le temps d'exécution, l'utilisation de la mémoire et les fonctionnalités inutiles, et optimisant le volume de données générées.
4 Partenariat avec Microsoft Azure	Des objectifs très clairs et ambitieux pour l'empreinte environnementale des centres de données.

Mutualisation des infrastructures

VusionGroup a noué des partenariats avec les principaux fabricants de technologie Wi-Fi pour simplifier ses solutions et éviter toute infrastructure propriétaire et supplémentaire pour connecter ses IoT. Nos protocoles de communication IoT sont désormais intégrés dans les points d'accès Wi-Fi. Par conséquent, les déploiements Wi-Fi haut débit de nouvelle génération permettent de faire converger tous les besoins de connectivité du « back office » et du magasin. Les investissements des magasins en matériel et services s'en trouvent considérablement réduits et leur retour sur investissement est amplifié tout en limitant de manière significative l'empreinte carbone de la solution (économie d'une infrastructure dédiée).

Le Groupe compte aujourd'hui un puissant écosystème technologique et d'alliances internationales avec tous les grands fabricants mondiaux, tels que Cisco Meraki, Aruba, Huawei, Lancom, Mist Juniper, Extreme Networks, Fortinet...

Améliorations apportées sur les emballages et modalités logistiques



VusionGroup s'engage en faveur du climat tout en gagnant en compétitivité sur le long terme en réduisant l'impact carbone de sa chaîne logistique. Nos initiatives portent sur la recyclabilité de tous nos consommables d'emballages, ainsi que le développement du transport ferroviaire amont et aval, l'accompagnement de nos prestataires de transport routier dans le renouvellement de leur flotte de véhicules au profit de véhicules en conformité avec les normes les plus strictes, et la recherche de solutions innovantes pour optimiser les flux et limiter le CO₂, notamment sur les derniers kilomètres.»

Grégoire Albaut
Head of Logistic Group



KPI	Code GRI	Sujet	ODD	Sujet
Amélioration des emballages	301	Matières		Consommation et production responsables
Empreinte carbone de la logistique amont	305	Émissions		Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

1

2

3

4

5

6

7

8

9

Nous avons tiré parti de l'efficacité de notre chaîne d'approvisionnement pour réduire le volume d'emballages utilisés dans l'expédition de nos produits. Une coopération étroite avec l'un de nos partenaires industriels en Asie du Sud-Est a permis d'optimiser les emballages, avec notamment une réduction du volume des boîtes, la suppression des feuilles de protection en plastique des écrans d'étiquette et l'utilisation de matériaux recyclables pour tous les emballages finaux des appareils électroniques. Non seulement le poids et le volume des emballages ont été réduits, mais cette action a également permis d'accroître sensiblement les taux de remplissage des conteneurs ainsi que le nombre d'expéditions. Elle a également conduit à une augmentation de la densité de chargement des palettes et à une réduction de l'impact carbone par EEG transportée.

L'initiative a débuté courant 2021. Le bilan 2023 en kilogrammes, pour les trajets des usines de production aux entrepôts uniquement, pour nos trois références d'EEG les plus vendues, est présenté dans le tableau ci-dessous :

Bilan pour les 3 références les plus vendues	Réduction des sacs PE (kg)	Réduction du carton (kg)
TOTAL	56 338	212 152

Pour aller plus loin, VusionGroup s'est également fixé comme objectif d'utiliser 100 % de consommables recyclables pour l'ensemble des emballages. Le carton étant déjà recyclable, l'enjeu porte sur les bandes adhésives et le porte-étiquette, contenant les détails de l'expédition. VusionGroup a opéré le changement pour des porte-étiquettes recyclables courant 2023. En 2024, le déploiement de bandes adhésives recyclables est déjà prévu également.

Concernant le fret amont, nous avons continué, à partir de nos EMS (*Electronic Manufacturing Services*, partenaires industriels d'assemblage de nos équipements électroniques) en Asie, à contrôler le mix logistique entre le fret aérien, le transport routier, le fret maritime et le transport ferroviaire, de manière à favoriser ces deux derniers modes de transport. À partir du mois d'octobre 2023, le transport de marchandise par voie ferrée s'est ouvert en Chine, ce qui n'était pas le cas précédemment. Le train est de loin le mode de transport le moins polluant, il deviendra donc en 2024 notre priorité.

Notre partenaire est un leader sur le marché du transport Eurasiatique et est très engagé sur son mix multimodal. Le transport aérien n'est utilisé qu'en cas d'urgence ou de nécessité (prérogatives commerciales, températures trop extrêmes sur le trajet Chine - Europe sur des périodes de temps définies).

Nous optimisons les trajets de livraison un maximum afin de diminuer dès que possible notre empreinte liée à la logistique.

Il est tenu compte de ce mix modalités de transports dans les calculs d'empreinte carbone détaillés en section 4.3.1.

4.3.3 La décarbonation de nos solutions : Économie circulaire

KPI	Code GRI	Sujet	ODD	Sujet
Nombre d'étiquettes recyclées et reporting des déchets émis	301	Matières	12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES	Consommation et production responsables
	302	Énergie		
	305	Émissions	13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES	Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
	306	Déchets		

Éco-conception, recyclage et réutilisation des étiquettes de gondole

L'éco-conception est au cœur du savoir-faire de VusionGroup depuis sa création : le Groupe a lancé, en 2016, un programme phare visant à tirer parti de l'économie circulaire tout au long du cycle de vie de l'étiquette, de sa conception à la chaîne d'approvisionnement en passant par le reconditionnement et le recyclage. La transition énergétique du secteur ne se fera pas sans une bonne circularité des ressources.

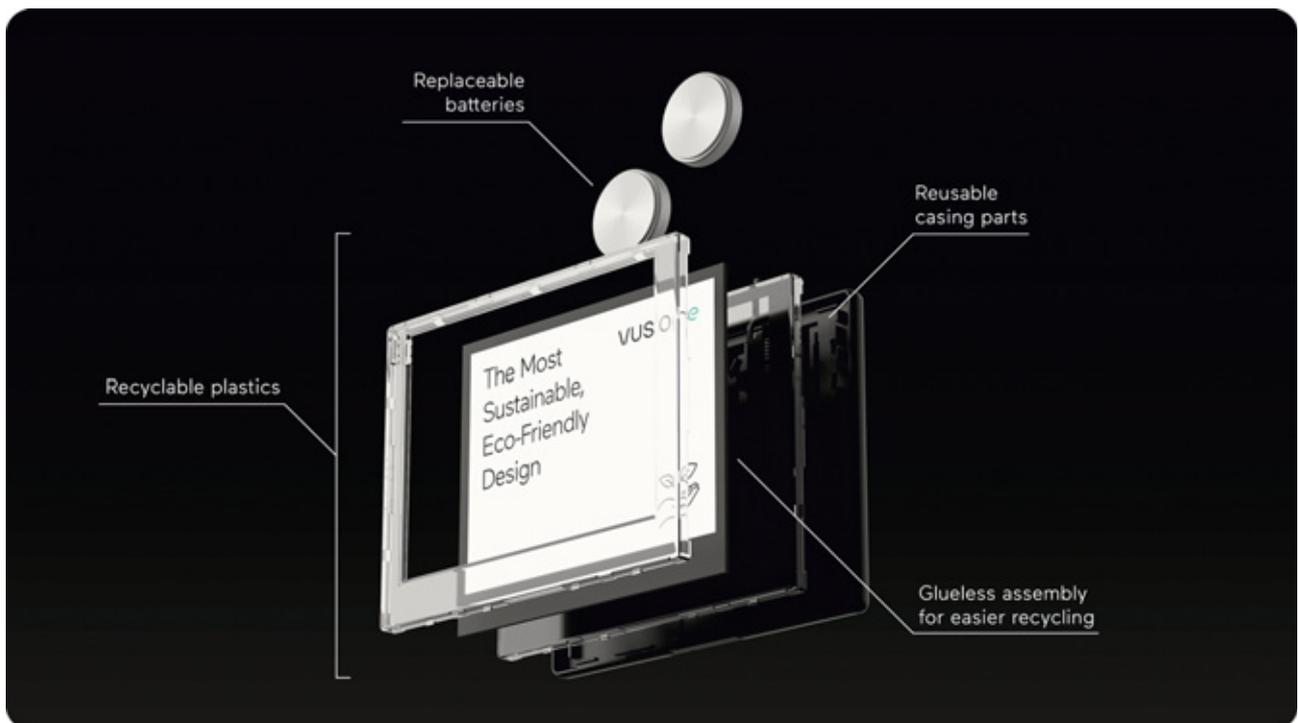
Le Groupe a un objectif clair : faire de l'étiquette un produit engendrant peu de déchets et une empreinte carbone minimale. La conception des étiquettes est pensée afin qu'elles puissent être réparées, reconditionnées (facilité de démontage, disponibilité des pièces détachées, prix des pièces détachées et services associés), puis recyclées.

Grâce à une meilleure gestion de l'énergie, à l'utilisation accrue de matériaux recyclables et à l'amélioration des processus de production, reconditionnement et recyclage, VusionGroup se concentre sur des innovations toujours moins émettrices, tant en phase de conception que pendant leur phase de fonctionnement.

“*Étendre la durée de vie des appareils techniques et électroniques, reconditionner nos produits, optimiser la gestion des déchets... Tous ces éléments sont clés pour atteindre une économie circulaire, sans laquelle la transition énergétique du secteur ne se fera pas. Notre programme Second Life ESL est désormais un pilier stratégique dans notre business plan et sera amplifié dans les années à venir.*”

Pierre Demoures

SEVP & COO (Global Sales and Customer Services)



2nd Life ESL

Lorsqu'un client remplace une étiquette ancienne génération par une nouvelle, nous collectons les anciennes étiquettes et déterminons si elles doivent être reconditionnées, retraitées ou détruites.

La génération sortante d'étiquettes destinées à être réutilisées ou retraitées est soigneusement contrôlée et triée dans le but de récupérer les composants pouvant être réutilisés et d'effectuer les réparations nécessaires pour alimenter une filière spécifique en étiquettes « seconde vie ».

Le flux de recyclage interne centralise la logistique retour pour les EEG usagées sur deux principaux sites partenaires d'Ingram Micro Lifecycle (l'un en France et l'autre en Pologne). Ingram Micro Lifecycle maintient des certifications tierces vis-à-vis de la conformité de ses programmes de gestion, y compris ISO 14001, ISO 9001, ISO 45001 et d'autres tels que TAPA FSR. De plus, les sites Ingram Micro Lifecycle se concentrent sur la mise hors service des biens électroniques de manière à assurer la sécurité des données, la conformité aux règlements et la responsabilité environnementale et sociale par le biais de R2, e-Stewards et d'autres certifications. Ingram Micro Lifecycle est certifié EcoVadis Platinum depuis 4 ans consécutifs.

Le reconditionnement des étiquettes est essentiel dans la stratégie de décarbonation du Groupe. En effet lorsqu'une étiquette est reconditionnée, sa durée de vie est doublée.

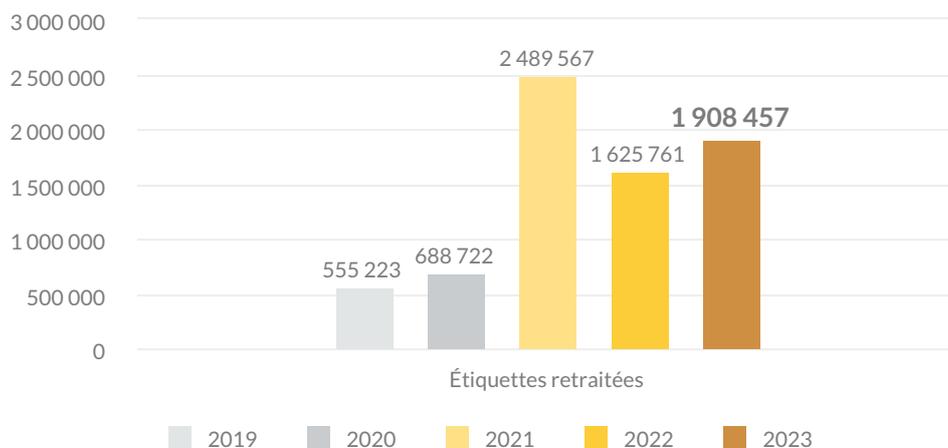
Les chiffres sont sans appel : une étiquette ayant bénéficié d'un reconditionnement émet 40 % d'émissions⁽⁶⁾ de gaz à effet de serre et a besoin de 47 % de ressources en moins vs une étiquette n'en ayant pas bénéficié.⁽⁷⁾

VusionGroup fait donc de ce programme un enjeu prioritaire.

Notre objectif de 15 millions d'étiquettes recyclées par an à horizon 2027 se base sur les prévisions de renouvellement suivantes :

À date, ce programme Second life ESL est essentiellement centré sur nos clients en Europe, zone qui regroupe la plupart de nos marchés matures. Dans les années à venir, les clients basés en Asie et en Amérique du Nord adopteront progressivement des EEG de nouvelle génération, déclenchant ainsi le même type de flux de logistique retour. Nous nous emploierons à organiser ces flux en Europe comme en Amérique du Nord, au plus près des marchés, de manière à éviter une logistique trop consommatrice en transport.

À noter, les statistiques de recyclage varient en fonction des projets de nos clients et de leur planning. Nous sommes donc dépendants des décisions de nos clients de se défaire de leur parc d'étiquettes anciennes générations.



À partir de 2024, VusionGroup lancera une phase pilote d'un nouveau process de recyclage industriel, plus lourd et nécessitant un retour usine, permettant de récupérer des composants afin de produire de nouvelles étiquettes.

Gestion des déchets électroniques

L'Union européenne a promulgué plusieurs directives, afin de relever les défis environnementaux distincts liés aux déchets électroniques, aux piles et aux déchets d'emballage. Les objectifs primordiaux de ces directives sont de réduire la production de déchets électroniques, de favoriser le recyclage des produits, de garantir une manipulation et un traitement appropriés des matières dangereuses et d'établir des objectifs pour la collecte des déchets.

Chaque pays européen a mis en place son propre système de conformité pour gérer efficacement les déchets électroniques, les batteries et les composants d'emballage. En remplissant avec diligence ses obligations de déclaration et en effectuant des paiements à ces systèmes de conformité, VusionGroup contribue activement aux efforts de protection de l'environnement dans toute l'UE. Cet engagement souligne nos pratiques commerciales responsables et notre rôle dans le soutien des objectifs de durabilité plus larges définis par les initiatives nationales de conformité.

⁽⁶⁾ Les émissions totales d'une étiquette reconditionnée comprennent celles émises pour sa première vie, auxquelles s'ajoutent les émissions nécessaires pour son reconditionnement.

⁽⁷⁾ Analyse de cycle de vie réalisée en 2021 par un cabinet expert en ingénierie environnementale.

Pour nos lecteurs qui ne seraient pas familiers avec ce système réglementaire européen : les règles européennes requièrent un financement *a priori* des destructions futures de produits arrivés en fin de vie. Ces dispositifs reposent sur le principe de responsabilité élargie du producteur, selon lequel les producteurs, c'est-à-dire les personnes responsables de la mise sur le marché de certains produits, peuvent être rendus responsables de financer ou

d'organiser la prévention et la gestion des déchets issus de ces produits en fin de vie. Prenant exemple sur ce système européen de financement *a priori* des déchets électroniques, piles et emballages en fonction du poids de ces derniers mis sur le marché, au cours de l'exercice fiscal, le tableau ci-dessous récapitule les quantités mises sur le marché en Europe comme en Amérique du Nord, au cours de l'exercice 2023 :

Mises sur le marché (en kg)	Nature des déchets	2023	2022
IoT déchets électroniques DEEE	déchets dangereux	4 604 938	3 872 821
Piles et batteries		1 190 118	966 287
Emballages	déchets non dangereux	895 971	765 455

Les systèmes d'information du Groupe permettent le reporting de ces quantités pour un périmètre représentant 93 % des ventes du Groupe en 2022 et 95,5 % des ventes du Groupe en 2023.

4.3.4 La décarbonation de notre organisation

Optimiser les déplacements et les incitations pour réduire l'empreinte carbone

KPI	Code GRI	Sujet	ODD	Sujet
Mesures prises en faveur de l'environnement scope 1	305	Émissions		Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

La mobilité de nos employés est un des facteurs d'émissions au sein du Groupe, incluant les voitures de fonction, les trajets domicile - lieu de travail et les déplacements professionnels. Pour répondre à ce challenge, VusionGroup a mis en place des stratégies pour chacun de ces postes :

1) Voitures de fonction : depuis plusieurs années, nous privilégions les moteurs hybrides ou électriques aux moteurs thermiques, pour le renouvellement de notre flotte de véhicules. Cette transition devrait aboutir en 2030 à une flotte très majoritairement électrique.

Le détail de cette répartition est donnée ci-dessous, tableau sur lequel nous pouvons déjà voir l'augmentation du nombre de véhicules équipés de moteur hybride ou électrique.

Nombre de véhicules par type de motorisation	2023			2022 révisé*			2021	
	Moteurs électriques	Moteurs hybrides	Moteurs thermiques	Moteurs électriques	Moteurs hybrides	Moteurs thermiques	Moteurs hybrides ou électriques	Moteurs thermiques
En % ⁽¹⁾	8 %	24 %	68 %	6 %	18 %	76 %	22 %	78 %

* le décompte des véhicules en 2022 présente un meilleur degré de fiabilisation.

Cette stratégie est alignée avec nos objectifs de diminution des émissions de notre scope 1.

2) Émissions générées par les trajets domicile - travail des employés : nos efforts incluent également une politique de télétravail de deux jours par semaine pour la majorité de nos salariés, ce qui évite les trajets quotidiens récurrents (cf section 4.5.3). D'autre part, les locaux de bureaux sont choisis en fonction de leur accessibilité aux transports en commun, de manière à favoriser à la fois le recrutement et le bilan carbone des déplacements domicile-lieu de travail des salariés. Le Groupe a également mis en place un « forfait mobilité durable » pour offrir une indemnité kilométrique aux collaborateurs venant à vélo ou à trottinette.

De plus, nous avons investi dans des équipements de vidéoconférence pour les salles de réunion. Ces investissements favorisent des réunions efficaces et inclusives, et permettent également de minimiser les émissions dues au déplacement des employés.

3) Déplacements professionnels : nous allons faire appel à une agence de voyage couvrant l'ensemble du Groupe en 2024. Celle-ci nous aidera à optimiser les reportings et à définir des directives claires et homogènes entre les pays.

Déchets d'entreprise

VusionGroup reconnaît l'importance de la gestion des déchets. Dans chaque local de l'entreprise à travers le monde (bureaux et entrepôts), les déchets ménagers du quotidien sont les plus conséquents à gérer. Pour leur traitement, le Groupe respecte les lois et règlements en vigueur dans chaque pays et se conforme à la politique environnementale de l'entreprise. Ces déchets sont récoltés par les équipes de ménage locales et triés selon le système propre au pays concerné.

Cette politique de gestion des déchets s'applique également aux équipements techniques (ordinateurs, périphériques...) qui ne sont plus utiles au sein de VusionGroup. Notre politique stricte interdit d'éliminer tout type d'équipement par le biais de bennes, de décharges ou de sites d'enfouissement. Elle exige que ces équipements

soient récupérés par des fabricants qualifiés sous contrat en vue d'être éliminés : nous faisons appel au prestataire Ingram Micro pour l'ensemble de l'équipement IT de VusionGroup.

Pour réduire la production de déchets, VusionGroup a mis en place dans les locaux des campagnes de sensibilisation : par exemple des affiches « Réduire, Ré-utiliser, Recycler ». Le Groupe distribue également à chaque employé un équipement comprenant une tasse réutilisable, un *tote bag*, ou encore une gourde.

L'arrêt total de l'utilisation de bouteilles en plastique lors d'événements ou de réunions clients tenues dans les locaux est un objectif que le Groupe se fixe également.

1

2

3

4

Consommation d'eau et d'énergie dans nos sièges sociaux : cet impact est non significatif au sein de notre bilan carbone

La quantité d'eau utilisée par VusionGroup provient essentiellement de ses locaux (bureaux et entrepôts). Aucun n'est situé dans une zone protégée. De ce fait, le Groupe n'utilise pas d'eau provenant de zone restreinte, protégée ou de bassin versant. L'eau municipale est la seule source d'eau utilisée. La majeure partie de la consommation d'eau est destinée à l'usage domestique des employés.

Nous n'avons pas d'impact environnemental significatif sur les sources d'eau ou l'écosystème de bassins versants, et nous n'avons pas relevé d'eau dans des zones en situation de stress hydrique. Les eaux grises domestiques générées sont traitées en les déversant directement dans les systèmes conformément à la loi.

VusionGroup reconnaît que l'eau est une ressource vitale limitée et inestimable et adhère à l'objectif de développement durable n° 6 « Assurer la disponibilité et la gestion durable de l'eau et de l'assainissement pour tous ». En réponse à cela, nous travaillons pour nous assurer que l'eau est consommée avec parcimonie dans nos bureaux à travers le monde. En effet, VusionGroup prend des mesures pour réduire la consommation d'eau en éduquant et en engageant ses employés sur les bonnes pratiques par le biais de programmes de communication interne.

5

6

7

8

9

4.3.5 Reporting TCFD (*Task Force on Climate-Related Financial Disclosures*)

VusionGroup, dans un souci de présentation de sa stratégie climat selon des recommandations internationales, a choisi de décrire ci-dessous sa stratégie, sa gestion des risques et ses ambitions en matière de stratégie climat selon le format TCFD (la gouvernance ayant été détaillée en section 4.2.3).

Informations recommandées	Références	Brève description
Gouvernance		
Décrire la gouvernance de l'organisation relative aux risques et opportunités liés au climat.		
Suivi, par le Conseil, des risques et opportunités liés au climat	Section 3 et Section 4.2.4 du présent rapport	<ul style="list-style-type: none"> La stratégie climat du Groupe a été présentée et discutée en 2023 avec le Comité RSE, des nominations et des rémunérations et en 2024 avec le Comité de la stratégie et de la RSE suite à la décision du Conseil, en décembre 2023, de nommer un nouveau comité spécifique en charge de superviser la stratégie climat du Groupe. Le Conseil consultatif international de VusionGroup – composé de leaders industriels et financiers du secteur privé et de hauts responsables d'entités du secteur public européen – examine également la stratégie et les objectifs de la Société en matière de climat. Le Président-Directeur général supervise la mise en œuvre des plans d'action liés au climat, par le biais de réunions mensuelles avec les principaux contributeurs.
Rôle de la direction dans l'évaluation et la gestion des risques et opportunités liés au climat	Section 4.2.4 du présent rapport	<ul style="list-style-type: none"> Leadership éclairé : la direction de VusionGroup participe activement au dialogue mondial (Forum Économique Mondial, Forum de Davos, COP28, etc.) sur la transformation numérique du secteur du commerce et sur la façon dont elle contribue à la décarbonation du segment dans son ensemble. La direction de VusionGroup s'investit dans la construction d'un modèle économique en ligne avec l'Accord de Paris afin de limiter le réchauffement climatique à un niveau inférieur à 1,5 °C, et dans le respect des principes directeurs des Nations Unies. Forte de cet engagement, la stratégie du Groupe consiste à mettre en œuvre sa feuille de route pour un « Commerce positif » : 1) décarboner ses solutions, 2) calculer les émissions évitées chez ses clients grâce aux cas d'usage de ses solutions. La direction du Groupe évalue les risques et opportunités liés au changement climatique en : 1) examinant les émissions carbone de ses propres activités ; 2) tenant compte des cas d'usage clients (évaluation de l'impact positif des solutions du Groupe sur l'empreinte carbone de ses clients) et 3) évaluant l'impact potentiel des risques liés au climat sur ses actifs, son activité et sa chaîne de valeur. Les objectifs et activités des services contributeurs sont établis en coordination avec la Direction RSE qui supervise les efforts RSE de la Société, y compris la stratégie climat. C'est dans le domaine de l'innovation et de l'éco-conception de produits bas carbone, piloté et développé par la R&D, que la Société contribue le plus positivement aux enjeux climatiques. Un plan d'action couvrant les objectifs liés au changement climatique, tels que définis ci-dessus, est élaboré de concert avec le département R&D, le service après-vente, la logistique et la RSE (campagnes de calcul du bilan carbone, procédures d'analyse du cycle de vie précédant tout lancement de produits, campagnes de récupération et de recyclage des étiquettes électroniques, mesures d'intensité carbone). Les opportunités sont soigneusement évaluées par les services marketing et commercial, sur la base de cas d'utilisation clients, et le Groupe propose des solutions visant à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre en magasin. Une offre personnalisée est soumise après l'identification de chaque opportunité.

Informations recommandées Références Brève description

Stratégie

Décrire les impacts réels et potentiels des risques et opportunités liés au climat sur les activités, la stratégie et la planification financière de l'organisation lorsque ces informations sont importantes.

Risques et opportunités liés au climat identifiés par l'organisation à court, moyen et long termes	Risques		
		Risques de Transition	Risques Physiques
Section 2 du présent rapport	Court-terme	Réputation <ul style="list-style-type: none"> L'ensemble des parties prenantes de VusionGroup s'attend à des mesures prises face au changement climatique. Ne pas répondre à ces attentes constitue un facteur de risque et pourrait affecter la réputation du Groupe 	Sites du groupe <ul style="list-style-type: none"> Une analyse des risques climatiques, doublée d'une analyse des catastrophes naturelles a été menée début 2024 de manière à comprendre l'exposition du groupe et identifier les actions de gestion du risque;
	Moyen-terme	Financier <ul style="list-style-type: none"> Dans le cadre de la transition vers une économie plus durable, un des défis significatifs est lié à de nouvelles réglementations potentielles, imposant un système de tarification du carbone mondial ou régional, lequel entraînerait des répercussions financières directes pour toutes les entreprises. 	Approvisionnement <ul style="list-style-type: none"> Si la transition écologique mondiale ne se produit pas assez rapidement, la hausse des températures, les sécheresses et catastrophes climatiques (inondations notamment) pourraient avoir un impact direct sur notre chaîne d'approvisionnement et d'assemblage industriel amont ;
	Long-terme	Financier <ul style="list-style-type: none"> Si notre chaîne d'approvisionnement est affectée dans son organisation et ses coûts, une hausse des prix serait à envisager. 	Approvisionnement et énergie <ul style="list-style-type: none"> Si la transition écologique mondiale ne se produit pas assez rapidement, la hausse des températures et la raréfaction de l'eau pourraient avoir un impact direct sur notre chaîne d'approvisionnement amont ainsi que nos centres de serveurs de données et leur approvisionnement en énergie ;
Section 4.2 du présent rapport	Opportunités <ul style="list-style-type: none"> <u>Projet « Commerce positif » : piloter la transformation numérique du secteur du commerce</u> Le Groupe a développé une plateforme numérique IoT complète qui permet aux commerçants de connecter et digitaliser leurs points de vente, automatiser les processus à faible valeur ajoutée, mieux connaître, informer et servir les clients, produire une information de qualité pour optimiser à chaque instant la tenue des rayons, éviter ruptures et gaspillage, créer un service omnicanal fidélisant et adapté aux nouvelles attentes des consommateurs. Le développement de solutions de pointe par le Groupe répond à la forte demande des clients pour ces technologies, comme en témoigne la croissance continue à deux chiffres de l'organisation. La stratégie « Commerce positif » de VusionGroup vise à amplifier le rôle de leader du Groupe en tant que fournisseur de solutions pour la décarbonation du secteur du commerce physique. <u>La « Marque employeur » associée au développement durable</u> Les entreprises qui adoptent une approche fondamentale et ambitieuse en matière de lutte contre le changement climatique reçoivent un accueil favorable de la part des candidats à la recherche d'un emploi issus de la génération Y et plus jeunes, ce qui permet à VusionGroup de bénéficier d'un avantage en termes de recrutement et de rétention de talents. <u>Une visibilité accrue sur les marchés de capitaux</u> Dans le cadre de leur politique d'affectation, certains portefeuilles d'investissement privilégient les entreprises qui fournissent des solutions pour la décarbonation de l'industrie et des services. La contribution de VusionGroup à la décarbonation du commerce physique devrait lui permettre de bénéficier de ce vivier d'investisseurs en pleine croissance. Projet « Commerce positif » : piloter la transformation numérique du secteur du commerce. 		



Informations recommandées	Références	Brève description
Impact des risques et opportunités liés au climat sur les activités, la stratégie et la planification financière de l'organisation	Section 4.3 du présent rapport	<p>Investissements et dépenses liés aux risques</p> <p><u>Dépenses d'investissements :</u> La planification financière permet de s'assurer que les capitaux suffisants sont alloués à la R&D afin de faire progresser les projets de recherche et développement IoT bas carbone. Les plans d'affaires intègrent un volet « intensité carbone » afin de garantir un mix produits et services qui contribue de façon positive à l'environnement.</p> <p>Exemple récent d'investissement durable dans le domaine de l'innovation, le projet EdgeSense (nouveau système de digitalisation des rayons de VusionGroup) a nécessité un investissement de 22 M€ en 2022 et 37 M€ en 2023. EdgeSense est un système plus économe en ressources et en énergie pour le déploiement des étiquettes électroniques (ESL). Plutôt que d'utiliser plusieurs étiquettes électroniques (ESL) individuelles contenant leur propre batterie, un rail « intelligent » centralise et fournit l'énergie et les données nécessaires à six ou sept ESL « passives » placées sur le rail. Ce nouveau système propriétaire, a été initialement conçu à la demande d'un important client américain du secteur du commerce.</p> <p><u>Charges opérationnelles :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Effectifs Pour créer la stratégie RSE, le Groupe a mis en place une équipe dédiée de trois personnes. • Honoraires de conseil sur les sujets liés à la RSE et au climat Notre budget annuel inclut les honoraires de conseil sur les sujets liés à la RSE et au climat. Ces services sont fournis par des spécialistes reconnus et couvrent des activités telles que l'analyse du cycle de vie, la mesure de l'empreinte carbone, la modélisation des émissions évitées, la revue et l'audit de nos indicateurs et les documents de reporting. • Dépenses d'audit La réglementation environnementale européenne a entraîné des dépenses de conseil et d'audit pour assurer la conformité au regard de la taxonomie. • Coûts d'éco-contribution (dépenses liées à la commercialisation) Une taxe d'éco-contribution est imposée dans plusieurs pays européens en tant que condition préalable à la destruction éventuelle des appareils IoT de VusionGroup en fin de vie, conformément aux normes de l'industrie, et au recyclage sécurisé des batteries au lithium équipant nos ESL. <p>Opportunités :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Opportunités de développement commercial Grâce à son offre de produits et services bas carbone, le Groupe remporte de nombreux contrats et appels d'offres. Une stratégie climatique claire est bien accueillie et de plus en plus demandée par les clients existants et potentiels. • Opportunités de financement La stratégie climat du Groupe a joué un rôle dans le refinancement d'une partie de notre dette en 2023. Les conditions de certains nouveaux prêts incluent la réalisation d'objectifs liés à la stratégie climat tels que : 1) la réduction des émissions absolues de gaz à effet de serre des scopes 1 et 2 ; 2) la réduction de l'intensité du scope 3 telle que mesurée par rapport à la valeur ajoutée de la Société et 3) le nombre d'ESL recyclées pour revente ou "2^{ème} vie" (l'une des principales composantes de la stratégie de circularité de VusionGroup).

Informations recommandées	Références	Brève description
<p>Décrire la résilience de la stratégie de l'organisation, en tenant compte de différents scénarios liés au climat, y compris un scénario de 2 degrés Celsius ou moins</p>	<p>Section 2.1 du présent rapport</p>	<p>L'analyse de la résilience du modèle économique et de son adaptation aux impacts du changement climatique sera un élément clé pour répondre au risque lié aux événements climatiques extrêmes et autres événements liés au climat. Le Groupe a procédé à une évaluation des risques climatiques dans ses principaux sites et quelques sites majeurs de sous traitance.</p> <p>Pour mieux comprendre la capacité du Groupe à résister à certains scénarios climatiques, une étude a été réalisée en 2023 et 2024 afin d'évaluer les risques liés au climat et fournir des orientations en matière de gestion des risques. L'étude portait sur les risques physiques et les catastrophes climatiques dans le cadre suivant :</p> <div style="border: 1px solid #ccc; padding: 5px;"> <p>Évaluation du risque</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cartographie des expositions aux risques climatiques pour les opérations, par le biais de modélisations des risques issues des scénarii du GIEC. • Évaluation de la résilience des opérations • Évaluation des effets potentiels sur le business plan <p>Pilotage du risque</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identification des actions prioritaires • Développement de la stratégie d'adaptation du groupe • Conduite du changement au sein des directions opérationnelles </div> <p>VusionGroup a donc testé la résilience de son activité aux impacts du changement climatique afin de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comprendre son exposition au risque climatique pour un panel de 20 sites (sites de fournisseurs ou sites principaux du groupe), à l'aide de l'analyse de scénarios climatiques; l'un qui modélise un scénario de réchauffement à 1,5°C, le deuxième scénario est relatif à un réchauffement compris entre 2 et 3°C, et le troisième, un réchauffement supérieur à 4°C. • Les conclusions de cette étude permettent de cibler par site de sous traitance, de stockage, de bureaux de centre de recherche etc... les actions de gestion du risque à initier en interaction avec nos fournisseurs concernés. Des statistiques très claires sur les risques engendrés par la chaleur, le risque d'incendie, le risque de sécheresse, le risque de précipitations massives, de cyclones, d'inondations, de submersion, sont à la disposition du groupe afin de procéder dans les années à venir, à la mise en œuvre des actions de prévention et d'atténuation des risques. <p>Par ailleurs, le Groupe</p> <ul style="list-style-type: none"> • a finalisé un plan de continuité d'activité et procèdera à l'élaboration des scénarii chiffrés de restauration d'activité en 2024 et 2025; • a également formalisé les procédures de redémarrage et de continuité des outils de gestion numérique et des bases de données utiles aux clients de VusionGroup, indispensables à la résilience de notre organisation. La gestion du stockage des données et les prestataires de services Cloud sont en place pour assurer le bon fonctionnement des outils de gestion numérique. En 2022, le Groupe a obtenu la certification ISO 27001 pour ces systèmes.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

Informations recommandées Références Brève description

Gestion des risques

Indiquer la façon dont l'organisation identifie, évalue et gère les risques liés au climat.

<p>Processus de l'organisation permettant d'identifier et d'évaluer les risques liés au climat</p>	<p>Section 2.1 et Section 4.2.3.1 du présent rapport</p>	<p>Le Groupe utilise la méthode suivante d'identification des risques :</p> <p>1) une analyse descendante (<i>top-down</i>) menée par une équipe de managers, centrée sur l'évaluation des risques stratégiques et</p> <p>2) une analyse ascendante (<i>bottom-up</i>) réalisée par les managers de la Société qui identifient les risques de niveau faible, moyen ou élevé dans leurs domaines de responsabilité respectifs. (Section 2.1).</p> <p>De même, l'étude de matérialité des risques RSE a été menée (section 4.2.3.1).</p> <p>Par ailleurs une étude consacrée aux risques climatiques encourus par les sites clés de notre chaîne de valeur, a été menée courant 2023 et finalisée début 2024 -</p> <p>L'évaluation des risques a été menée selon trois scénarios climatiques plausibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • un scénario inférieur à 2 °C (scénario 1,5 °C), • un scénario 2-3 °C et • un scénario d'élévation des températures de 4 °C. <p>Celles-ci sont conformes à la concentration représentative du GIEC et aux trajectoires socio-économiques partagées (RCP mappées aux SSP) RCP2.6 (SSP1), RCP4.5 (SSP2) et RCP8.5 (SSP5) respectivement.</p>
<p>Processus de l'organisation permettant de gérer les risques liés au climat</p>		<p>Éventuelle interruption de la chaîne d'approvisionnement en raison de risques liés au climat et/ou de changements réglementaires liés à ce risque. Pour faire face à ce risque, la Société : 1) a fait auditer son système de gestion environnementale et a obtenu la certification ISO 14001 en 2022 et 2) a audité la plupart de ses fournisseurs <i>via</i> le « EcoVadis Responsible Procurement Program », qui assure le respect des normes environnementales internationales.</p> <p>Risques liés à des catastrophes et phénomènes naturels plus extrêmes et plus fréquents. Les mesures prises visent à assurer la continuité des opérations dans le domaine des services (plateforme Cloud) et de la production (dispositifs IoT). (Section 4.3). Cela inclut les mesures nécessaires à l'obtention de la certification ISO 27001 sur les systèmes de sécurité de l'information et une stratégie d'approvisionnement multi-sites pour les composants et la fabrication (voir discussion sur la diversification géographique). La plupart de nos employés sont situés dans des zones géographiques qui ne sont pas impactées par des événements météorologiques extrêmes. Par conséquent, leur sécurité n'est pas menacée.</p> <p>L'accompagnement des métiers dans le processus de changement a commencé par une formation sur le réchauffement climatique, dispensée à l'ensemble de nos collaborateurs en 2021, puis par de fortes actions de sensibilisation au cours des trois dernières années. Le travail de nos équipes a évolué pour répondre aux exigences des clients en matière de climat, à la réglementation actuelle et future, aux questions des compagnies d'assurance, aux questionnaires des agences de notation RSE remplis par le Groupe à des fins d'auto-évaluation et à une approche R&D centrée sur l'impact carbone.</p> <p>Risques liés au climat associés à la concentration géographique. VusionGroup a diversifié la répartition géographique de son empreinte de fabrication sous-traitée, historiquement concentrée sur le continent asiatique, en partie pour atténuer les risques liés au climat associés à la concentration géographique. En 2023, le Groupe projette la mise en service d'un site de production et d'assemblage d'étiquettes électroniques à Chihuahua, au Mexique. Au-delà d'atténuer le risque géographique, le nouveau site de production permet au Groupe de réduire l'impact carbone d'une partie de sa logistique, avec des opérations beaucoup plus proches du marché nord-américain (les États-Unis devraient être le principal contributeur à la croissance de VusionGroup au cours des cinq prochaines années).</p>
<p>Intégration des processus d'identification, d'évaluation et de gestion des risques liés au climat dans la gestion globale des risques de l'organisation</p>		<p>La Directrice RSE est également Secrétaire générale du Groupe et est en charge de l'identification des risques, du programme d'assurances du Groupe et des questions liées à la gouvernance du Groupe. Par conséquent, l'identification des risques liés au climat, la gestion et l'intégration des questions liées au climat dans la gouvernance, la stratégie et les objectifs de la Société relèvent de sa compétence. Elle travaille en étroite collaboration avec les équipes opérationnelles et administratives de la Société afin d'évaluer les risques et d'établir des objectifs pertinents pour chaque département afin de traiter ces risques. Par ailleurs l'étude des risques engendrés par le réchauffement climatique et les catastrophes naturelles (cf plus haut) a été menée sur les derniers mois de l'exercice 2023 et le début de l'année 2024.</p>

Informations recommandées	Références	Brève description
Indicateurs et objectifs		
Décrire les indicateurs et objectifs utilisés pour évaluer et gérer les risques et opportunités liés au climat lorsque ces informations sont importantes.		
Les process d'identification et d'évaluation des risques climatiques	Section 4.3 du présent rapport	<p>Pour faire face au risque climatique, le Groupe a entamé une analyse des risques aigus et chroniques sur un panel d'une vingtaine de sites, à la fois de sous-traitance et d'établissements du groupe: cette analyse a permis d'identifier les établissements à risques à plus ou moins long terme et à poursuivre une stratégie de gestion du risque en tenant compte des évolutions statistiques induites par le réchauffement des températures.</p> <p>Par ailleurs, le groupe poursuit la mesure de ses émissions carbone afin d'identifier des leviers d'amélioration ou de changement prioritaires. Les principaux indicateurs à cet égard sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de brevets déposés relatifs à une faible consommation d'énergie • Analyse du cycle de vie de tout nouveau produit (avant lancement) • Intensité carbone (kg de CO₂/K€ de valeur ajoutée) • Circularité : nombre d'étiquettes recyclées • Notation RSE : Carbon Disclosure Project (note B) – Pilier Environnement d'EcoVadis (90/100)
Communiquer les émissions de gaz à effet de serre des scopes 1, 2 et – le cas échéant – 3 et les risques associés		<ul style="list-style-type: none"> • Scope 1 : 645 tonnes de Eq. CO₂ • Scope 2 : 449 tonnes de Eq. CO₂ • Scope 3 : 135 871 tonnes de Eq. CO₂
Décrire les objectifs utilisés par l'organisation pour gérer les risques et opportunités liés au climat et la performance par rapport aux objectifs		<p>VusionGroup entend réduire ses propres émissions carbone et proposer des solutions innovantes à ses clients afin de les aider à réduire ou optimiser leur empreinte carbone. Ses objectifs sont abordés ci-dessus dans la section relative aux indicateurs. Les objectifs 2024 du Groupe en matière de climat incluent de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Chiffrer les scénarios d'émissions évitées • Faire certifier les calculs de bilan carbone et intensité carbone

1

2

3

4

5

6

7

8

9

4.4 Notre stratégie climat : la décarbonation chez nos clients

Transformer le magasin physique en actif digital



4.4.1 La décarbonation chez nos clients : les émissions évitées

Les émissions évitées : définition et application

KPI	Code GRI	Sujet	ODD	Sujet
Calcul d'émissions évitées	305-3	Autres émissions indirectes de GES (Champ d'application 3)		Industrie, innovation et infrastructures

Les émissions évitées mesurent la contribution d'une organisation à la décarbonation d'une économie en dehors de son périmètre d'activité. Les émissions évitées sont estimées au regard d'un scénario de référence contrefactuel qui traduit la situation la plus probable qui aurait eu lieu en l'absence de la solution bas carbone. Une solution évite des émissions si elle permet une réduction de celles-ci par rapport à la situation de référence.

La qualité d'une estimation d'émissions évitées repose donc sur l'attention portée aux hypothèses retenues.

VusionGroup estime que ses solutions contribuent sous plusieurs aspects à la décarbonation du secteur de la grande distribution. Afin de démontrer l'effet majeur des cas d'usage tiers chez nos clients, le Groupe s'engage, au cours de l'année 2024, sur une analyse approfondie et une modélisation de ce calcul d'émissions évitées.

Plusieurs exemples concrets peuvent cependant déjà être cités, tous directement permis par l'utilisation des solutions VusionGroup :

- des magasins physiques plus connectés, rentables et attractifs, et donc une capitalisation sur des infrastructures existantes et un canal physique aux nombreux avantages ;
- une facilitation dans la préparation de commandes e-commerce et donc moins d'entrepôts dédiés à faire sortir de terre ;
- la lutte contre le gaspillage alimentaire ;
- une meilleure transparence pour le consommateur, notamment sur des scores RSE qui pourraient éclairer le client et générer potentiellement de nouvelles habitudes de consommation, plus vertueuses.

Commerce physique : la nécessité de capitaliser sur l'existant

Un actif essentiel dans nos sociétés

Au cours de la dernière décennie, le commerce physique a dû faire face à l'impact de la tendance croissante du commerce électronique, ainsi qu'à l'évolution du modèle omnicanal mis en place par les plus grands distributeurs mondiaux. Un modèle omnicanal bien intégré ne peut être atteint sans la digitalisation des magasins et la connexion

du commerce physique à d'autres canaux de distribution. Assurer la pertinence et le développement continu du commerce physique est également crucial pour les paysages urbains tels que nous les connaissons, car les magasins apportent un certain nombre d'avantages sociaux qu'il serait difficile de remplacer.

KPI	Code GRI	Sujet	ODD	Sujet
Engagement en faveur du commerce positif, nos technologies et solutions	203-2	Impacts économiques indirects significatifs		Industrie, innovation et infrastructure
Engagement en faveur du commerce positif, nos technologies et solutions	203-2	Impacts économiques indirects significatifs		Travail décent et croissance économique

Les magasins physiques sont un bien commun précieux qu'il faut protéger.

Pour les commerçants, les magasins sont des actifs essentiels.

Pour les marques, les magasins sont de loin le principal canal de distribution et celui qui assure le trafic le plus qualifié et les taux de conversion les plus élevés.

Pour les consommateurs, les magasins offrent un accès immédiat aux produits et une expérience d'achat qui stimule les cinq sens.

Les magasins jouent également un rôle crucial dans le bien-être social des communautés à travers le monde.

Pour la société au sens large, les magasins représentent 1/6 des emplois dans le monde et sont aussi un vecteur de lien social fort. C'est le cœur battant de nos villes.

Pour la planète, les magasins sont des actifs physiques déjà construits et ne représentent aucune artificialisation supplémentaire.

Local e-commerce : éviter la construction d'entrepôts de préparation de commandes

La croissance des ventes en ligne est telle que le Boston Consulting Group ⁽⁸⁾ estime que le e-commerce pourrait peser pour plus de 40 % des ventes du total du secteur du commerce d'ici à 2027, contre environ 20 % aujourd'hui. Ce scénario pourrait impliquer la nécessité de construire des millions de m² d'entrepôts de distribution, avec pour conséquence une augmentation significative des émissions de CO₂.

Nous pouvons aider à éviter cette augmentation des émissions de CO₂ car les magasins physiques constituent le réseau logistique de proximité idéal pour servir cette croissance.

Le Groupe s'appuie sur l'infrastructure de stockage et de distribution déjà disponible dans les magasins existants et développe une offre technologique qui réduit la nécessité de construire de nouveaux entrepôts.

Maintenir les magasins physiques profitables et attractifs

KPI	Code GRI	Sujet	ODD	Sujet
Nombre de magasins connectés	203-2	Impacts économiques indirects significatifs		Industrie, innovation et infrastructure
Nombre de magasins connectés et nombre d'étiquettes connectées				Consommation et production responsables

Car les magasins sont des actifs essentiels au bon fonctionnement d'une société (emploi, cohésion, lien social...), VusionGroup est persuadé qu'il est essentiel de les dynamiser.

Le rapprochement entre commerce physique et électronique est au cœur du modèle omnicanal et constitue une étape cruciale dans la transition du commerce. Cette convergence permet aux consommateurs d'avoir la

flexibilité d'achat qu'ils recherchent. En parallèle, les magasins physiques sont redynamisés par les outils digitaux. Ces derniers devraient permettre l'automatisation des processus à faible valeur ajoutée, l'optimisation de la gestion des stocks, une meilleure transparence pour le consommateur, la réduction du gaspillage alimentaire et des déchets... Ces améliorations contribuent toutes à la diminution de l'intensité carbone du secteur.

⁽⁸⁾ E-Commerce Poised to Capture 41% of Global Retail Sales by 2027—Up from Just 18% in 2017. <https://www.bcg.com/press/31october2023-ecommerce-global-retail-sales>

Grâce aux solutions VusionGroup (Plateforme IoT, étiquettes électroniques, photos Captana, plateforme Memory...), les commerçants peuvent suivre facilement, en temps réel et de manière granulaire, les indicateurs de performances essentiels au bon fonctionnement du magasin. Les solutions VusionGroup sont orientées solution et permettent de prendre des actions concrètes et rapides. Le magasin gagne en profitabilité, un maximum de points de friction sont ainsi supprimés et l'expérience client est améliorée.

Notre objectif est de positionner VUSION Cloud Retail IoT comme la plateforme ouverte, collaborative et holistique qui transforme la digitalisation des magasins en collaboration. À ce jour, plus de 81 millions d'étiquettes en ligne sont connectées à notre plateforme VUSION Retail IoT et offrent ainsi les avantages d'un contrôle rigoureux des références.

	31-déc 23	31-déc 22	31-déc-21
Nombre de magasins connectés au Cloud	17 171	10 398	7 022
Nombre d'étiquettes connectées	81 825 808	50 002 301	31 017 610

Ces avantages permettent de mieux gérer les magasins et de libérer du temps pour le personnel en magasin qui peut ainsi se concentrer sur les tâches à forte valeur ajoutée, notamment l'amélioration du service client. Se référer également à la section 4.3.2 de ce rapport.

Réduire le gaspillage alimentaire

L'élimination des produits et le gaspillage alimentaire sont des enjeux importants dans le secteur de la distribution. Les magasins sont confrontés à la nécessité de se débarrasser des produits impropres à la consommation, périmés ou non désirés par leurs clients, ce qui nuit à leur rentabilité et à l'environnement.

Sur les 5 milliards de tonnes d'aliments produits chaque année, 40 % sont gaspillés. 20 % le sont par le commerce qui est amené à jeter des produits notamment s'ils sont impropres à la consommation ou périmés⁽⁹⁾. La plateforme VUSION Retail IoT permet aux commerçants de suivre de

près ces produits, les prix et les dates de péremption. En combinant cette solution à l'intelligence artificielle (provenant directement des solutions de VusionGroup ou de celles de ses partenaires), il est maintenant possible d'ajuster les prix, les promotions ou le placement de ces produits lorsqu'ils arrivent en fin de vie. La plateforme permet aux commerçants de surveiller attentivement l'évolution d'un rayon et d'identifier précisément les produits présentant un taux de casse élevé. Des actions correctives sont alors élaborées, aboutissant au lancement de campagnes ciblées pour diminuer ce taux.

KPI	Section du rapport	Code GRI	Sujet	ODD	Sujet
Lutte contre le gaspillage alimentaire	Stratégie climat	203-2	Impacts économiques indirects significatifs		Consommation et production responsables



Le partenariat Smartway x Vusion

Smartway Detection Flash Evo : Les flashes de nos étiquettes Vusion dans l'outil Smart Detection de Smartway, pour mieux localiser les produits en rayon

En 2021, VusionGroup a annoncé un partenariat avec Smartway, une start-up qui offre aux distributeurs une solution basée sur l'intelligence artificielle (IA) pour contrôler le gaspillage alimentaire tout en améliorant leur rentabilité. Nous avons développé ensemble Smartdetection Flash Evo, une solution unique pour repérer les produits en rayon dont la date de péremption approche. La solution élimine le besoin de vérifier les produits un par un et de passer des heures dans les allées à repérer et retirer les produits périmés. Elle fonctionne grâce aux étiquettes flash qui signalent les produits bientôt périmés. Plus de 500 produits peuvent être vérifiés et remisés en moins de quatre minutes.

Dans le magasin pilote Kavanagh's à Londres, la fonctionnalité de VusionGroup a permis :

- de gagner en efficacité (+8 heures économisées pour chaque employé en charge du suivi des dates de péremption) ;
- d'éviter plus d'une tonne d'émissions par mois dans le magasin.

Smartdetection Flash Evo a reçu de nombreuses récompenses en 2021 comme les prix LSA et Perifem saluant la pertinence de la solution.

⁽⁹⁾ Source : https://www.wwf.fr/sites/default/files/doc-2022-05/20220523_Rapport_Europe-d%C3%A9votre-la-plan%C3%A8te_WWFFrance.pdf

En 2024, le Groupe s’engage à modéliser ce scénario d’émissions évitées : selon l’Organisation des Nations unies, 8 % des émissions de gaz à effet de serre dans le monde sont liées au gaspillage alimentaire, tous réseaux confondus.

L’ADEME ⁽¹⁰⁾ précise que ce gaspillage représente un prélèvement inutile de ressources naturelles, telles que les terres cultivables et l’eau, et des émissions de gaz à effet de serre qui pourraient être évitées. Ce sont également des déchets qui pourraient être évités qui n’auraient donc pas à être traités et n’engendreraient pas les coûts de gestion afférents.

Toutes les étapes de la chaîne alimentaire, production, transformation, distribution et consommation, participent aux pertes et gaspillages alimentaires.

VusionGroup souhaite contribuer à sa hauteur pour diminuer ces chiffres. L’entreprise estime que sa solution, en permettant un ajustement automatisé et rapide des prix, restreint le gaspillage alimentaire et en déduit qu’il évite des émissions. A demande constante, la réduction du gaspillage rend en effet possible une baisse de la production, et donc des émissions. Démontrer l’existence d’émissions évitées suppose ainsi d’établir que la solution du Groupe en partenariat avec une application dédiée, permet de limiter le gaspillage, et dans quelles proportions.

Assurer la transparence vis-à-vis des consommateurs

KPI	Code GRI	Sujet	ODD	Sujet
Meilleure transparence pour le consommateur	203-2	Impacts économiques indirects significatifs		Bonne santé et bien-être
				Consommation et production responsable

Le choix du consommateur est essentiel pour qu’un réel changement s’opère dans la société.

Plusieurs informations sont nécessaires pour que le choix du produit se fasse de manière éclairée : outre le prix, il devrait connaître la fraîcheur, la qualité, l’origine, les allergènes, la composition, les ressources nécessaires à la production, les émissions (...). C’est pourquoi la réglementation introduit de nouvelles normes de commercialisation concernant l’étiquetage: l’origine, le nutriscore, le carbone score, ... Toutes ces réglementations visent à mieux éclairer le consommateur dans ses choix sur le plan de la qualité, de la santé et de l’environnement.

A mesure qu’il y a de plus en plus d’informations obligatoires à afficher, les étiquettes électroniques deviennent la réponse parfaite pour des mises à jour rapides, productives et efficaces, afin de garantir que les informations présentées au client sont toujours exactes et conformes aux réglementations. Les étiquettes électroniques sont elles-mêmes des surfaces d’expression supplémentaires, et permettent de rediriger le client également (NFC, code QR...).

Une meilleure transparence pour le consommateur induira une diminution des émissions via :

- une alimentation de saison, plus locale, plus végétale, et donc directement moins émettrice en équivalent CO₂ ;
- une pression sur les distributeurs, qui adapteront leur assortiment pour intégrer des produits adaptés aux nouvelles attentes de consommation ;
- une pression sur les industriels, qui modifieront leurs procédés de fabrication / la composition de leurs produits.



Les surfaces d’expression des étiquettes Vusion mises à profit de la base de données HowGood

Pour mieux informer le consommateur et diriger son choix vers des produits plus durables

En 2023, VusionGroup a annoncé un partenariat avec HowGood, une entreprise ayant créé une base de données recensant avec granularité les attributs sociaux et environnementaux de plus de deux millions de produits de consommation courante. Des badges sont utilisés pour mettre en valeur les produits les plus respectueux de l’environnement ("Carbon", "Water smart...), les mieux composés ("Clean label", "Minimally processed...") ou encore les plus protecteurs pour les producteurs ("Fair labor"...). Grâce à ce partenariat, VusionGroup va pouvoir solidifier son engagement envers une meilleure transparence pour le consommateur et offrir aux distributeurs une solution simple et intégrée.

⁽¹⁰⁾ ADEME : Agence de la transition écologique

4.4.2 Taxonomie Européenne

Contexte et cohérence

La publication du règlement européen 2020/852 du 18 juin 2020 ⁽¹⁾ (dit règlement « Taxonomie ») vise à définir un cadre commun d'analyse des activités économiques des entreprises afin de définir celles pouvant être considérées comme « durables » au sens de la Taxonomie. Dans le cadre du Green Deal Européen, l'objectif est d'orienter les flux financiers vers ces typologies d'actifs afin d'atteindre l'objectif de neutralité carbone à horizon 2050. A ce titre, les entreprises doivent publier pour l'exercice fiscal 2023 la part de leur chiffre d'affaires, de leurs dépenses d'investissements et de leurs dépenses d'exploitations :

- Éligible et alignée aux deux premiers objectifs d'atténuation et d'adaptation au changement climatique ;
- Éligible aux 4 nouveaux objectifs détaillés plus bas.

Les annexes à la publication du 18 juin 2020 définissent la liste des activités couvertes par le règlement Taxonomie. Pour chaque activité une définition est donnée pour répondre aux critères d'éligibilité de l'activité ainsi qu'une liste de critères techniques à respecter permettant de justifier l'alignement.

Pour l'exercice 2023, l'ensemble des textes suivants ont été pris en compte afin de réaliser nos analyses :

- Le Règlement délégué Climat du 4 juin 2021 et ses annexes sur l'atténuation et l'adaptation au changement climatique ⁽²⁾ ;
- Les amendements des objectifs 1 et 2 modifiant le règlement délégué (UE) n° 2021/2139 ⁽³⁾⁽⁴⁾ ;
- La publication des 4 derniers objectifs via le règlement délégué de la commission (UE) du 27 juin 2023 complétant le règlement délégué (UE) 2020/2139 ⁽⁵⁾ ;
- L'ensemble des FAQ publiées par la commission européenne.

Présentation de la taxonomie Verte Européenne

Pour l'exercice fiscal 2023, le Groupe a analysé ses activités selon les critères d'éligibilité et d'alignement des deux premiers objectifs climatiques de la Taxonomie ainsi que les critères d'éligibilité pour les quatre objectifs environnementaux.



l'atténuation du changement climatique (CCM) ;



l'adaptation au changement climatique (CCA) ;



l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines (WTR) ;



la transition vers une économie circulaire (CE) ;



la prévention et le contrôle de la pollution (PPC) ;



la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes (BIO).

Le groupe doit alors présenter la part de son chiffre d'affaires, de ses dépenses d'investissements (« Capex ») et de ses charges d'exploitation (« Opex ») associée aux activités économiques éligibles et alignées, le cas échéant, aux critères techniques associés tels que définis par la Taxonomie. Une activité économique est éligible lorsqu'elle est explicitement décrite dans la liste incluse à ce stade dans les annexes du Règlement et qu'elle est susceptible de contribuer de manière substantielle à l'un des six objectifs environnementaux.

Une activité éligible devient alors alignée dès lors qu'elle respecte l'ensemble des critères d'examen techniques, constitués de conditions précises et de seuils de performance nécessaires à la démonstration d'une contribution substantielle à l'un des six objectifs environnementaux, sans porter de préjudice important aux autres objectifs et ce dans le respect des garanties minimales liées aux droits humains, à la corruption, à la fiscalité et au droit de la concurrence.

⁽¹⁾ <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32020R0852&from=EN>

⁽²⁾ [https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/PDF/?uri=PL_COM:C\(2021\)2800&from=EN](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/PDF/?uri=PL_COM:C(2021)2800&from=EN)

⁽³⁾ https://eur-lex.europa.eu/resource.html?uri=cellar:aeb97864-150e-11ee-806b-01aa75ed71a1.0022.02/DOC_2&format=PDF

⁽⁴⁾ https://eur-lex.europa.eu/resource.html?uri=cellar:aeb97864-150e-11ee-806b-01aa75ed71a1.0022.02/DOC_3&format=PDF

⁽⁵⁾ Règlement délégué (UE) 2023/2486 de la Commission du 27 juin 2023 complétant le règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil par les critères d'examen technique permettant de déterminer à quelles conditions une activité économique peut être considérée comme contribuant substantiellement à l'utilisation durable et à la protection des ressources aquatiques et marines, à la transition vers une économie circulaire, à la prévention et à la réduction de la pollution, ou à la protection et à la restauration de la biodiversité et des écosystèmes, et si cette activité économique ne cause de préjudice important à aucun des autres objectifs environnementaux, et modifiant le règlement délégué (UE) 2021/2178 de la Commission en ce qui concerne les informations à publier spécifiquement pour ces activités économiques (europa.eu).

DÉFINITION

Les activités éligibles deviennent alignées si elles remplissent les critères techniques suivants :

1 CONTRIBUTION SUBSTANTIELLE (CS)

Les activités respectent les critères d'examen technique fixés pour chaque objectif environnemental.

2 NE PAS CAUSER DE PRÉJUDICE IMPORTANT (DNSH)

Les activités n'ont pas d'incidence significative sur aucun des cinq autres objectifs environnementaux.

3 GARANTIES MINIMALES (MS)

Les activités sont menées dans le respect de la Charte internationale des Droits de l'Homme et des principes fixés par l'OCDE, les NU ou l'OIT, notamment sur la corruption, la fiscalité et le droit de la concurrence.

Fort de ses engagements environnementaux, sociaux et sociétaux, VusionGroup suit avec attention le travail de la Commission Européenne d'analyse des activités afin d'orienter les investissements des acteurs publics et privés vers les projets contribuant à la transition vers une économie durable et bas carbone. Pour répondre à ces

obligations, VusionGroup a mis en place un groupe de travail composé essentiellement des membres de la cellule RSE et du Contrôle de gestion, soutenu par un cabinet spécialisé depuis l'exercice 2022. Cette organisation sera reconduite pour l'exercice 2024.

Évaluation et méthodologies

Qualification de l'éligibilité du modèle d'affaires à la Taxonomie

Détermination des activités éligibles à la taxonomie

L'analyse de nos activités éligibles a été réalisée sur l'ensemble des 6 objectifs du règlement Taxonomie. Pour l'exercice 2023, les activités suivantes sont considérées comme éligibles :

Nom de l'activité	Objectif	Activités du Groupe	Section du DPEF concernée
6.5 Transport par motos, voitures particulières et véhicules utilitaires légers	Objectif 1 : Atténuation du changement climatique Objectif 2 : Adaptation au changement climatique	Location de véhicule longue durée	4.3
7.7 Acquisition et propriété de bâtiments	Objectif 1 : Atténuation du changement climatique Objectif 2 : Adaptation au changement climatique	Achat ou location de propriété	4.3

VusionGroup a conservé la même approche que l'an dernier pour valoriser ses dépenses d'investissement au titre des mesures individuelles permettant de conduire à des réductions des émissions de gaz à effet de serre. Elles correspondent aux dépenses sur les droits d'utilisation calculées en application de la norme IFRS 16,

principalement associées aux locations des bâtiments et des véhicules.

En 2023 nous ne reportons pas d'éligibilité sur les activités suivantes. L'objectif est de continuer nos travaux afin de les intégrer à nos publications futures :

Nom de l'activité	Objectif	Activités du Groupe	Raison non-éligibilité exercice 2023
8.2 Solutions fondées sur des données en vue de réduction des émissions de gaz à effet de serre	Objectif 1 : Atténuation du changement climatique Objectif 2 : Adaptation au changement climatique	Utilisation de la technologie VUSION pour centraliser la préparation des commandes en ligne directement en magasin évitant la construction d'un bâtiment dédié à l'activité d'e-commerce Meilleure gestion de l'inventaire et des dates limites de consommation, éléments de la chaîne de valeur émetteur en émissions (caméra Captana) Meilleure transparence pour le consommateur grâce aux surfaces d'expression des étiquettes électroniques Optimisation des serveurs afin d'économiser de l'énergie Centralisation de serveurs de plusieurs entreprises au même endroit Partenariat Microsoft Azure avec pour ambition d'alimenter les serveurs via de l'électricité 100 % renouvelable d'ici 2025	Les émissions évitées induites par nos solutions associées à l'activité 8.2 font l'objet de calculs en cours de fiabilisation chez VusionGroup. Afin de démontrer que nos solutions apportent une contribution substantielle aux objectifs 1 et 2, nous préférons bénéficier d'une année supplémentaire pour valider toute la démarche.
5.1. Réparation, remise en état et remanufacturing (Economie Circulaire)	Objectif 4 : Transition vers une économie circulaire	Reconditionnement et recyclage des étiquettes Vusion	L'ensemble de notre offre « Seconde vie », rattachée aux activités 5.1 et 5.4, se met en place progressivement et n'a pas encore généré suffisamment de chiffre d'affaires pour justifier d'un travail sur son éligibilité.
5.4. Vente de biens d'occasion (Economie Circulaire)	Objectif 4 : Transition vers une économie circulaire	Mise en vente des étiquettes Vusion recyclées	

Approche d'identification des indicateurs financiers (chiffres d'affaires, dépenses d'investissement et de fonctionnement)

Les informations financières utilisées sont issues des systèmes d'information du groupe (suivi des investissements et états financiers consolidés) à l'issue de la clôture annuelle des comptes. Elles ont fait l'objet d'une analyse et d'un contrôle conjoints entre les équipes de consolidation et contrôle de gestion afin d'en assurer la cohérence avec le chiffre d'affaires consolidé et les Capex présentés dans les Annexes aux comptes consolidés.

1. Chiffre d'affaires

Définition⁽⁶⁾ : La proportion d'activités économiques éligibles à la Taxonomie dans le chiffre d'affaires total a été calculée comme la part du chiffre d'affaires provenant des produits et services associés aux activités économiques éligibles à la Taxonomie (numérateur) divisée par le chiffre d'affaires (dénominateur), dans chaque cas pour l'exercice du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023. Le dénominateur de l'indicateur relatif au chiffre d'affaires est basé sur le chiffre d'affaires consolidé.

2. Dépenses d'investissements (Capex)

Définition⁽⁷⁾ : L'indicateur CAPEX est défini comme le Capex éligible à la Taxonomie (numérateur) divisé par le Capex total (dénominateur). Le Capex total est constitué des acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles (hors goodwill) au cours de l'exercice, avant dépréciation et amortissement et à l'exclusion des variations de la juste valeur.

3. Charges opérationnelles (Opex)

Définition⁽⁸⁾ : Les dépenses d'exploitation retenues par le groupe en application des dispositions de la Taxonomie, telles que prévues en 2023, ont été restreintes aux catégories suivantes :

- les dépenses de recherche et développement, incluant notamment les frais de personnel associés, retraitées des crédits d'impôt reçus sur la période ;
- les contrats de location à court terme ;
- les frais de maintenance, d'entretien et de réparation des procédés industriels et des bâtiments, incluant les frais de personnel associés.

⁽⁶⁾ Pour plus de détails sur les principes comptables appliqués au chiffre d'affaires consolidé, cf. section 6.1.2. note II.1.18 des états financiers intégrés au document d'enregistrement universel 2023. Réconciliation : Le chiffre d'affaires consolidé peut être réconcilié avec les états financiers, cf. section 6.1.2. notes 15 et section 6.1.1. note 1.2 au sein du document d'enregistrement universel 2023.

⁽⁷⁾ Il comprend notamment les actifs liés aux droits d'utilisation (IFRS 16). Pour plus de détails sur les principes comptables concernant les Capex, cf. section 6.1.2. note II.1.2. des états financiers intégrés au document d'enregistrement universel 2023. Réconciliation : Le total des dépenses d'investissement peut être rapproché des états financiers, cf. notes 1 et 2, section 6.1.2 des états financiers intégrés au document d'enregistrement universel 2023. Ils correspondent au total des natures de mouvement (coûts d'acquisition et de production).

⁽⁸⁾ Ces catégories constituent le numérateur du ratio des dépenses d'exploitation sur le total des Opex groupe (cf. notes 17 et 18 section 6.1.2. des états consolidés).

Méthodologie d'évaluation des activités au regard des critères d'évaluation technique (DNSH génériques et MS)

Afin d'évaluer le niveau d'alignement actuel des activités identifiées comme éligibles, le Groupe a procédé à une vérification du respect des critères d'examen technique génériques (DNSH) de ces activités et des garanties minimales.

DNSH Génériques énoncés dans l'Annexe A relatif à l'adaptation au changement climatique :

Dans le cadre d'une gestion des risques opérationnels du groupe, plusieurs risques ont été identifiés tels que décrits en section 2.1 de ce Document d'Enregistrement Universel, ainsi que dans la section 4.3.5 du DPEF, portant sur les risques physiques climatiques. Cette analyse a été menée en collaboration avec notre courtier en assurance selon la méthodologie des scénarios RCP proposée par le GIEC⁽⁹⁾.

Cette analyse a été initiée en 2023 et couvre la totalité des bâtiments détenus ou loués par le groupe, mais aussi les usines de production auxquelles VusionGroup fait appel en sous-traitance.

Respect des Garanties Minimales

Conformément aux principes directeurs des garanties minimales décrits dans l'article 4 du règlement Taxonomie, nous avons conduit une analyse du respect de ces critères sur l'ensemble du Groupe.

Nous avons conduit les travaux en nous basant sur les précisions apportées par la Plateforme de la Finance durable et du document⁽¹⁰⁾ « Final Report on Minimum Safeguards ». Quatre thématiques sont ainsi mises en avant par le rapport et doivent être couvertes par les garanties minimales : (i) les droits humains (y compris les droits des travailleurs et des consommateurs), (ii) la corruption, (iii) la fiscalité et (iv) le droit de la concurrence.

Le respect des garanties minimales a été analysé au regard des critères proposés dans ce rapport afin de s'assurer que le Groupe n'est pas à l'origine de violations des droits et réglementations en lien avec ces quatre thématiques.

Nous avons mené la revue des garanties minimales en central via des ateliers conduits avec les directions concernées.

- **Droits humains** : VusionGroup s'engage à respecter et promouvoir les droits de l'homme et libertés fondamentales reconnus dans toutes ses activités (Cf Section 4.2.4).
- **Lutte anti-corruption et pratiques concurrentielles (droit à la concurrence)** : le Groupe a mis en place des procédures anti-corruption (Cf Section 4.2.4). Par ailleurs, le Code d'éthique du groupe promeut une culture de l'intégrité dans l'ensemble de l'entreprise ainsi que des pratiques commerciales responsables, dans le respect des lois relatives aux pratiques concurrentielles (Cf Section 4.2.4) Ce code est complété par le Code de conduite des fournisseurs afin de s'assurer de la bonne prise en compte des préoccupations sociales tout au long de la chaîne d'approvisionnement. Le groupe a également instauré les modalités de respect de la loi Sapin II relative à la lutte contre la corruption. (Cf Section 4.2.4).

- **Fiscalité** : l'entreprise considère la gouvernance et la conformité en matière fiscale comme des éléments importants de veille : des processus adéquats de gestion des enjeux fiscaux sont en place. (Cf Section 4.2.4).

Résultats

Chiffre d'affaires

Pour l'année fiscale 2023, le groupe a effectué ses analyses en incluant toutes les activités couvertes par les annexes du règlement Taxonomie, portant sur les six objectifs ainsi que sur les amendements des objectifs 1 et 2.

Les activités du Groupe représentant une part de chiffre d'affaires significative n'étant pas encore décrites par la réglementation, les conclusions de notre analyse sont identiques à celles de l'an dernier. Nous devons en effet procéder à une modélisation des émissions évitées induites par nos solutions avant de pouvoir prétendre à l'éligibilité de ces activités. Les activités du Groupe décrite par la réglementation ne génèrent pas encore une part de chiffre d'affaires significative. Par conséquent, nous n'avons pas de chiffre d'affaires éligible à la Taxonomie.

Nous prévoyons en 2024 de continuer nos efforts afin de publier lors du prochain exercice un pourcentage de chiffre d'affaires éligible et aligné à la Taxonomie (Cf Section Perspectives). En parallèle, le Groupe continuera d'adapter sa méthodologie et ses analyses au fur et à mesure de l'évolution de la réglementation.

Part du chiffre d'affaires issue d'activités économiques éligibles et/ou alignées sur la taxonomie par objectif environnemental – Informations pour l'année 2023

	Part du Chiffre d'affaires/Chiffre d'affaires total	
	Alignée sur la taxonomie par objectif	Éligible à la taxonomie par objectif
CCM	0 %	0 %
CCA	0 %	0 %
WTR	0 %	0 %
CE	0 %	0 %
PPC	0 %	0 %
BIO	0 %	0 %

Capex reliés aux mesures individuelles :

Les travaux d'analyse de l'éligibilité ont porté sur l'ensemble des 6 objectifs du règlement Taxonomie. Au titre du multi-objectif, une analyse de l'éligibilité des activités 6.5 et 7.7 a été réalisée à la fois sur l'objectif d'atténuation et d'adaptation au changement climatique.

Pour l'exercice 2023, n'ayant pas les informations suffisantes pour définir l'éligibilité de nos activités à l'objectif d'adaptation au changement climatique, le Groupe a décidé de conserver une approche prudente et de reporter uniquement sur l'éligibilité au titre de l'objectif d'atténuation au changement climatique.

⁽⁹⁾ Les scénarios "Representative Concentration Pathway" sont des scénarios de trajectoire du forçage radiatif jusqu'à l'horizon 2100, établis par le GIEC : Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
⁽¹⁰⁾ https://finance.ec.europa.eu/system/files/2022-10/221011-sustainable-finance-platform-finance-report-minimum-safeguards_en.pdf



Les investissements éligibles tels que définis par le règlement Taxonomie s'élèvent en 2023 à 5,8 millions d'euros (relatifs aux contrats de location longue durée de bâtiments et de véhicules), par rapport à un total d'investissements (tels que définis par la réglementation taxonomie) de 92,9 millions d'euros, soit un ratio d'éligibilité des Capex de 6,2 %.

VusionGroup n'a pas encore mis en place le reporting suffisant pour évaluer l'alignement de ces investissements éligibles à la Taxonomie Européenne. Nous n'avons pas encore dégagé les ressources nécessaires pour mettre en place ce reporting, au vu du caractère non significatif des Capex identifiés cette année.

Part des CapEx issue d'activités économiques éligibles et/ou alignées sur la taxonomie par objectif environnemental – Informations pour l'année 2023

	Part des CapEx/Total des CapEx	
	Alignée sur la taxonomie par objectif	Éligible à la taxonomie par objectif
CCM	0 %	6,2 %
CCA	0 %	0 %
WTR	0 %	0 %
CE	0 %	0 %
PPC	0 %	0 %
BIO	0 %	0 %

Opex reliés aux mesures individuelles :

En raison de l'absence de chiffre d'affaires éligible à ce jour, les dépenses d'exploitation rattachées aux activités concourant au chiffre d'affaires n'ont pu être qualifiées d'éligibles. De fait, les différentes actions mises en place pour réduire l'empreinte carbone des solutions digitales du Groupe n'ont pas été prises en compte dans les indicateurs de performance relatifs aux dépenses d'exploitation.

Pour l'exercice 2023, nous avons décidé de conserver la même méthodologie que sur l'exercice 2022 et d'utiliser le régime d'exemption des Opex prévu par le règlement Taxonomie. Cette année le % des Opex éligibles s'élève à 6,8 %.

Part des Opex issue d'activités économiques éligibles et/ou alignées sur la taxonomie par objectif environnemental – Informations pour l'année 2023

	Part des Opex/Total des Opex	
	Alignée sur la taxonomie par objectif	Éligible à la taxonomie par objectif
CCM	0 %	0 %
CCA	0 %	0 %
WTR	0 %	0 %
CE	0 %	0 %
PPC	0 %	0 %
BIO	0 %	0 %

Le Groupe continuera à adapter sa méthodologie et son analyse d'éligibilité au fur et à mesure de la mise en place

de la Taxonomie et de l'évolution de la réglementation, des activités listées et des critères d'examen technique (voir Section Perspectives).

Perspectives

Les effets environnementaux sont totalement intégrés à la réflexion stratégique du Groupe, tant en matière d'efforts R&D consacrés à la réduction de l'empreinte carbone des solutions proposées à ses clients, qu'en matière de réflexions sur les usages vertueux de ses solutions au sein des réseaux de distribution.

Le Groupe s'engage à poursuivre ses efforts afin d'envisager l'éligibilité et l'alignement de certaines activités sur l'exercice fiscal 2024. Cela passe par la définition et la mise en place de plan d'action transformant les processus de reporting et par le maintien des ambitions du Groupe en termes de stratégie RSE :

- Activité 6.5 (CCM & CCA) : nous prévoyons d'intégrer les exigences des critères techniques à notre processus de collecte des informations auprès de nos concessionnaires. L'objectif est de travailler à la récupération de ces informations pour réaliser l'analyse des critères d'alignement sur nos véhicules disponibles dans notre catalogue dans un premier temps. (Cf Section 4.3)
- Activité 7.7 (CCM & CCA) : nous prévoyons dans un premier temps de récupérer les informations permettant de justifier l'alignement de nos bâtiments européens à cette activité. En parallèle nous commencerons à identifier les référentiels locaux utilisables pour aligner nos investissements dans les bâtiments hors UE. (Cf Section 4.3)
- Activité 8.2 (CCM) : nous prévoyons de continuer à développer nos outils afin d'identifier les émissions de carbone évitées grâce à l'utilisation de nos solutions cloud et de nos étiquettes Vusion. (Cf Section 4.4.1)
- Activité 5.1 (CE) & 5.4 (CE) : nous prévoyons de continuer à développer notre programme de remise en état de nos étiquettes via le programme Second Life avec pour objectif dans les prochaines années de publier une part de chiffre d'affaires aligné sur ces deux objectifs. (Cf Section 4.3.3)
- Adapter nos analyses en fonction des exigences du rapport de durabilité en prévision de son application sur l'exercice 2024.

Chiffre d'affaires	2023		Critères de contribution substantielle							Critères d'absence de préjudice important (DNSH)							Part du chiffre d'affaires alignée sur la taxonomie (A.1.) ou éligible à la taxonomie (A.2.), année N-1 (18)		Catégorie (activité habilitante) (19)	Catégorie activité transitoire (20)
	Code(s) (a) (2)	Chiffre d'affaires absolu (3)	Part du chiffre d'affaires (4)	Atténuation du changement climatique (5)	Adaptation au changement climatique (6)	Eau (7)	Pollution (8)	Économie circulaire (9)	Biodiversité (10)	Atténuation du changement climatique (11)	Adaptation au changement climatique (12)	Eau (13)	Pollution (14)	Économie circulaire (15)	Biodiversité (16)	Garanties minimales (17)	%	H		
Activités économiques (1)		(M€)	%	O/N	O/N	O/N	O/N	O/N	O/N	O/N	O/N	O/N	O/N	O/N	O/N	O/N	%	H	T	
A. Activités éligibles à la Taxonomie																				
A.1. Activités durables sur le plan environnemental (alignées sur la Taxonomie)																				
Chiffre d'affaires des activités durables sur le plan environnemental (alignées sur la Taxonomie) (A.1)		0	0%	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0%	
Dont habilitantes		0	0%	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0%	H
Dont transitoires		0	0%	0						0	0	0	0	0	0	0	0	0%		T
A.2 Activités éligibles à la Taxonomie mais non durables sur le plan environnemental (non alignées sur la Taxonomie)																				
Chiffre d'affaires des activités éligibles à la taxonomie mais non durables sur le plan environnemental (non alignées) (A.2)		0	0%	0	0	0	0	0	0										0%	
A. Chiffre d'affaires des activités éligibles à la taxonomie (A.1. + A.2.)		0	0%	0	0	0	0	0	0										0%	
B. Activités non éligibles à la taxonomie																				
Chiffre d'affaires des activités non éligibles à la taxonomie (B)		802	100%																	
TOTAL (A + B)		802	100%																	

1

2

3

4

5

6

7

8

9

Capex	2023		Critères de contribution substantielle							Critères d'absence de préjudice important (DNSH)							Part des Capex alignée sur la taxonomie (A.1.) ou éligibles (A.2.) à la taxonomie, année N-1 (18)	Catégorie activité habilitante (19)	Catégorie activité transitoire (20)		
	Code(s) (2)	Capex (3) (M€)	Part des Capex (4) %	Atténuation du changement climatique (5) %	Adaptation au changement climatique (6) %	Eau (7) O/ N	Pollution (8) O/ N	Économie circulaire (9) O/ N	Biodiversité (10) O/ N	Atténuation du changement climatique (11) O/ N	Adaptation au changement climatique (12) O/ N	Eau (13) O/ N	Pollution (14) O/ N	Économie circulaire (15) O/ N	Biodiversité (16) O/ N	Garanties minimales (17) O/ N					
Activités économiques (1)																					
A. Activités éligibles à la Taxonomie																					
A.1. Activités durables sur le plan environnemental (alignés sur la Taxonomie)																					
Capex durables sur le plan environnemental (alignés sur la Taxonomie) (A.1)	N/A	0	0,0%	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0%	
Dont habilitantes		0	0,0%	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0%	H
Dont transitoires		0	0,0%	0						0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0%	T
A.2 Activités éligibles à la Taxonomie mais non durables sur le plan environnemental (non alignées sur la Taxonomie)																					
7.7 Acquisition et propriété de bâtiments	CCM & CCA	5,0	5,4%	EL	EL	N/EL	N/EL	N/EL	N/EL												
6.5 Transport par motos, voitures particulières et véhicules utilitaires légers	CCM & CCA	0,8	0,8%	EL	EL	N/EL	N/EL	N/EL	N/EL												
Capex éligibles à la taxonomie mais non durables sur le plan environnemental (non alignés) (A.2)		5,8	6,2%	5,8	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%											4,6%	
A. Capex des activités éligibles à la taxonomie (A.1 + A.2)		5,8	6,2%	5,8	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%											4,6%	
B. Activités non éligibles à la taxonomie																					
Capex non éligibles à la taxonomie (B)		87,1	93,8%																		
TOTAL (A + B)		92,9	100,0%																		

Opex	2023		Critères de contribution substantielle							Critères d'absence de préjudice important (DNSH - Does Not Significantly Harm)													
	Code(s) (2)	Opex (3)	Part des Opex (4)	Atténuation du changement climatique (5)		Adaptation au changement climatique (6)		Eau (7)	Pollution (8)	Économie circulaire (9)	Biodiversité (10)	Atténuation du changement climatique (11)		Adaptation au changement climatique (12)		Eau (13)	Pollution (14)	Économie circulaire (15)	Biodiversité (16)	Garanties minimales (17)	Part des Opex alignée sur la taxonomie (A.1.) ou éligibles à la taxonomie (A.2.), année N-1(18)	Catégorie (activité habitante) (20)	Catégorie (activité transitoire) (21)
		(M€)		%	%	%	%					%	%	O/ N	O/ N								

A. Activités éligibles à la Taxonomie

A.1. Activités durables sur le plan environnemental (alignées sur la Taxonomie)

Opex durables sur le plan environnemental (alignés sur la Taxonomie) (A.1)	0	0%	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0%		
Dont habitantes	0	0%	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0%	H	
Dont transitoires	0	0%	0									0	0	0	0	0	0	0	0	0	0%		T

A.2 Activités éligibles à la Taxonomie mais non durables sur le plan environnemental (non alignées sur la Taxonomie)

Opex des activités éligibles à la taxonomie mais non durables sur le plan environnemental (non alignées sur la taxonomie) (A.2.)	0	0%	0	0	0	0	0	0	0												0%		
A. Opex des activités éligibles à la taxonomie (A.1 + A.2)	0	0%	0	0	0	0	0	0	0												0%		

B. Activités non éligibles à la taxonomie

Opex non éligibles à la taxonomie (B) *	121,2	100%																					
TOTAL (A + B)	121,2	100%																					

* Uniquement les Opex ciblés par la Taxonomie dont 3,3 millions d'euros de frais de R&D non capitalisés

Activités liées à l'énergie nucléaire

1	L'entreprise exerce, finance ou est exposée à des activités de recherche, de développement, de démonstration et de déploiement d'installations innovantes de production d'électricité à partir de processus nucléaires avec un minimum de déchets issus du cycle du combustible.	NON
2	L'entreprise exerce, finance ou est exposée à des activités de construction et d'exploitation sûre de nouvelles installations nucléaires de production d'électricité ou de chaleur industrielle, notamment à des fins de chauffage urbain ou aux fins de procédés industriels tels que la production d'hydrogène, y compris leurs mises à niveau de sûreté, utilisant les meilleures technologies disponibles.	NON
3	L'entreprise exerce, finance ou est exposée à des activités d'exploitation sûre d'installations nucléaires existantes de production d'électricité ou de chaleur industrielle, notamment à des fins de chauffage urbain ou aux fins de procédés industriels tels que la production d'hydrogène, à partir d'énergie nucléaire, y compris leurs mises à niveau de sûreté.	NON

Activités liées au gaz fossile

4	L'entreprise exerce, finance ou est exposée à des activités de construction ou d'exploitation d'installations de production d'électricité à partir de combustibles fossiles gazeux.	NON
5	L'entreprise exerce, finance ou est exposée à des activités de construction, de remise en état et d'exploitation d'installations de production combinée de chaleur/froid et d'électricité à partir de combustibles fossiles gazeux.	NON
6	L'entreprise exerce, finance ou est exposée à des activités de construction, de remise en état ou d'exploitation d'installations de production de chaleur qui produisent de la chaleur/du froid à partir de combustibles fossiles gazeux.	NON



4.5 Ambitions sociales et sociétales

La raison d'être de l'entreprise est d'inventer des technologies qui créent un impact positif sur la société en permettant un commerce durable et centré sur l'humain.

Les grands objectifs sociaux et sociétaux de VusionGroup peuvent se décliner ainsi :

- générer un impact social positif généralisé grâce à nos innovations et solutions technologiques ;

- garantir une chaîne d'approvisionnement durable ;
- contribuer à maintenir les magasins physiques ouverts et attractifs : lieux de vie centraux pour le dynamisme des villes ;
- être un lieu de travail où il fait bon travailler pour nos collaborateurs.

4.5.1 Garantir l'innocuité des produits et solutions

KPI	Code GRI	Sujet	ODD	Sujet
Respect des normes RoHS et REACH	416	Santé et sécurité des consommateurs		Bonne santé et bien-être
	417	Commercialisation et étiquetage		Consommation et production responsables

Conformément à sa politique environnementale, les produits VusionGroup sont conformes au règlement européen REACH ⁽¹⁾, à la directive européenne RoHS ⁽²⁾ et WEEE ⁽³⁾, dans tous les pays dans lesquels nous opérons, avec comme objectif de réduire et restreindre les substances potentiellement nocives pour l'homme et l'environnement.

La directive RoHS de l'UE stipule que les produits électriques et électroniques vendus sur le marché de l'UE ne peuvent pas contenir de plomb, de cadmium, de mercure, de chrome hexavalent, de polybromobiphényles (PBB), de polybromodiphényléthers (PBDE) et d'autres substances réglementées (y compris les phtalates DEHP/BBP/DBP/DIBP).

La directive RoHS de l'UE vise donc à limiter l'impact et l'exposition des consommateurs et de l'environnement à des substances dangereuses spécifiques. Il réduit également l'exposition professionnelle lorsque des produits ou de l'équipement sont fabriqués, recyclés ou envoyés pour élimination finale.

En vertu du règlement REACH de l'UE, tous les produits chimiques fabriqués dans l'UE ou importés sur le marché de l'UE doivent être enregistrés avant le nombre d'années spécifié lorsque le volume annuel utilisé dépasse 1 tonne métrique.

VusionGroup veille à ce que tous ses produits soient pleinement conformes à toutes ces exigences. En 2023, nous n'avons enregistré aucun rappel de nos produits lié à des potentiels problèmes de sécurité :

	2023
Nombre de produits rappelés pour des raisons de sécurité	0
Valeur des pertes financières associées à des procédures légales concernant des problèmes de sécurité de nos produits	0€

Aussi, lorsque des clients nous renvoient des étiquettes électroniques (pour reconditionnement par exemple), nous leur envoyons une notice d'information afin de les prévenir des précautions à prendre pour éviter tout risque dû à la batterie lithium.

⁽¹⁾ REACH : Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals.

⁽²⁾ RoHS : The Restriction of Hazardous Substances Directive 2002/95/EC (RoHS 1), short for Directive on the restriction of the use of certain hazardous substances in electrical and electronic equipment.

⁽³⁾ WEEE : Waste Electrical and Electronic Equipment.

4.5.2 Une chaîne d'approvisionnement durable

KPI	Code GRI	Sujet	ODD	Sujet
Notation EcoVadis	205	Lutte contre la corruption		Consommation et production responsables
	308	Évaluation environnementale des fournisseurs		Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
	414	Évaluation sociale des fournisseurs		

“ *VusionGroup valorise la transparence, des pratiques commerciales éthiques et de l'intégrité au sein de sa chaîne d'approvisionnement. Les conditions de travail du personnel employé par nos fournisseurs ainsi que la traçabilité des matières premières sont suivies de près par toute l'entreprise. En 2023, nos sous-traitants industriels ont été audités à travers un questionnaire RSE et des visites sur-site.*

Christian Weissensteiner

EVP Global Manufacturing Operations & Sourcing - Co-CEO Vusion



Une politique claire

Le Groupe s'appuie sur des principes et des standards éthiques forts dans la conduite de ses activités. En particulier, le Groupe a publié sa Politique d'achats responsables et durables. Celle-ci définit les grandes orientations et les principaux engagements du Groupe en matière d'achats responsables, couvrant les enjeux relatifs à l'environnement, aux droits humains, et à l'éthique. Ce document est accessible en ligne sur le site www.vusion.com.

Il repose sur les valeurs du Groupe et ses engagements internationaux à travers les conventions fondamentales de l'OIT⁽¹⁾, le Pacte mondial des Nations Unies et les principes directeurs de l'OCDE⁽²⁾.

Cette politique achats est complétée et enrichie de plusieurs documents de référence fondamentaux de la direction des achats, que sont :

- notre code de conduite fournisseur, qui a fait l'objet d'une campagne de signature pilotée par le département achats stratégiques, dont le taux de signature couvre 98,2 % de nos achats industriels (cf résultats ci-dessous) ;
- notre politique en matière d'approvisionnement afin de bannir les minerais de zones de conflit ;

- notre politique en matière de respect des certifications ROHS et REACH ;
- clauses d'anti-corruption et achats durables présentes dans les contrats avec nos fournisseurs industriels spécifiant :
 - de respecter le Code de Conduite de VusionGroup et toutes les lois et normes anti-corruption internationales et locales applicables (Foreign Corrupt Practices Act de 1977 et le UK Bribery Act de 2010),
 - l'interdiction d'offre de rémunération ou d'avantage en nature qui constitue ou pourrait constituer un pot-de-vin ou une tentative de pot-de-vin en vue d'obtenir en retour l'exécution d'un contrat,
 - de se conformer aux 10 principes du pacte mondial des Nations unies (www.unglobalcompact.org/what-is-gc/mission/principles),
 - de maintenir pendant la durée du contrat une notation RSE délivrée par des organisations internationales reconnues telles que ISS (B+), MSCI (B+), Sustainalytics, Ecovadis (>50) et si nécessaire, d'améliorer la notation dans un délai déterminé convenu,
 - d'être conforme à toutes les lois, réglementations et exigences relatives à l'interdiction ou à la restriction des substances dangereuses ainsi que d'identifier et gérer les produits chimiques dangereux et autres matériaux inclus dans les produits en particulier ceux répertoriés comme substances dangereuses dans le règlement REACH de manière à garantir leur sécurité d'utilisation, leur recyclage ou leur réutilisation et leur élimination en toute sécurité,
 - de fournir des équipements électriques et électroniques conformes à toutes les législations pertinentes de l'Union Européenne y compris RoHS et REACH quel que soit le pays où le produit sera utilisé y compris les pays non européens,
 - que leurs politiques et procédures doivent s'aligner sur les lignes directrices de l'OCDE en matière de diligence raisonnable pour des chaînes d'approvisionnement responsables en minerais provenant de zones touchées par un conflit ou à haut risque. Ce qui signifie que les fournisseurs de VusionGroup doivent s'abstenir d'utiliser tout minerai provenant de zones touchées par un conflit ou à haut risque.

⁽¹⁾ OIT : Organisation internationale du Travail

⁽²⁾ OCDE : l'Organisation de coopération et de développement économiques

Évaluation de l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement

Nous ne possédons pas les usines de production qui fabriquent nos produits. Nous avons opté pour un modèle sans usine, en confiant nos processus de production à des partenaires externes (EMS : Electronic Manufacturing Services). Dans le domaine de l'assemblage, nos principaux partenaires ont des programmes établis de longue date en matière de RSE⁽³⁾ et d'initiatives environnementales. Ils respectent les normes mondiales de reporting sur le développement durable et sont tous certifiés selon les normes internationales ISO qui fournissent des orientations sur un comportement responsable en matière environnementale et sociale dans l'entreprise. Le champ d'application de leur système de gestion environnementale va bien au-delà de ce que l'on trouve généralement dans un système ISO 14001:2015, incluant des éléments tels que la conformité environnementale des produits et la gestion des déchets électroniques. Nous sous-traitons la fabrication des IoT à des prestataires EMS spécialisés tout en conservant la conception et les droits de propriété intellectuelle de nos produits. La plupart de nos partenaires EMS sont situés en Chine continentale, en Asie du Sud-Est, ou plus récemment en Amérique du Nord (Mexique).

Le Groupe évalue la qualité et les enjeux RSE de sa chaîne d'approvisionnement au moyen de trois formes d'audit :

1) des audits d'auto-évaluation à compléter par les nouveaux fournisseurs potentiels : afin d'identifier tout manquement majeur aux exigences sociales et environnementales du Groupe, un questionnaire d'auto-évaluation a été structuré par le département qualité et les équipes achats du Groupe et est systématiquement soumis aux fournisseurs potentiels.

Ce questionnaire, composé de 19 questions, inclut les sujets tels que la politique de gestion de la qualité, la politique environnementale, les droits humains, la politique d'éthique et la chaîne d'approvisionnement.

Le résultat est évalué par l'équipe qualité de VusionGroup qui partage systématiquement les résultats du questionnaire d'auto-évaluation et les actions correctives avec ces fournisseurs dans une démarche d'amélioration. En cas de performance inférieure à celle attendue, le fournisseur est tenu de mettre en œuvre les actions correctives identifiées et d'améliorer sa performance globale avec une démarche de progrès avant de pouvoir devenir un fournisseur de VusionGroup. La mise en œuvre de l'action corrective définie fait l'objet d'un suivi étroit jusqu'à sa finalisation, et en cas de performance insatisfaisante, le Groupe se réserve le droit de ne pas entrer en relation d'affaires avec ce fournisseur.

2) un audit interne de nos fournisseurs, piloté par les équipes qualité produits du Groupe, à l'occasion de visites régulières organisées sur site chez nos sous-traitants et fournisseurs. Ces audits sont formalisés à l'aide d'un questionnaire adapté à chaque catégorie de fournisseur en fonction de son secteur d'activité comprenant une section dédiée à la RSE et sont complétés de constats effectués sur place. Ces questionnaires qui regroupent plus de 40 questions incluent les sujets tels que la politique de gestion de la qualité, la politique environnementale, les droits humains, la politique d'éthique et la chaîne d'approvisionnement.

Cet audit consiste en une visite sur site afin de s'assurer de la qualité et du respect des principes de la politique achats ainsi que du Code de conduite fournisseur. Le Groupe a créé une « évaluation de ses fournisseurs » qui porte entre autres sur l'application des droits humains, des impératifs de santé, de sécurité, de respect de l'environnement et de traçabilité des minerais (non issus de pays en conflit).

En cas de performance insatisfaisante, le fournisseur est enjoint de mettre en place les actions correctives identifiées lors de l'audit, et d'améliorer globalement ses performances avec une démarche de progrès dans un temps limité convenu. La mise en œuvre des actions correctives définies d'un commun accord, fait l'objet d'un suivi étroit par le Groupe.

Exceptionnellement cet audit peut être mené en distanciel. Dans les tableaux de pilotage ci-dessous est reportée la proportion d'audits qui ont eu lieu sur site et en distanciel en 2023.

3) le Groupe a confié à un tiers (la société de notation RSE EcoVadis) la réalisation d'évaluations RSE. Celles-ci mesurent la performance des principaux fournisseurs de VusionGroup sur 21 critères RSE regroupés en quatre thèmes :

Environnement, Social & droits de l'Homme, Éthique, et Achats responsables.

Le modèle de notation d'EcoVadis est spécialement conçu pour mesurer et comparer les systèmes de gestion de la durabilité via une plateforme en ligne, à l'aide d'un questionnaire adapté à la taille, au secteur et à l'emplacement du fournisseur, d'une vérification rigoureuse des données par l'intermédiaire d'une équipe d'analystes et d'outils propriétaires, et d'une approche multisectorielle pour vérifier la fiabilité des preuves.

Les notations EcoVadis sont ensuite utilisées pour engager les fournisseurs dans l'analyse comparative, le suivi et l'amélioration de leurs performances en matière de développement durable.

VusionGroup accepte également les notations de sociétés internationales telles que ISS ESG, MSCI, Sustainalytics.

Les fournisseurs en deçà de la cible doivent mettre en place un plan d'amélioration de leur performance RSE. Ceci fait l'objet d'un suivi par les équipes Achats. La bonne réalisation d'un plan d'action est systématiquement validée par une réévaluation. Des résultats jugés structurellement insuffisants ou un manque d'engagement sur les enjeux liés au développement durable peuvent conduire la direction des achats à revoir ses relations contractuelles avec le fournisseur, voire à y mettre un terme. Cette décision fait l'objet d'une réflexion collégiale qui prend en compte les conséquences d'une telle décision.

Pilotage 2023

Au cours de l'année 2023, l'ensemble des audits menés a porté sur les fournisseurs industriels : de composants électroniques, de marchandises et sur les sous-traitants industriels (EMS), assemblant nos produits finis (étiquettes).

⁽³⁾ Responsabilité sociétale des entreprises

Reporting et politique sur les minerais de conflit

L’approvisionnement en minerais en provenance de zones de conflit fait l’objet d’une attention particulière (l’étain, le tungstène, le tantale et l’or) : la politique achats du Groupe stipule que les fournisseurs et sous-traitants doivent se conformer aux lois et réglementations applicables concernant l’approvisionnement de ces minerais. Elle impose qu’ils établissent une politique leur permettant de s’assurer raisonnablement que l’achat de ces minerais ne sert pas à financer, directement ou indirectement, des groupes armés dont les activités sont contraires aux droits humains. Ils doivent également, comme peut l’imposer la législation, faire preuve de diligence raisonnable dans le choix de la source et la traçabilité des minerais et exiger, par conséquent, la même diligence de la part de leurs fournisseurs.

Les reportings concernant les minerais de conflit sont requis de la part de nos fournisseurs et font partie intégrante de nos audits, des questionnaires d’auto-évaluation des fournisseurs ou du questionnaire EcoVadis. Lorsqu’aucun reporting sur les minerais de conflit n’est disponible, les actions correctives sont définies et le fournisseur est tenu de les mettre en œuvre avec une approche de progrès. La mise en œuvre des actions correctives définies d’un commun accord fait l’objet d’un suivi étroit par le Groupe.

Reporting indicateurs 2023 :

Tout fournisseur potentiel doit compléter notre questionnaire d’auto-évaluation pour passer à l’étape suivante de qualification.

Additionnellement, l’équipe Qualité de VusionGroup effectue des missions d’audits (sur site ou à distance) auprès de ses fournisseurs :

- de premier rang (achats directs)
- de deuxième rang (achats indirects)
- et comme finalisation du processus de qualification.

Au total en 2023, 19 audits ont été réalisés dont 3 en distanciel ⁽⁴⁾ et 16 sur site. Sur ces 19 audits effectués, 6 ont été réalisés auprès de nos fournisseurs directs, 8 auprès de nos fournisseurs indirects et 5 audits sur site pour des fournisseurs potentiels, dont 3 se sont qualifiés comme on peut le voir sur le tableau ci-dessous :



Évaluation de la chaîne d’approvisionnement industrielle de VusionGroup et signature du Code de conduite fournisseur

Type de fournisseur industriel	Nombre de fournisseurs / en % d’achats industriels couverts	Audits réalisés par VusionGroup en nombre de fournisseurs / en % d’achats industriels		Évaluation EcoVadis sur 100	Signature du Code de Conduite en nombre de fournisseurs / en % d’achats industriels couverts
		Sur site	à distance		
Potentiel	5	5 (3 qualifiés)	0		
Direct	6	5 (qualifiés)	1 (qualifié)	6	6
	97,18 %	94,76 %	2,42 %	100 % avec score satisfaisant : >50	97,18 %
Indirect	8	6 (qualifiés)	2 (qualifiés)		
Autres fournisseurs directs	15			15	11
	2,15 %	0	0	80 % avec score satisfaisant : >50	1,02 %
% d’achats industriels couverts	99,33 %	97,18 %			98,20 %

Pour compléter ces audits menés par l’équipe Qualité auprès de nos 15 plus petits fournisseurs (représentant 2,15 % de nos achats industriels directs), VusionGroup se base sur les audits documentaires de la société de notation RSE EcoVadis.

Faits marquants relevés lors des audits réalisés par VusionGroup :

Parmi nos fournisseurs directs et indirects audités, 100 % :

- disposent d’une politique environnementale qui est mesurée à travers des engagements qualitatifs et des objectifs quantitatifs ;

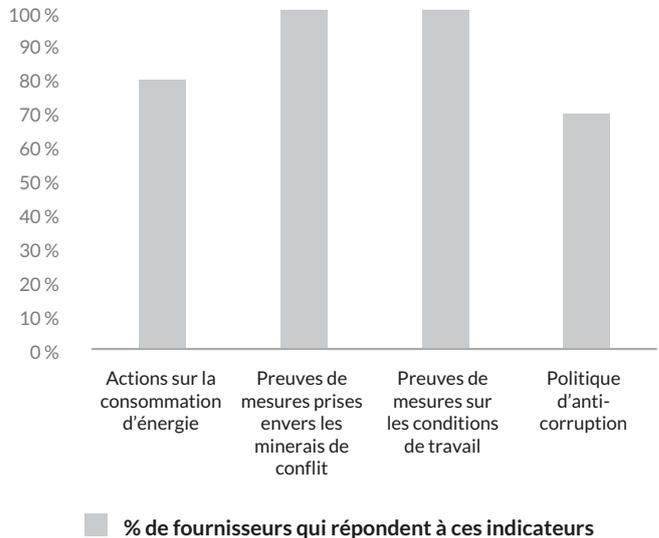
- prennent des mesures pour la gestion de l’eau ;
- sont certifiés par un système de gestion environnementale (ISO14001 ou autre) ;
- ont instauré une politique d’achats durables ;
- intègrent des facteurs sociaux ou environnementaux dans leur chaîne d’approvisionnement ;
- respectent une politique en matière de travail et de droits de l’homme ;
- ont défini des indicateurs de performance clés concernant le travail et les droits de l’homme ;

⁽⁴⁾ 3 audits ont été réalisés entre fin 2022 et début 2023 en Chine auprès de nos fournisseurs directs et indirects en raison de la situation de Covid-19

- respectent les lois locales et les exigences de l'OIT en termes d'heures de travail et de congés payés ;
- payent les frais de recrutement des candidats ;
- sont certifiés selon les normes ISO45001/ OHSAS 18001 ;
- disposent d'un Code de conduite concernant la fraude, le blanchiment d'argent, la corruption, les conflits d'intérêts, les pratiques anticoncurrentielles et la sécurité de l'information ;
- ont un plan d'action défini pour la sécurité de l'information ;
- ont une certification ISO9001.

Sur l'ensemble des fournisseurs évalués par EcoVadis, les principales performances constatées sur les domaines Environnement, Social & droits de l'Homme, Éthique, et Achats responsables audités sont :

Analyse de la fiche d'évaluation EcoVadis



4.5.3 Un environnement où il fait bon travailler



Le programme Diversité & Inclusion illustre

les ambitions du Groupe : créer une communauté paritaire, diverse, et engagée sur le long terme. L'enquête de satisfaction eNPS est très encourageante et les retours sont particulièrement positifs. Pour briser le plafond de verre, VusionGroup a renforcé en 2023 sa politique de parentalité à l'échelle internationale. Les hommes ont tous droit à un mois de congé paternité pour accompagner la naissance de leur enfant. Pour les femmes, des aménagements sont effectués tout au long de leur grossesse, et le retour au travail est facilité. Nous leur assurons une égalité de traitement avant, pendant, et après leur grossesse. La parentalité est accompagnée par 4 jours supplémentaires de congés rémunérés par an pour faire face aux imprévus. Enfin, l'organisation du travail en mode hybride assure un maximum de flexibilité. Chez VusionGroup, nous sommes très fiers d'évoluer dans un contexte particulièrement multiculturel, paritaire et multigénérationnel, source d'innovation et d'épanouissement professionnel "

Marianne Noel
SEVP Group Human Resources



Favoriser un de travail très motivant et inclusif

Nos collaborateurs se distinguent par leur implication et leur capacité d'innovation. Chacun apporte une forte contribution pour atteindre l'excellence et créer de la valeur sur le long terme, pour le commerce physique et l'ensemble de la société en général. Ils sont animés par une forte motivation pour concevoir des produits, des solutions et des services novateurs pour améliorer le commerce physique.

Des effectifs pérennes et stables, en renouvellement constant

Notre équipe de direction est très stable. Thierry GADOU en est le Président-Directeur général depuis onze ans. L'ancienneté moyenne des membres du comité exécutif s'élève à 10 ans.

Nous sommes également particulièrement fiers d'avoir construit un groupe international qui fidélise ses collaborateurs dans la durée. Ainsi, 49 % des effectifs à fin 2012 sont toujours présents au 31 décembre 2023. Ces collaborateurs ont participé à la toute première génération de l'étiquetage électronique dans le monde et sont en mesure de transmettre l'héritage d'une entreprise pionnière dans notre domaine. Depuis, ils ont su s'adapter au contexte de forte croissance, d'internationalisation et aux innovations autour de notre solution L'entreprise a su les accompagner dans ces enjeux de transformation pour les fidéliser sur le long terme.

L'âge moyen de nos collaborateurs, stabilisé à 36 ans à la fin de l'année 2023 (comme les deux dernières années) témoigne de la capacité de l'entreprise à intégrer de nouveaux managers et collaborateurs plus jeunes, tout en fidélisant ses collaborateurs dans la durée. Nous disposons d'une équipe bien équilibrée, multi-générationnelle, d'une stabilité de nos cadres dirigeants et d'un réservoir de talents dotés de nouvelles compétences pour être formés aux dernières technologies.

Une communauté mondiale et diverse

Code GRI	Sujet	ODD	Sujet
202	Présence sur le marché		
401	Emploi		
405	Diversité et égalité des chances		Villes et communautés durables
406	Lutte contre la discrimination		

Face à notre marché mondial et à une forte croissance, nous avons mis en place une organisation agile, horizontale et internationale. Notre stratégie d'expansion géographique fait la part belle à la mobilité ou au recrutement d'équipes commerciales locales, basées au plus près de nos clients, de leurs magasins physiques et de leurs centres de décision.

Nous nous engageons à proposer à nos collaborateurs des chances égales de reconnaissance et d'évolution de carrière, quels que soient leur origine, leur sexe ou leurs croyances et nous respectons l'ensemble des réglementations et accords applicables. Les collaborateurs sont recrutés uniquement sur la base de leur formation, de leur expérience professionnelle, de leur potentiel et capacités d'adaptation, ainsi que de leur motivation pour nous rejoindre.

Fin 2023, le Groupe comptait 847 collaborateurs dans le monde, de cultures, de langues, de sexes, d'âges et de niveaux d'expertise différents. Ils travaillent ensemble à travers le monde, apportant à notre Groupe l'une de nos forces les plus déterminantes : la diversité.

Notre diversité nourrit une pensée innovante et des idées originales, sources de valeur ajoutée pour les solutions clients.

Nous sommes particulièrement attentifs à la diversité des parcours de nos équipes et à la libre représentation de leurs cultures. Nous favorisons la diversité de nos cultures collectives et de chaque individu. Nos collaborateurs (dont 47 % en France) représentent 51 nationalités différentes et maîtrisent 25 langues différentes, les plus importantes étant l'anglais, le français, l'allemand, le mandarin, l'espagnol et l'italien.

Les effectifs ont cru de 39 % entre 2022 et 2023 sous l'effet de la croissance organique de l'activité du Groupe et des entrées en périmètre de deux acquisitions cette année (Memory et Belive.ai).

Effectifs par nature de contrat	31-déc-23	% des effectifs	31-déc-22	% des effectifs
Permanents	802	95 %	570	94 %
Contrats à durée déterminée	45	5 %	38	6 %
<i>Y compris l'apprentissage</i>	36		33	
TOTAL	847	100 %	608	100 %

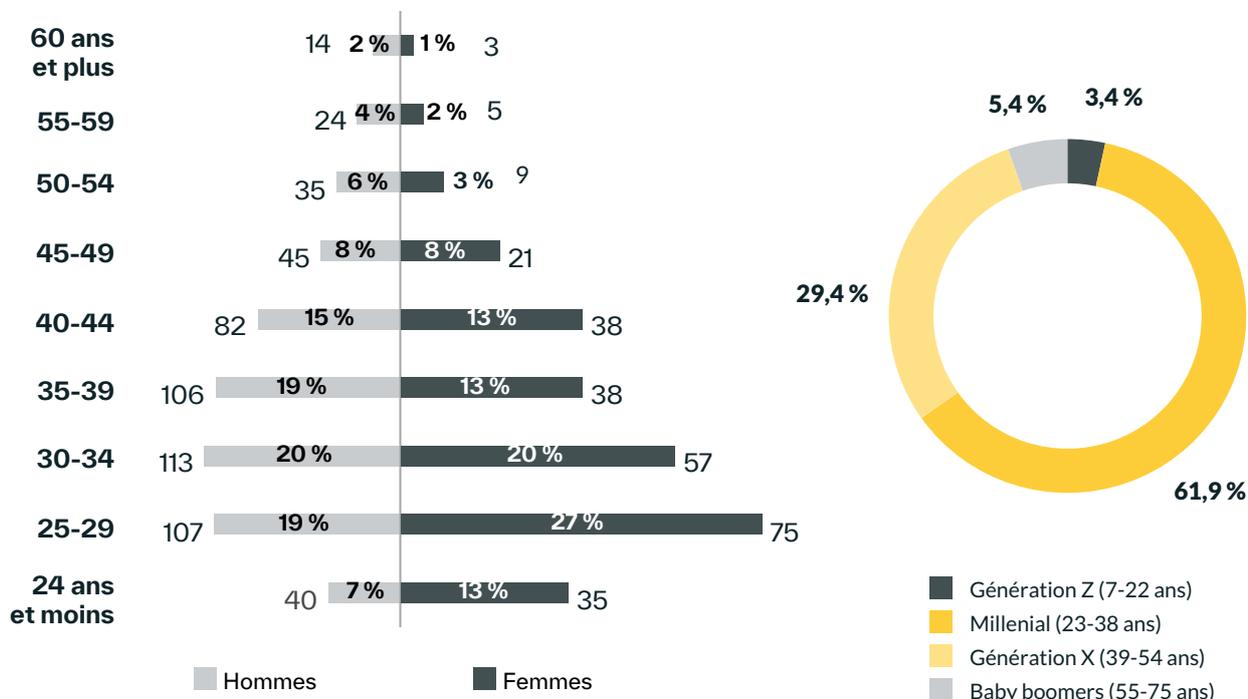
Entrées /sorties de l'effectif	31-déc 23	31-déc-22
Recrutements	381	206
<i>dont permanents</i>	332	169
<i>dont contrats à durée déterminée</i>	49	37
Sorties de l'organisation	142	151
<i>dont démissions</i>	50	46
<i>dont licenciements et ruptures négociées</i>	29	19
<i>dont effet périmètre (sortie BOE Digital Technology Ltd), fins de contrat à durée déterminée (CDD, apprentis) fins de période d'essai</i>	63	86

Ancienneté moyenne	31-déc 23	31-déc-22
Femme	3	3
Homme	4	5
TOTAL	4	4

Age moyen des effectifs	31-déc 23	31-déc-22
Femme	34	34
Homme	37	38
TOTAL	36	36

Pyramide des âges 2023

“13 % des femmes, soit 35 collaboratrices, ont 24 ans et moins”.



Un objectif de parité au sein de l'équipe managériale

KPI	Code GRI	Sujet	ODD	Sujet
% de femmes parmi les nouvelles recrues	401	Emploi	5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES	Égalité entre les sexes
% de femmes parmi les cadres supérieurs	405	Diversité et égalité des chances		
Effectif par genre – programme de mentorat	405	Diversité et égalité des chances		
% de femmes parmi les nouvelles recrues	406	Lutte contre la discrimination		

En tant que groupe mondial englobant diverses communautés, nous nous engageons à proposer une égalité de chances à toutes les femmes et tous les hommes employés dans la Société, quel que soit l'endroit où ils vivent et travaillent. Malgré cette intention, la sous-représentation des femmes dans l'ensemble du secteur technologique reste un problème à résoudre. Non seulement la technologie a besoin d'une plus grande représentation des femmes mais nous sommes également convaincus que la diversité au sein des équipes de direction conduit à une meilleure performance. Par conséquent, notre objectif est d'améliorer significativement la représentation féminine au sein des fonctions dirigeantes.

VusionGroup s'efforce de promouvoir l'égalité des chances et l'égalité entre les sexes à toutes les étapes du développement de carrière. La Société a progressé en termes de mixité des genres, la proportion de femmes dans l'effectif passant de 23 % en 2016 à 33 % en 2023.

La société a également progressé sur la proportion de femmes manager, passant de 22 % en 2020, à 27 % en 2022 puis 28 % en 2023.

Pour parvenir à une meilleure représentation des genres, le Groupe a initié un programme interne visant à accroître la représentation des femmes aux postes de direction par :

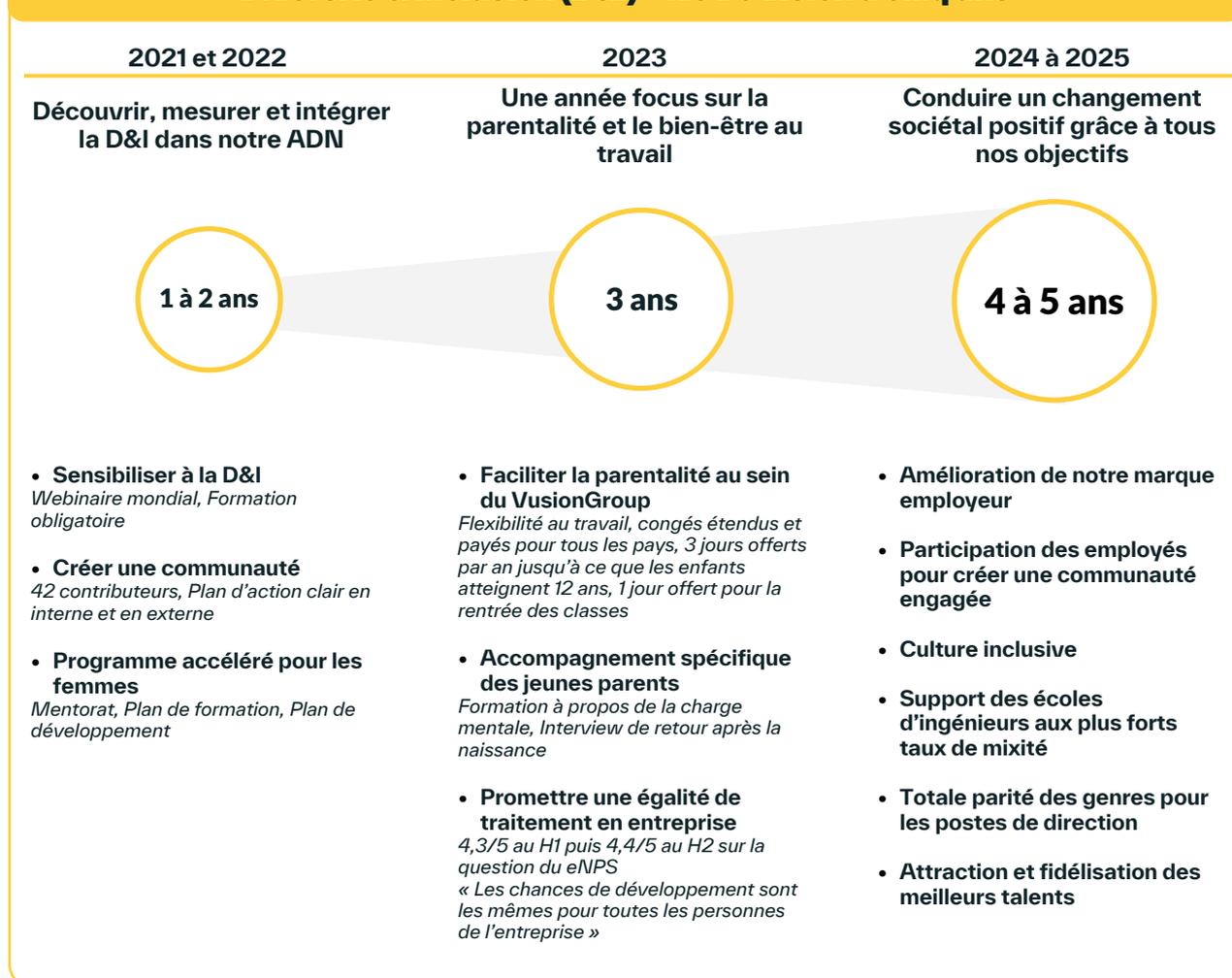
- l'identification des femmes qui ont le potentiel, à court ou moyen terme, d'accéder à des postes faisant partie des 10 % de niveaux de responsabilité les plus élevés dans l'entreprise ; et
- la mise en place d'un programme de mentorat avec les membres du Comité de direction et *via* des plans de développement individuels, au travers desquels les femmes sont encouragées à établir des liens avec des mentors parmi la direction susceptibles de les aider à acquérir les compétences dont elles auront besoin pour être en mesure d'assumer des fonctions dirigeantes à l'avenir.

	31 déc. 23 %	31 déc. 23 Valeur	31 déc. 22 %	31 déc. 22 Valeur	31 déc. 21 %	31 déc. 21 Valeur
Proportion de femmes dans l'effectif	33 %	281	34 %	205	33 %	180
Rôles techniques occupés par des femmes	19 %	82	17 %	50	15 %	40
Proportion de femmes recrutées	34 %	130	41 %	85	37 %	72
Managers femmes (management d'au moins une personne)	28 %	79	27 %	42	24 %	33
Proportion de femmes chez les managers ayant moins de 35 ans	49 %	25	49 %	18	40 %	12
Parmi les cadres supérieurs (membres GMB) les femmes représentent ⁽¹⁾	19 %	6	22 %	6	17 %	4

(1) GMB = Global Management Board - voir section 3 de ce rapport pour plus de détails.

Ces chiffres montrent de nets progrès dans la représentation des femmes dans les postes à fortes responsabilités ainsi que des rôles techniques. Par ailleurs, la parité est quasiment atteinte chez les managers de moins de 35 ans, signe particulièrement encourageant pour la trajectoire future.

Diversité & Inclusion (D&I) - Notre vision à cinq ans



Index égalité professionnelle - France uniquement

L'index de l'égalité professionnelle a été conçu pour faire progresser au sein des entreprises l'égalité salariale entre les femmes et les hommes. Il permet de mesurer, en toute transparence, les écarts de rémunération entre les sexes et de mettre en évidence leurs points de progression.

	2023	Score maximum de l'indicateur (calcul 2023)	2022	2021	Score maximum de l'indicateur (calcul 2022/2021)
1 - Écart de rémunération	38	40	35	34	40
2 - Écart de taux d'augmentation individuelle (en % ou en nombre équivalent de salariés)	20	20	35	35	35
3 - Écart de taux de promotions (en %)	15	15	N/A	N/A	N/A
4 - Pourcentage de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité	15	15	15	0	15
5 - Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	5	10	5	5	10
TOTAL	93/100	100	90/100	74/100	100

Nos effectifs ont fortement progressé en 2023 et nous ne répondons plus à la même méthodologie de calcul. Nous intégrons un nouvel indicateur « Écart de taux de promotions », que nous ne suivions pas les années précédentes. Le score de 93/100 en 2023 est très satisfaisant et nous allons tout mettre en œuvre pour poursuivre cette progression.

Engagement pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes en situation de handicap

VusionGroup s'engage dans l'insertion sociale et professionnelle des adultes en situation de handicap.

Une partie du processus de réparation du programme *Second Life ESL* est sous-traitée à des organismes spécialisés dans l'insertion sociale et professionnelle des adultes en situation de handicap. L'ESAT d'Éragny

(organisme de placement des personnes en situation de handicap dans le Val-d'Oise) accompagne depuis les années 2000 nos efforts de reconditionnement des étiquettes électroniques.

En outre, le Groupe emploie directement six personnes en situation de handicap à travers le monde.

Gestion des talents

Nous croyons que la motivation est le premier levier de performance et que tous nos collaborateurs peuvent obtenir de bons résultats s'ils sont motivés, formés, récompensés, animés d'un sentiment d'appartenance à long terme et convaincus que leur travail est important, qu'il a du sens et un impact positif. La diversité de nos offres d'emploi, notre croissance rapide à l'échelle mondiale et une très forte culture de l'innovation nous permettent d'offrir à nos collaborateurs des parcours professionnels

multiples ainsi qu'un développement personnel rapide et épanouissant.

Notre politique de recrutement proactive cible les talents issus des meilleures écoles et avec une orientation internationale. Nous bénéficions ainsi d'un équilibre générationnel, d'expertises et expériences multiples, et d'une forte capacité à former et intégrer les nouvelles recrues.

Formation

KPI	Code GRI	Sujet	ODD	Sujet
Formations et formations bilan carbone	404	Formation et éducation		Travail décent et croissance économique

Nous nous engageons à assurer une formation continue à nos collaborateurs. Dans la mesure où nous opérons dans un secteur particulièrement innovant, nous tenons à nous assurer que tous nos collaborateurs disposent des compétences nécessaires pour évoluer au sein de la Société et du secteur, et qu'ils sont en situation de développer pleinement leurs compétences et expertises.

Nous encourageons une culture d'apprentissage plus agile grâce à laquelle nos collaborateurs peuvent se perfectionner en accédant n'importe où et n'importe quand à notre plateforme d'e-learning, avec des investissements renforcés pour offrir un plus grand choix de contenus. L'objectif est de combiner une politique de formation volontariste avec une offre de formation très large, dans laquelle les collaborateurs peuvent choisir eux-mêmes les cours de formation en ligne qui sont pertinents pour leur carrière et leurs compétences en fonction de leur temps disponible et de leur motivation personnelle.

De plus, lors des entretiens semestriels de performance, managers et collaborateurs cherchent constamment à identifier les besoins de formation en adéquation avec les besoins en compétences et les enjeux de la Société.

Le tableau ci-dessous détaille les dépenses de formation au cours des trois dernières années, sans inclure les deux acquisitions de Memory ni Belive.ai. Il faut noter que la

Année	Budget formation	Nombre total d'heures de formation en présentiel	Nombre d'heures de formation e-learning	Nombre d'heures de formation en présentiel par salarié	Nombre d'heures de formation e-learning par salarié
2023	189 067 €	3 250	2 317	11,9	4,6
2022	146 633 €	5 128	1 547	22,2	3,1
2021	107 461 €	2 903	1 437	19,75	3,5

Le budget de formation a considérablement augmenté pour permettre aux collaborateurs de suivre des cursus de formation en présentiel plus techniques et couteuses, tout en élargissant l'offre de formation e-learning, particulièrement adaptée aux nouvelles générations ainsi qu'à l'éclatement géographique des équipes partout dans le monde.

Enfin, un cursus de formation mixte en présentiel et en e-learning est systématiquement dispensé aux nouveaux collaborateurs rejoignant le Groupe.

Formation sur le changement climatique et la RSE

En complément de ces heures de formation, une formation mondiale commune sur les émissions carbone a été dispensée au second semestre 2021 à l'ensemble du personnel par la société de conseil réalisant l'audit carbone indépendant à l'échelle du Groupe. Ce programme de formation a été organisé pour :

- sensibiliser au changement climatique et à ses conséquences, risques et opportunités ;
- améliorer la compréhension par les collaborateurs de l'empreinte environnementale de leurs activités, produits et actions, en vue de réduire l'empreinte carbone liée à nos opérations ;
- intégrer les considérations climatiques dans la politique de gestion des risques (risques de réputation, de transition ou physiques).

Plus généralement, ces formations visaient à réfléchir à la manière dont les enjeux énergétiques et climatiques deviendront un élément essentiel des stratégies de tous les acteurs économiques, et à anticiper les évolutions susceptibles d'intervenir par la réglementation, la fiscalité ou les forces du marché. Anticiper les perturbations futures permettra à l'entreprise de s'y préparer, d'être résiliente dans un contexte de transition, et ainsi d'assurer la pérennité économique de ses opérations.

Nous avons également accès depuis 2023 à la plateforme EcoVadis Academy, composée de plusieurs modules de formation sur l'environnement, les achats responsables, les droits humains, l'éthique... Ces formations (32 heures en 2023) sont suivies par certains collaborateurs lorsque leur périmètre métier peut avoir un réel impact sur les ambitions RSE du Groupe.

pandémie a modifié les comportements et que désormais, l'offre de formation en e-learning est de plus en plus plébiscitée par les collaborateurs, plus technophiles.

C'est pourquoi la Société a renforcé ses efforts et a investi dans de nouvelles licences e-learning auprès de LinkedIn Learning afin de compléter la plateforme 360 learning utilisée pour les cursus d'e-learning internes.

VusionGroup va également animer des ateliers internes de la Fresque du Climat, afin d'embarquer les collaborateurs sur les enjeux environnementaux actuels et plus largement la compréhension des limites planétaires. Nous couplerons ces ateliers avec un module e-learning « Climate Change ».

Politique de rémunération

Conformément aux engagements inscrits dans les principes édictés dans la politique en matière de droits du travail : la direction des ressources humaines veille à ce que chaque collaborateur perçoive une rémunération suffisante pour accéder à un niveau de vie décent, tel qu'inscrit dans la Déclaration universelle des droits de l'homme de l'Organisation des Nations unies. Nous rémunérons nos employés de manière équitable et compétitive par rapport à l'industrie et au marché de l'emploi de chacun de nos pays. Nous nous engageons à offrir un salaire juste et décent et nous nous efforçons d'assurer le plein respect des lois applicables en matière de salaires, d'heures de travail, d'heures supplémentaires et d'avantages sociaux.

Nous portons une attention particulière à la protection sociale et offrons une couverture santé et retraite de qualité à l'ensemble de nos collaborateurs, ainsi qu'à leur famille et dépendants, la plupart du temps très au dessus de la réglementation locale, à l'image des standards sociaux élevés en France.

95 % des collaborateurs ont un contrat de travail à durée indéterminée et sont recrutés localement, contribuant ainsi à l'employabilité et au développement économique de chacun des pays où nous sommes implantés.

La trajectoire de croissance rapide des ventes de VusionGroup et de performance financière depuis 2012 est directement liée au niveau d'engagement et d'expertise de nos équipes. À ce titre, il est essentiel que leur rémunération variable reflète leur contribution à la croissance et au succès du Groupe.

La politique de rémunération globale de la Société est fortement axée sur la performance, l'esprit d'entreprise et la responsabilité individuelle : la rémunération variable est conditionnée par la réalisation d'objectifs individuels spécifiques et mesurables à hauteur de 80 %, les 20 % restant étant basés sur les performances du Groupe.

Les objectifs sont fixés de manière transparente et formellement acceptés chaque semestre par le collaborateur, avant d'être évalués à l'issue du semestre au travers d'un Système d'Information des Ressources Humaines (SIRH) permettant de décliner les objectifs du Groupe à chaque étage managérial et en fonctions des métiers.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

Partage de la valeur

KPI	Code GRI	Sujet	ODD	Sujet
Salariés bénéficiant de plans de rémunération à long terme	201	Performances économiques		Travail décent et croissance économique
	401	Emploi		Villes et communautés durables

En parallèle de certaines réglementations locales, qui prévoient des régimes de participation aux bénéfices pour les employés, le Groupe, de manière volontariste, a accordé des actions gratuites ou actions de performance, et des stock options à des contributeurs clés de la performance de la Société, et ce à plusieurs reprises depuis l'entrée en bourse de cette dernière :

- plans nationaux :
 - en 2023, un troisième accord d'intéressement aux bénéfices pour la période 2023 à 2025 a été signé au sein de VusionGroup SA. Il prévoit l'attribution d'une prime d'intéressement potentielle encore plus importante par rapport aux périodes précédentes,
- VusionGroup Italia bénéficie également d'un accord d'intéressement depuis 2016 ;
- des plans spécifiques de RSU (Restricted Stock Units) ont été mis en place dans l'entité américaine ;
- avantages incitatifs mondiaux :
 - Suite à plusieurs plans d'actions de performance, des actions gratuites sont distribués chaque année aux salariés. Le dispositif, en place depuis 2020, est basé sur le plan stratégique VUSION. Distribué de plus en plus largement à toutes les personnes clefs, il concerne

une part significative de notre personnel (environ 33 % en 2023, et 30 % en 2022) susceptible de recevoir des actions gratuites de la Société sous réserve de la satisfaction de critères de performance spécifiques. Ces plans font de la motivation le premier levier de performance de l'entreprise et sont devenus des outils de premier plan pour attirer et fidéliser les collaborateurs les plus talentueux et pour les impliquer dans notre culture d'entreprise.

De plus, ces plans motivent les bénéficiaires sur des objectifs essentiels de création de valeur tels que la croissance, le développement durable (par la rentabilité et la gestion de trésorerie) ainsi que le cours de l'action.

La section 7 du document d'enregistrement universel présente des informations détaillées sur les plans d'actions de performance.

Considérant le succès de cette politique, tant en termes d'attractivité, de performance et de rétention, l'objectif du Groupe en 2024 est d'inclure 100 % des salariés éligibles dans le plan d'Incentives à long terme.

Ce plan d'incentives s'adressera à tous les salariés en contrat à durée indéterminée, ayant six mois de présence et justifiant d'une performance en ligne ou supérieure aux attentes.

Dialogue avec les employés

Évaluations managériales régulières

KPI	Code GRI	Sujet	ODD	Sujet
Dialogue managérial : taux de réalisation	401	Emploi		Travail décent et croissance économique
	404	Formation et éducation		

Le Groupe réalise des entretiens individuels semestriels. Ces entretiens d'évaluation jaugent la performance des collaborateurs et fixent des objectifs individuels, en cohérence avec la stratégie de l'entreprise.

Afin d'homogénéiser les pratiques au sein du Groupe et d'assurer une application cohérente et équitable de la politique d'évaluation, nous utilisons notre outil « Foederis », plateforme digitale à la source d'une dématérialisation du processus des entretiens semestriels de performance. Cet outil est particulièrement pertinent au vu de l'essor géographique rapide du Groupe.

Chaque collaborateur, chaque manager doit respecter ce processus selon une méthode homogène et en coordination avec la direction des ressources humaines : alignement des objectifs, identification des besoins en formation, évaluation de la performance et des compétences, gestion des carrières et des mobilités.

100 % des salariés du Groupe font l'objet d'une revue de performance et d'échange managérial.

Enquête de satisfaction des collaborateurs

KPI	Code GRI	Sujet	ODD	Sujet
eNPS (<i>Employee Net Promoter Score</i>)	401	Emploi		Travail décent et croissance économique

Deux fois par an, nous effectuons une enquête de satisfaction des collaborateurs, externalisée via la plateforme de Supermood pour en assurer l'anonymat. Les objectifs sont de :

- mesurer l'expérience des collaborateurs selon la méthodologie du *Net Promoter Score* (*Employee Net Promoter Score*) ;
- développer et mener des enquêtes ciblées auprès des collaborateurs afin d'évaluer les perceptions sur des questions spécifiques ;
- recueillir les commentaires et suggestions pour bâtir des plans d'actions d'amélioration continue de la satisfaction des collaborateurs ;
- suivre les résultats et les avancées dans le temps, comparer les résultats avec ceux d'entreprises comparables.

Les résultats de notre enquête *Employee Net Promoter Score* (eNPS) sont très positifs. Le taux de participation a atteint 87 % au premier semestre et 84 % second semestre. Surtout, sur une échelle allant de - 100 à +100, la résultat obtenu au second semestre 2023 est de 40, en constante augmentation depuis 2021 lors de la première enquête post pandémie dont le résultat était à 4.

On notera le meilleur score de 4,4/5 au premier semestre 2023 à la question « les chances de développement sont-elles les mêmes pour tous ? ». Ce score est représentatif d'un milieu inclusif et rassurant pour l'ensemble des collaborateurs de VusionGroup, indépendamment du sexe, de l'origine ethnique, de la religion ou de l'orientation sexuelle.

Déclarations de l'enquête	2023		2022	
	H2	H1	H2	H1
Je fais confiance aux dirigeants de mon entreprise	4,3	4,4	4,3	4,3
Je me vois travailler ici dans trois ans	4,1	4,1	4,1	4
Je comprends et m'identifie aux valeurs de l'entreprise	4,3	4,2	4,2	4,1
Je suis satisfait de mon espace de travail	4,3	4,2	4,2	4,1
Je suis en mesure de contribuer à la mise en œuvre de la stratégie	4,2	4,1	4	4,1
J'ai le sentiment d'appartenir à mon entreprise	4,2	4,1	4,1	4
Les chances de développement sont les mêmes pour tous (indépendamment du sexe, de l'origine ethnique, de la religion, de l'orientation sexuelle...)	4,3	4,4	4,3	4,3
Score eNPS Global	40	37	36	25

Sur la base des réponses à la question « Est-ce que vous recommanderiez votre entreprise comme une entreprise où il fait bon travailler ? », 51 % des salariés sont considérés comme des « ambassadeurs ». En d'autres termes, sur une échelle de 0 à 10, 51 % des collaborateurs ont donné un score de 9 ou 10.

L'amélioration du score semestre après semestre résulte de plans d'actions concrètes pour améliorer la satisfaction dans les pays ou les équipes pour lesquels les scores sont plus contrastés (actions en faveur de la diversité, investissements lourds pour améliorer l'environnement de travail, l'équipement informatique, la communication interne, le décloisonnement de certaines équipes, etc).

Fonctionnement de l'enquête eNPS :

Le *feedback* des salariés peut varier de 0 à 10 :

- Notes de 0 à 6 : Détracteurs, les employés insatisfaits qui ne recommandent pas l'organisation) ;
- Notes de 7 à 8 : Passifs, les employés assez satisfaits mais pas réellement passionnés par leur métier ou emploi ;

- Notes de 9 à 10 : Promoteurs, les employés les plus satisfaits, heureux et motivés.

Pour calculer le score eNPS et ainsi évaluer la satisfaction des salariés, il faut calculer le pourcentage de Promoteurs et le pourcentage de Détracteurs parmi toutes les réponses. Écarter les Passifs et procédez au calcul suivant :

$$eNPS = \% \text{ Promoteurs} - \% \text{ Détracteurs}$$

Théoriquement, un score eNPS peut donc aller de +100 (tous les collaborateurs sont pleinement satisfaits et recommandent l'employeur) à -100 (tous les salariés sont insatisfaits et sont considérés comme détracteurs).

Dans la réalité, on considère généralement qu'un *Employee Net Promoter Score* :

- Supérieur à 0 est acceptable ;
- Compris entre 10 et 30 est bon ;
- Supérieur à 30 est excellent.

Le score obtenu chez VusionGroup est donc désormais excellent et ce, depuis le second semestre 2022.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

L'entité In The Memory n'a pas répondu au questionnaire en 2023 car une enquête similaire était déjà menée en interne.

Le questionnaire eNPS a donc été mené au sein de VusionGroup auprès de 773 salariés. Le périmètre des salariés sondés comprend tous les types de contrats y compris stagiaires, contrat à durée déterminée et VIE (volontariat international en entreprise).

Droit de réunion et de négociation collective

KPI	Code GRI	Sujet	ODD	Sujet
Négociation collective, santé et sécurité	401	Emploi		Travail décent et croissance économique
	407	Liberté syndicale et négociation collective		

VusionGroup reconnaît et considère la liberté d'association et la négociation collective comme des droits fondamentaux de ses employés : cette reconnaissance est formalisée au sein de sa Labor Rights Policy (disponible sur notre site web) et est signataire du Global Compact. VusionGroup s'engage à être en conformité avec les différentes réglementations et législations locales dans chacun des pays où il opère. Le Groupe respecte le droit individuel de ses employés de former, d'adhérer ou de ne pas adhérer, de participer ou de quitter librement des organisations syndicales ou tout autre organisme de leur choix pour faire valoir et/ou défendre leurs intérêts ainsi que de négocier collectivement pour soutenir et/ou défendre leurs intérêts mutuels sans crainte de représailles (l'intimidation, la discrimination ou le harcèlement sous toutes ses formes, la perte de salaire ou le licenciement).

VusionGroup reconnaît également l'importance du dialogue avec les représentants du personnel nommés librement, les organes de représentation des collaborateurs (tels que les Comités sociaux économiques) ou les organisations (comme les syndicats), et soutient le dialogue social.

Enfin, chez VusionGroup, nous respectons toutes les exigences visant à établir et maintenir des relations fructueuses et mutuellement bénéfiques au sein des instances paritaires.

Tout comportement non conforme à ces droits doit être signalé. Le dispositif d'alerte éthique est disponible pour tous sur notre plateforme employés en versions anglaise et française.

Le dialogue social est géré par la Direction des ressources humaines, présidé par le Chef d'établissement et animé localement en collaboration avec les représentants du personnel selon la réglementation de chacun des pays.

Avec près de 50 % des effectifs localisés en France, le Comité Social Économique de VusionGroup SA donne le ton du dialogue social.

Plusieurs accords d'entreprise ont été négociés et conclus avec les représentants du personnel (lorsque cette instance existe dans la filiale concernée), puis déclinés dans le monde afin d'assurer une homogénéité des pratiques.

Certains programmes ont été élaborés ensemble :

- Accords sur l'organisation du temps de travail ;
- Accords de télétravail ;
- Code éthique ;
- Charte informatique ;
- Droit à la déconnexion ;
- Programme Diversité et Inclusion.

Le dialogue social se mène de façon constructive. Ainsi, les négociations annuelles obligatoires ont toujours débouché sur un accord.

De la même manière lors de la pandémie de Covid-19, nous avons limité l'impact sur l'activité grâce à notre pratique éprouvée du dialogue social, comme les négociations sur le temps partiel qui a été mis en place dans de nombreux pays européens, ainsi qu'au Canada. Les protocoles de sécurité mis en place localement ont tous été élaborés en concertation malgré la nécessité d'agir très rapidement.

Offrir un environnement de travail sain et sécurisant

KPI	Code GRI	Sujet	ODD	Sujet
Équilibre vie privée / vie professionnelle : ENPS, accords de télétravail, négociations collectives	401	Emploi		Travail décent et croissance économique
	403	Santé et sécurité au travail		
	407	Liberté syndicale et négociation collective		

Équilibre vie professionnelle/vie personnelle

Depuis 2020, plusieurs accords sur le télétravail ont été mis en place afin que les salariés aient le droit de travailler deux jours par semaine depuis leur domicile. Ces accords sont déployés dans tous les pays dans lesquels nous sommes implantés et sont largement pratiqués, sauf dans certains départements dont les métiers ne peuvent pas se pratiquer à distance.

Ainsi, plus de 70 % des employés sont couverts par un accord de télétravail. Cette politique répond à un double objectif de performance et d'amélioration de la qualité de vie des collaborateurs, en favorisant une meilleure conciliation entre la vie professionnelle et la vie privée, en limitant les contraintes liées aux trajets, en contribuant au développement durable en réduisant le nombre de déplacements automobiles, tout en veillant à maintenir le lien social.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

Nous nous assurons que ce nouveau mode de travail s’effectue dans un cadre sécurisé. La connexion à distance est assurée par des plateformes VPN et est autorisée pour les collaborateurs ayant pris connaissance de la charte informatique et de notre Code de conduite des affaires. Cette approche est complétée par des dispositifs d’accompagnement des collaborateurs afin de préserver l’équilibre et la qualité de vie, notamment en matière de temps de connexion et de suivi de la santé.

Nous reconnaissons l’importance et les avantages d’être une organisation agile, tant en ce qui concerne la productivité que la prise en charge de nos collaborateurs. Pour nous, des horaires flexibles qui répondent à la fois aux besoins de l’organisation et à la situation personnelle de chacun constituent le meilleur modèle.

Afin de favoriser un travail d’équipe productif, nous avons investi dans le développement d’espaces de *coworking* destinés à offrir à l’ensemble de nos collaborateurs un terrain propice à l’interaction sociale, au partage des connaissances, à la réflexion et à la créativité. Ces espaces sont connectés, conviviaux, aérés, lumineux, flexibles et agiles pour permettre l’organisation de futurs événements, tant internes qu’externes, et l’installation de nouveaux *showroom*, plus spacieux et modernisés pour mettre en valeur nos produits et innovations.

Nous réalisons ces investissements partout dans le monde, de sorte que tous nos collaborateurs puissent bénéficier de bureaux facilement accessibles et bien desservis en transport publics, conformes à l’état de l’art en matière d’aménagement de bureaux et de bien-être au travail. Le siège du Groupe a déménagé en 2014 dans un bâtiment « haute qualité environnementale » (HQE), conforme aux normes les plus strictes en matière de confort, d’éclairage, d’ergonomie, d’espaces sociaux et autres. En 2019, le centre de R&D et le siège social en Autriche ont été transférés dans un tout nouveau bâtiment à Fernitz, au sud de Graz. Spacieux, il propose un service de restauration, une salle d’entraînement pour pratiquer des sports, un mur d’escalade ainsi que des zones de loisirs.

En 2023, le bureau de Taïwan a été entièrement refait à neuf dans les standards élevés du Groupe. Le bureau de Dallas aux États-Unis s’est installé dans des locaux neufs et ultra modernes. L’équipe Belive d’Amiens en France a déménagé tout près de la gare et les aménagements intérieurs ont été réalisés dans le même esprit. À Mexico, l’équipe a également déménagé récemment pour bénéficier des mêmes conditions de travail et de nombreux autres

bureaux comme à Chicago, à Milan ou au Japon se sont étendus pour faciliter la croissance et des aménagements modernes, connectés et spacieux.

Le Groupe utilise ces espaces collaboratifs pour organiser et promouvoir de nombreux événements sociaux dans le but de favoriser un environnement interactif et une communication interne efficace. Par exemple, un CEO update est organisé au siège social français toutes les 6 semaines et diffusés en live partout dans le monde dans l’ensemble des espaces collaboratifs, de sorte de partager la stratégie du Groupe et ses programmes de transformation, tout en partageant un moment convivial au bureau.

Des Kids Day sont organisés chaque année dans nos bureaux principaux en France, en Autriche et à Taiwan, événements particulièrement appréciés par les enfants, les parents mais aussi tous les collaborateurs invités à participer à l’organisation de cette journée très particulière pour tous.

En matière d’animation sportive, la direction des ressources humaines du groupe favorise les initiatives locales telles que la mise à disposition d’une salle de sport pour les salariés en Autriche ou l’organisation de cours de yoga et de pilates dans les locaux du siège à Nanterre.

Pour soutenir et maintenir une croissance forte, il est essentiel d’assurer une cohésion d’équipe. Dans un environnement de travail dynamique et stimulant, il est important d’établir un esprit d’innovation et un collectif permettant à la Société de relever avec succès les défis qu’elle s’est fixés.

Par ailleurs, VusionGroup opte pour les avantages sociaux les plus favorables pour ses employés, dans chacune de ses filiales. En complément de l’application de la législation en vigueur en matière de protection sociale, les meilleurs standards sociaux sont mis en place, en particulier pour ce qui concerne la couverture santé et retraite. Bien souvent, les pratiques françaises sont appliquées à l’ensemble du groupe. À titre d’exemple, les politiques sur les congés parentaux sont homogènes entre la France et les autres filiales.

Enfin, VusionGroup reconnaît l’importance du lien entre la nation et l’armée et soutient l’engagement des collaborateurs réservistes (ou autre système équivalent dans les pays étrangers). À ce titre, le groupe offre une souplesse de temps à consacrer à ces missions de réserve.

Santé et sécurité

Le Groupe a formalisé sa politique santé et sécurité, disponible en ligne.

KPI	Code GRI	Sujet	ODD	Sujet
Négociation collective, santé et sécurité	401	Emploi		Travail décent et croissance économique
	403	Santé et sécurité au travail		
	407	Liberté syndicale et négociation collective		

Le Groupe emploie directement 847 personnes à travers le monde et a également parfois recours à des agences d’intérim et à des sous-traitants. Les employés du Groupe travaillent dans des environnements très divers et font ainsi face à des contraintes et risques différents en fonction de leur environnement de travail de nature industrielle ou tertiaire, nomade ou sédentaire.

À titre d’exemple, dans le contexte des activités logistiques et d’installations de solutions en magasin, le personnel comme les sous-traitants peuvent être exposés à des risques :

- liés à l’équipement et à l’organisation des sites (risques mécaniques et électriques, risques liés à l’ergonomie des installations, chariots élévateurs et engins de levage).

Par ailleurs, le personnel, notamment tertiaire, nomade ou commercial est exposé :

- à des risques liés aux déplacements professionnels (risques d'accidents ou sanitaires) ;
- aux risques psychosociaux en particulier depuis l'intensification du télétravail.

Ces risques peuvent avoir des conséquences sur la santé, le bien-être du personnel et des sous-traitants. Ils font l'objet de mesures de prévention et d'atténuation appropriées détaillées (notamment des contrôles d'équipements de protection individuelle pour nos équipes

d'installation ainsi que pour nos équipes logistiques). Par souci de prévention de la sécurité des personnes, un audit externe a été réalisé en 2022 et 2023, un plan de prévention a été exécuté en 2023 et une matrice des risques professionnels a été développée :

En 2023, VusionGroup a réalisé une évaluation des risques liés aux différentes activités exercées par ses employés afin d'en déterminer l'impact. Cette analyse a été réalisée en consultation avec les publications de l'Organisation internationale du travail (OIT), *International Hazard Datasheets on Occupations* (HDO).

La matrice décrivant les risques professionnels identifiés est présentée ci-dessous :

Type de risque	Risques ergonomiques	Risques physiques	Risques psychologiques
probabilité	haut	modéré	modéré
sévérité	moyen	moyen/haut	moyen/haut
niveau du risque	moyen/haut	moyen/haut	moyen/haut

Bien que les employés du secteur des services soient généralement moins exposés au risque d'accident du travail, les préoccupations portent notamment sur les troubles musculo-squelettiques dus à une mauvaise posture, les glissades, les infections bactériennes et le stress psychologique.

Afin d'atténuer les risques élevés et moyens identifiés dans la matrice et d'améliorer la sécurité sur le lieu de travail, nous avons mis en œuvre des contre-mesures. Les meilleures pratiques en matière de santé et de sécurité au travail ont été établies et comprennent le suivi des indicateurs de santé et de sécurité au travail :

Plan d'urgence	<ul style="list-style-type: none"> • formation sur place du personnel aux situations d'urgence (prévention des incendies) • signalisation des sorties de secours claire et l'itinéraire dégagé • réalisation d'exercices d'évacuation et d'incendie • vérification régulière des alarmes incendie et des extincteurs • mise en place d'une équipe de secours désignée et formée • mise à disposition d'une trousse de premiers secours et d'autres équipements de secours d'urgence
Prévention des troubles musculo-squelettiques	<ul style="list-style-type: none"> • visites médicales axées sur la prévention des risques liés à l'ergonomie • mise à disposition de postes de travail ergonomiques
Prévention de la santé mentale	<ul style="list-style-type: none"> • l'accès en ligne à des modules sur la santé mentale par le biais de notre plateforme d'apprentissage en ligne, • l'élaboration d'une politique de prévention globale couvrant l'organisation du travail et les conditions de travail • offrir des options de flexibilité des horaires de travail par le biais d'accords de télétravail afin de promouvoir un équilibre sain entre vie professionnelle et vie privée • Charte de déconnexion informatique pour assurer un équilibre sain en établissant des lignes directrices pour la déconnexion informatique.

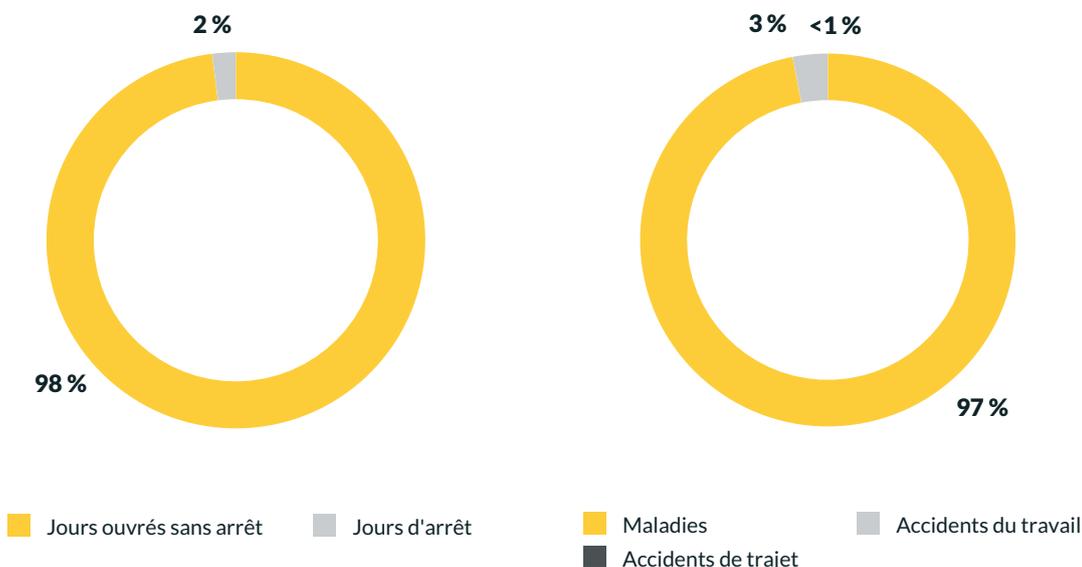
Ces mesures reflètent notre engagement à assurer le bien-être et la sécurité de nos employés dans toutes les sphères de leur travail.

Les référents RH de chaque filiale sont également les correspondants santé sécurité : chaque pays est responsable d'animer, en adéquation avec la réglementation et le niveau de risque local, la santé et la sécurité des salariés. Un reporting international est centralisé, récapitulatif pour l'ensemble du Groupe les jours d'absence, scindés en trois catégories :

- les arrêts maladie ;
- les accidents sur le trajet domicile lieu de travail ;
- les accidents du travail.

Sur un total de 4 564 jours d'arrêt au niveau mondial sur 228 200 jours ouvrés, soit 2 %, les causes d'arrêt sont très majoritairement des arrêts maladie de courte durée.

Accidents du travail



1

2

3

4

5

6

7

8

9

	Nombre d'employés
Nombre de décès	0
% de décès résultant d'accidents du travail	0
Nombre d'accidents du travail graves	0
Nombre de jours non travaillés à cause d'accidents graves du travail	0
% d'accidents graves du travail	0
Nombre d'accidents du travail	4
Nombre de jours non travaillés suite à un accident du travail	142
% d'accidents du travail	2,73 %
Nombre de cas de problèmes de santé liés au travail	0

Les données ci-dessus couvrent toutes les régions de VusionGroup.
Les accidents de trajet ne sont pas inclus.

Définition des indicateurs :

- Pourcentage de décès liés à des accidents du travail : nombre de décès liés au travail / nombre d'heures travaillées
- Accidents graves du travail : accidents du travail ayant empêché les employés de retrouver un état de santé antérieur à la blessure pendant plus de six mois
- Pourcentage d'accidents graves du travail : nombre d'accidents graves du travail (excluant les décès) / nombre d'heures travaillées
- Nombre d'accidents du travail : en excluant les décès et accidents graves
- Pourcentage d'accidents du travail : nombre d'accidents du travail / nombre d'heures travaillées
- Nombre de maladies directement liées à l'environnement de travail : doit être approuvé par une institution médicale
- Taux de fréquence des accidents de travail : rapport entre le nombre total d'accidents sur le lieu du travail ayant entraîné la mort ou une incapacité totale d'un jour au moins et le nombre d'heures d'exposition au risque, multiplié par 1 000 000
- Taux de gravité des accidents du travail : rapport entre le nombre de jours calendaires réellement perdus suite à des accidents du travail (sur le lieu du travail) et le nombre d'heures d'exposition au risque, multiplié par 1 000



4.6 Principales incidences négatives & GRI standards tableaux

Principales incidences négatives (PAI : *Principle Adverse Impacts indicators*)

Thématiques	PAI	Informations pour VusionGroup
Émissions de gaz à effet de serre (GES)	1. Émissions de GES	Section 4.3.1 "Bilan Carbone scopes 1, 2 et 3 et intensité carbone"
	2. Empreinte carbone	
	3. Intensité des émissions de gaz à effet de serre des entreprises investies	NA
	4. Exposition à des entreprises opérant dans le secteur des combustibles fossiles	Aucune exposition au secteur des combustibles fossiles
	5. Part de la consommation et de la production d'énergie non renouvelable	Section 4.3.1 "Bilan Carbone scopes 1, 2 et 3 et intensité carbone"
	6. Intensité de la consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	NA
Biodiversité	7. Activités ayant un impact négatif sur le secteur à fort impact climatique	NA
Eau	8. Consommation d'eau	Section 4.3.4. "Consommation d'eau et d'énergie dans nos sièges sociaux : cet impact est non significatif au sein de notre bilan carbone"
Déchets	9. Ratio de déchets dangereux	Section 4.3.3 "La décarbonation de nos solutions" : Économie circulaire
	10. Violation des principes du Pacte des Nations unies et des principes directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à l'intention des multinationales	Aucune violation
Questions sociales et relatives aux employés	11. Absence de processus et de mécanismes de contrôle de la conformité aux principes du Pacte mondial des Nations unies et aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des multinationales	Section 4.2.4 "Gouvernance RSE du Groupe"
	12. Écart de rémunération non ajusté entre les sexes	Section 4.5.2. "Un objectif de parité de leadership": 93/100 pour index d'égalité professionnelle Femmes-Hommes en France
	13. Mixité au sein du Conseil d'administration	Section 3.2 "Le conseil d'administration": 50 % de femmes au conseil d'administration au 31.12.2023
	14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et armes biologiques)	Aucune exposition

GRI Content Index

Déclaration d'utilisation	VusionGroup a communiqué les informations citées dans cet index du contenu de la norme GRI pour la période 1/01/2023 - 31/12/2023 en référence aux normes GRI.
GRI 1 utilisée	GRI 1: Fondation 2021
Norme(s) Sectorielle(s) applicable(s)	Pas de norme(s) sectorielle(s) applicable(s)

VusionGroup (Exercice 2023)				
Norme GRI	Élément d'information	Réponse/Commentaires/Localisation		
	Informations générales			
GRI 2: Informations générales 2021	2-1	Détails sur l'organisation	Section 7 "La Société, son capital et son actionnariat et particulièrement section 7.9 "Informations juridiques" et section 1 "Introduction et présentation des activités du Groupe" DEU 2023	1
	2-2	Entités incluses dans le reporting de durabilité	Section 4.3.1 "Bilan Carbone Scope 1,2 et 3 et intensité carbone" et section 4.7 "Périmètre d'application et méthodologie" DEU 2023	2
	2-3	Période, fréquence et point de contact du reporting	Section 4.7 "Périmètre d'application et méthodologie" DEU 2023	3
	2-4	Reformulations d'informations	Section 4.3.1 "Bilan Carbone Scope 1,2 et 3 et intensité carbone" et section 4.7 "Périmètre d'application et méthodologie" DEU 2023	4
	2-5	Assurance externe	Section 4.8 "Rapport de l'OTI" DEU 2023	
	2-6	Activités, chaîne de valeur et autres relations d'affaires	Section 4.2 "Marché et enjeux": section 4.2.1 "Notre modèle d'affaires" et section 4.5.2 "Une chaîne d'approvisionnement durable" DEU 2023	5
	2-7	Employés	Section 4.5.3 "Des effectifs pérennes et stables en renouvellement constant" DEU 2023	
	2-8	Travailleurs qui ne sont pas employés	Sans objet	6
	2-9	Structure et composition de la gouvernance	Sections 3.1 "Les organes de direction" et section 3.2 "Le Conseil d'administration" DEU 2023	
	2-10	Nomination et sélection des membres de l'organe de gouvernance le plus élevé	Sections 3.1 "Les organes de direction" et section 3.2 "Le Conseil d'administration" DEU 2023	7
	2-11	Présidence de l'organe de gouvernance le plus élevé	Section 3.1 "Les organes de direction" DEU 2023	
	2-12	Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans la supervision de la gestion des impacts	Section 3.2 "Le Conseil d'administration" et section 4.2.4 "Valeurs et Gouvernance" DEU 2023	8
	2-13	Délégation de la responsabilité de la gestion des impacts	Section 4.2.4 "Gouvernance RSE du Groupe" DEU 2023	9
	2-14	Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans le reporting de durabilité	Section 4.2.4 "Valeurs et gouvernance" DEU 2023	
	2-15	Conflits d'intérêts	Section 4.2.4 "Valeurs et gouvernance" DEU 2023	
	2-16	Communication des préoccupations majeures	Section 4.2.3 "Analyse de la matérialité" et section 4.2.4 "Gouvernance de la RSE" DEU 2023	
	2-17	Connaissance partagée de l'organe de gouvernance le plus élevé	Section 4.2.4 "Valeurs et gouvernance" DEU 2023	
	2-18	Évaluation de la performance de l'organe de gouvernance le plus élevé	Section 3.2.2 "Missions et travaux du Conseil d'administration" et section 4.2.4 "Valeurs et gouvernance" DEU 2023	
	2-19	Politiques de rémunération	Section 3.3 "Rémunération et avantages des mandataires sociaux" DEU 2023	
	2-20	Processus de détermination de la rémunération	Section 3.2.3.3 "Composition et mission du Comité des nominations et rémunérations" et section 3.3 "Rémunération et avantages des mandataires sociaux" DEU 2023	
	2-21	Ratio de rémunération totale annuelle	Section 3.3.2.1 "Informations concernant la rémunération de l'exercice 2023 des mandataires sociaux, exécutifs, en raison de leur mandat" DEU 2023	
	2-22	Déclaration sur la stratégie de développement durable	Section 4 : "Mot du Président", sections 4.2.2 "Stratégie RSE" et 4.2.4 "Valeurs et gouvernance" et section 3.2.3.1 "Composition et mission du Comité stratégie et RSE" DEU 2023	

VusionGroup (Exercice 2023)			
Norme GRI	Élément d'information	Réponse/Commentaires/Localisation	
GRI 2: Informations générales 2021 (suite)	2-23	Engagements politiques	Section 4.2.4 "Gouvernance RSE du Groupe" DEU 2023
	2-24 I	Intégration des engagements politiques	sans objet
	2-20	Processus de détermination de la rémunération	Section 3.2.3.3 "Composition et mission du Comité des nominations et rémunérations" et section 3.3 "Rémunération et avantages des mandataires sociaux" DEU 2023
	2-21	Ratio de rémunération totale annuelle	Section 3.3.2.1 "Informations concernant la rémunération de l'exercice 2023 des mandataires sociaux, exécutifs, en raison de leur mandat" DEU 2023
	2-22	Déclaration sur la stratégie de développement durable	Section 4 : "Mot du Président", section 4.2.4 "Valeurs et gouvernance" et section 3.2.3.1 "Composition et mission du Comité stratégie et RSE" DEU 2023
	2-23	Engagements politiques	Section 4.2.4 "Gouvernance RSE du Groupe" DEU 2023
	2-24	Intégration des engagements politiques	sans objet
	2-25	Processus de remédiation des impacts négatifs	Section 4.2.4 "Gouvernance RSE du Groupe" DEU 2023
	2-26	Mécanismes permettant de demander conseil et de soulever des préoccupations	Section 4.2.4 "Valeurs et gouvernance", section 4.5.3 "évaluations managériales régulières", section 4.5.3 " Enquête de satisfaction des collaborateurs" et section 4.5.3 "Droit de réunion et de négociation collective" DEU 2023
	2-27	Conformité aux législations et aux réglementations	Section 4.2.4 "Valeurs et gouvernance" DEU 2023
2-28	Adhésions à des associations	Section 4.2.3 "La reconnaissance de notre engagement" DEU 2023	
2-29	Approche de l'engagement des parties prenantes	Section 4.2.1 "Notre modèle d'affaires" et 4.2.4 "En interaction avec nos parties prenantes" DEU 2023	
2-30	Négociations collectives	Section 4.5.3 "Droit de réunion et de négociation collective" DEU 2023	
Thèmes pertinents			
GRI 3: Thèmes pertinents 2021	3-1	Processus pour déterminer les thèmes pertinents	Section 4.2.3. "Analyse de la matérialité" et section 4.3.5 "Reporting TCFD" DEU 2023
	3-2	Liste des thèmes pertinents	Section 4.2.3 "Analyse de la matérialité" , 4.2.4 "En interaction avec nos parties prenantes" DEU 2023
	3-3	Gestion des thèmes pertinents	Section 4 "Rapport de Performance extra-financière" DEU 2023
GRI 201: Performance économique 2016	201-1	Valeur économique directe générée et distribuée	Section 5 "Commentaires sur l'exercice" et section 6 "Etats Financiers" et Section 4.5.3 "Partage de la valeur" DEU 2023
	201-2	Implications financières et autres risques et opportunités dus au changement climatique	Section 4.3.5 "Reporting TCFD (Task Force on Climate-related Financial Disclosures)" DEU 2023
	201-3	Obligations liées au régime à prestations déterminées et autres régimes de retraite	sans objet
	201-4	Aide financière publique	Section 5 "Commentaires sur l'exercice" et section 6 "Etats Financiers" DEU 2023

VusionGroup (Exercice 2023)		
Norme GRI	Élément d'information	Réponse/Commentaires/Localisation
GRI 202 : Présence sur le marché 2016	202-1	Ratios entre le salaire au premier échelon standard par genre comparé au salaire minimum local sans objet
	202-2	Part de cadres supérieurs recrutés dans la communauté locale Section 4.5.3 "Une communauté mondiale et diverse" et section 4.5.3 "Un objectif de parité au sein de l'équipe managériale" DEU 2023
GRI 203 : Impacts économiques indirects	203-1	Investissements dans les infrastructures et mécénat Section 4.2.4 "En interaction avec nos parties prenantes" DEU 2023
	203-2	Impacts économiques indirects significatifs Section 4.2.1 "Notre modèle d'affaires", 4.2.2 "Stratégie RSE : la feuille de route pour un commerce positif", 4.4.1 "La décarbonation chez nos clients" du DEU 2023
GRI 204 : Pratiques d'achat 2016	204-1	Part de dépenses auprès de fournisseurs locaux sans objet
GRI 205 : Lutte contre la corruption 2016	205-1	Activités évaluées en termes de risque lié à la corruption Section 4.2.4 "Valeurs et Gouvernance" DEU 2023
	205-2	Communication et formation relatives aux politiques et procédures de lutte contre la corruption Section 4.2.4 "Valeurs et Gouvernance" DEU 2023
	205-3	Cas avérés de corruption et mesures prises Section 4.2.4 "Valeurs et gouvernance" DEU 2023
GRI 206 : Comportement anticoncur- rentiel 2016	206-1	Actions en justice contre le comportement anticoncurrentiel et les pratiques antitrust Section 4.2.4 "Valeurs et gouvernance" DEU 2023
GRI 207 : Fiscalité 2019	207-1	Approche de la politique fiscale Section 4.2.4 "Valeurs et Gouvernance" DEU 2023
	207-2	Gouvernance fiscale, contrôle et gestion des risques Section 2.2 "Assurances et contrôle interne" DEU 2023
	207-3	Implication des parties prenantes et gestion des questions liées à la politique fiscale Section 2.2 "Assurances et contrôle interne" DEU 2023
	207-4	Reporting pays par pays Contrainte de confidentialité
GRI 301 : Matières 2016	301-1	Matières utilisées par poids ou par volume Section 4.3.3 "Gestion des des déchets électroniques" DEU 2023
	301-2	Matières recyclées utilisées Section 4.3.3 "La décarbonation de nos solutions : économie circulaire" DEU 2023
	301-3	Produits et matériaux d'emballage valorisés Section 4.3.2 "Améliorations apportées sur les emballages et modalités logistiques" DEU 2023
GRI 302 : Énergie 2016	302-1	Consommation énergétique au sein de l'organisation Section 4.3.1 "Bilan carbone scopes 1,2 et 3 et intensité carbone" DEU 2023
	302-2	Consommation énergétique en dehors de l'organisation sans objet
	302-3	Intensité énergétique sans objet
	302-4	Réduction de la consommation énergétique sans objet
	302-5	Réduction des besoins énergétiques des produits et des services Section 4.3.2 "La décarbonation de notre offre" et section 4.3.3 "La décarbonation de nos solutions : économie circulaire" DEU 2023
GRI 303 : Eau et effluents 2018	303-1	Interactions avec l'eau en tant que ressource partagée sans objet
	303-2	Gestion des impacts liés au rejet d'eau sans objet
	303-3	Prélèvement d'eau sans objet
	303-4	Rejet d'eau sans objet
	303-5	Consommation d'eau sans objet

1

2

3

4

5

6

7

8

9

VusionGroup (Exercice 2023)			
Norme GRI	Élément d'information	Réponse/Commentaires/Localisation	
GRI 304 : Biodiversité 2016	304-1	Sites d'activité détenus, loués ou gérés, situés dans ou bordant des aires protégées et des zones riches en biodiversité à l'extérieur des aires protégées	sans objet
	304-2	Impacts significatifs des activités, produits et services sur la biodiversité	sans objet
	304-3	Habitats protégés ou restaurés	sans objet
	304-4	Espèces sur la liste rouge de l'UICN et sur la liste de conservation nationale dont les habitats sont situés dans des zones affectées par les opérations	sans objet
GRI 305 : Émissions 2016	305-1	Émissions directes de GES (Champ d'application 1)	Section 4.3.1 "Bilan carbone scopes 1,2 et 3 et intensité carbone" DEU 2023
	305-2	Émissions indirectes de GES (Champ d'application 2)	Section 4.3.1 "Bilan carbone scopes 1,2 et 3 et intensité carbone" et 4.3.2 "La décarbonation de notre offre" DEU 2023
	305-3	Autres émissions indirectes de GES (Champ d'application 3)	Section 4.4 "Notre stratégie climat : la décarbonation chez nos client" DEU 2023
	305-4	Intensité des émissions de GES	Section 4.3.1 "Bilan carbone scopes 1,2 et 3 et intensité carbone" DEU 2023
	305-5	Réduction des émissions de GES	Section 4.3.1 "Ambitions de réduction carbone", 4.3.2 "La décarbonation de notre offre" et 4.3.3 "La décarbonation de nos solutions : Économie circulaire" DEU 2023
	305-6	Émissions de substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO)	sans objet
	305-7	Émissions d'oxydes d'azote (NOx), d'oxydes de soufre (SOx) et autres émissions atmosphériques significatives	sans objet
GRI 306 : Déchets 2020	306-1	Génération de déchets et impacts significatifs liés aux déchets	Section 4.3.3 "2nd life ESL" et 4.3.3 "Gestion des déchets électroniques" DEU 2023
	306-2	Gestion des impacts significatifs liés aux déchets	Section 4.3.3 "2nd life ESL" et 4.3.3 "Gestion des déchets électroniques" DEU 2023
	306-3	Déchets générés	Section 4.3.3 "2nd life ESL" et 4.3.3 "Gestion des déchets électroniques" DEU 2023
	306-4	Déchets non destinés à l'élimination	Section 4.3.3 "2nd life ESL" et 4.3.3 "Gestion des déchets électroniques" DEU 2023
	306-5	Déchets destinés à l'élimination	Section 4.3.3 "2nd life ESL" et 4.3.3 "Gestion des déchets électroniques" DEU 2023
GRI 308 : Évaluation environnementale des fournisseurs 2016	308-1	Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères environnementaux	Section 4.5.2 "Une chaîne d'approvisionnement durable" DEU 2023
	308-2	Impacts environnementaux négatifs dans la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	Section 4.5.2 "Une chaîne d'approvisionnement durable" DEU 2023
GRI 401 : Emploi 2016	401-1	Recrutement de nouveaux employés et rotation du personnel	Section 4.5.3 "Une communauté mondiale et diverse" DEU 2023
	401-2	Avantages accordés aux salariés à temps plein et non aux employés temporaires ou à temps partiel	Section 4.5.3 "Politique de rémunération" et 4.5.3 "Partage de la valeur" DEU 2023
	401-3	Congé parental	Section 4.5.3 "Un objectif de parité au sein de l'équipe managériale" DEU 2023
GRI 402: Relations employés/direction 2016	402-1	Périodes minimales de préavis pour les modifications opérationnelles	Section 4.5.3 "Un environnement où il fait bon travailler" DEU 2023

VusionGroup (Exercice 2023)				
Norme GRI	Élément d'information	Réponse/Commentaires/Localisation		
GRI 403 : Santé et sécurité au travail 2018	403-1	Système de gestion de la santé et de la sécurité au travail	Section 4.5.3 "Santé et sécurité" DEU 2023	1
	403-2	Identification des dangers, évaluation des risques et investigation des événements indésirables	Section 4.5.3 "Santé et sécurité" DEU 2023	2
	403-3	Services de santé au travail	Section 4.5.3 "Santé et sécurité" DEU 2023	3
	403-4	Participation et consultation des travailleurs et communication relative à la santé et à la sécurité au travail	Section 4.5.3 "Santé et sécurité" DEU 2023	4
	403-5	Formation des travailleurs à la santé et à la sécurité au travail	Section 4.5.3 "Santé et sécurité" DEU 2023	5
	403-6	Promotion de la santé des travailleurs	Section 4.5.3 "Santé et sécurité" DEU 2023	6
	403-7	Prévention et réduction des impacts sur la santé et la sécurité au travail directement liés aux relations d'affaires	Section 4.5.3 "Santé et sécurité" DEU 2023	7
	403-8	Travailleurs couverts par un système de gestion de la santé et de la sécurité au travail	Section 4.5.3 "Santé et sécurité" DEU 2023	8
	403-9	Accidents du travail	Section 4.5.3 "Santé et sécurité" DEU 2023	9
	403-10	Maladies professionnelles	Section 4.5.3 "Santé et sécurité" DEU 2023	
GRI 404 : Formation et éducation 2016	404-1	Nombre moyen d'heures de formation par an par employé	Section 4.5.3 "Gestion des talents" DEU 2023	
	404-2	Programmes de mise à niveau des compétences des employés et programmes d'aide à la transition	Section 4.5.3 "Gestion des talents" DEU 2023	
	404-3	Pourcentage d'employés bénéficiant de revues de performance et d'évolution de carrière	Section 4.5.3 "Évaluations managériales régulières" DEU 2023	
GRI 405 : Diversité et égalité des chances 2016	405-1	Diversité des organes de gouvernance et des employés	Section 4.5.3 "Une communauté mondiale et diverse" et section 4.5.3 "Un objectif de parité au sein de l'équipe managériale" DEU 2023	
	405-2	Ratio du salaire de base et de la rémunération des femmes et des hommes	Section 4.5.3 "Un objectif de parité au sein de l'équipe managériale" DEU 2023	
GRI 406 : Lutte contre la discrimination 2016	406-1	Cas de discrimination et mesures correctives prises	Section 4.5.3 "Favoriser un lieu de travail très motivant et inclusif", section 4.5.2.3 "Une communauté mondiale et diverse" et section 4.5.3 "Un objectif de parité au sein de l'équipe managériale" DEU 2023	
GRI 407 : Liberté syndicale et négociation collective 2016	407-1	Opérations et fournisseurs pour lesquels le droit de liberté syndicale et de négociation collective peut être en péril	Section 4.5.3 "Droit de réunion et de négociation collective" DEU 2023	
GRI 408 : Travail des enfants 2016	408-1	Opérations et fournisseurs présentant un risque significatif lié au travail des enfants	Section 4.2.4 "Valeurs et gouvernance" DEU 2023	
GRI 409 : Travail forcé ou obligatoire 2016	409-1	Opérations et fournisseurs présentant un risque significatif de travail forcé ou obligatoire	Section 4.2.4 "Valeurs et gouvernance" DEU 2023	
GRI 410 : Pratiques de sécurité 2016	410-1	Formation du personnel de sécurité aux politiques et procédures relatives aux droits de l'homme	sans objet	
GRI 411 : Droits des peuples autochtones 2016	411-1	Cas de violations des droits des peuples autochtones	Section 4.2.4 "Gouvernance RSE du Groupe" DEU 2023	

VusionGroup (Exercice 2023)		
Norme GRI	Élément d'information	Réponse/Commentaires/Localisation
GRI 413 : Communautés locales 2016	413-1	Activités impliquant la communauté locale, évaluation des impacts et programmes de développement Section 4.5.3 "Un environnement où il fait bon travailler" DEU 2023
	413-2	Activités générant des impacts négatifs substantiels, réels ou potentiels sur les communautés locales sans objet
GRI 414 : Évaluation sociale des fournisseurs 2016	414-1	Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères sociaux Section 4.5.2 "Une chaîne d'approvisionnement durable" DEU 2023
	414-2	Impacts sociaux négatifs sur la chaîne d'approvisionnement et mesures prises Section 4.5.2 "Une chaîne d'approvisionnement durable" DEU 2023
GRI 415 : Politiques publiques 2016	415-1	Contributions politiques Section 4.2.4 "En interaction avec nos parties prenantes" DEU 2023
GRI 416 : Santé et sécurité des consommateurs 2016	416-1	Évaluation des impacts des catégories de produits et de services sur la santé et la sécurité 0 % - Notre service de R&D œuvre continuellement à faire en sorte que nos produits n'aient pas d'impact sur la santé ni la sécurité Section 4.5.1 "Garantir l'innocuité des produits et solutions" DEU 2023
	416-2	Cas de non-conformité concernant les impacts des produits et des services sur la sécurité et la santé Section 4.2.4 "Valeurs et gouvernance" DEU 2023
GRI 417 : Commercialisation et étiquetage 2016	417-1	Exigences relatives à l'information sur les produits et les services, et l'étiquetage Section 4.5.1 "Garantir l'innocuité des produits et solutions" DEU 2023
	417-2	Cas de non-conformité concernant l'information sur les produits et services et l'étiquetage Section 4.2.4 "Valeurs et gouvernance" DEU 2023
	417-3	Cas de non-conformité concernant la communication marketing Section 4.2.4 "Valeurs et gouvernance" DEU 2023
GRI 418 : Confidentialité des données des clients 2016	418-1	Plaintes fondées relatives à l'atteinte à la confidentialité des données des clients et aux pertes de données des clients Section 4.2.4 "Valeurs et gouvernance" DEU 2023

4.7 Périmètre d'application et méthodologie

4.7.1 Note méthodologique du reporting extra-financier

La démarche de reporting extra-financier de VusionGroup vise à répondre aux obligations prévues aux articles R.225-105, R.225-105-1 et L.225-102-1 du Code de commerce français.

4.7.2 Période et fréquence de reporting

Les données collectées couvrent la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023. Aucune distinction n'a été faite entre les données. La remontée de ces données s'effectue à une fréquence annuelle. Certains indicateurs ne comportent pas de données historiques, leur suivi ayant débuté en 2023.

4.7.3 Périmètre

Le périmètre de reporting extra-financier se veut représentatif des activités de VusionGroup.

Il est défini selon les règles suivantes :

- seules les sociétés consolidées dans les états financiers selon la méthode de l'intégration globale sont incluses dans le périmètre de reporting extra-financier ;
- les entités intégrées ou créées au cours de l'année N seront incluses au reporting de l'année N+1, afin d'adopter une démarche progressive ;
- les entités cédées au cours de l'année N sont exclues du périmètre de reporting de l'année N ;

- la mise à jour du périmètre pour le reporting de l'année N s'effectue au 31 décembre de l'année N par la direction du Groupe ;
- le périmètre du reporting extra-financier pour l'exercice 2023 comprend l'ensemble des entités consolidées du Groupe pour l'ensemble des indicateurs mentionnés.

Les spécificités liées aux limitations de périmètre concernant certains indicateurs sont détaillées ci-dessous.

Choix des politiques, résultats des politiques et indicateurs de performance extra-financiers

Le choix des politiques, résultats des politiques et indicateurs de performance extra-financiers présentés dans la déclaration de performance extra-financière s'effectue au regard des principaux risques liés à l'activité de la Société en matière sociale et environnementale.

Les informations suivantes listées au 2^e alinéa du III. de l'article L.225-102-1 du Code de commerce ne sont pas jugées pertinentes, compte tenu de la nature des activités de VusionGroup : la lutte contre la précarité alimentaire, une alimentation responsable, équitable et durable, ainsi que le respect du bien-être animal.

Cependant, le score nutritionnel qui s'applique aux produits alimentaires destinés à l'homme pourrait être appliqué de la même façon à la nourriture pour animaux de compagnie et contribuer ainsi au bien-être animal.

Les politiques de risques portant sur la composition des produits et la santé des consommateurs ainsi que sur la sécurité alimentaire et la chaîne d'approvisionnement alimentaire durable sont déployées par le Groupe et seront présentées plus en détail dans les années à venir.

4.7.4 Consolidation et contrôle interne

Les données sont collectées de manière centrale ou auprès de chaque entité incluse dans le périmètre de reporting extra-financier à partir des sources suivantes : extractions de systèmes d'information, fichiers de suivi sous Excel, factures, etc. Les informations qualitatives sont quant à elles collectées de manière centralisée par la direction du Groupe. Les données sont contrôlées et validées par les directions opérationnelles du Groupe.

4.7.5 Contrôles externes

En application des dispositions de l'article R.225-105-2 du Code de commerce, VusionGroup a désigné à partir de l'exercice 2022 l'un de ses commissaires aux comptes en tant qu'organisme tiers indépendant appelé à vérifier la déclaration de performance extra-financière. L'avis motivé sur la conformité de la déclaration de performance extra-financière, ainsi que sur la sincérité des informations, est présenté en dernière page de ce rapport DPEF.

4.7.6 Spécificités et limites méthodologiques

Les numéros d'indicateurs répondent à la numérotation du tableau enjeux et ambitions de la section 4.2.4. Lorsque les indicateurs n'ont pas été retenus pour figurer sur ce tableau, la section du rapport dans laquelle ils sont cités, est mentionnée :

Indicateur 1 : Nombre de brevets actifs

L'ensemble des brevets déposés par les entités du Groupe est géré de manière centralisée au sein du département R&D, afin d'assurer la veille et le suivi des dépôts et des défenses éventuelles de brevets. Cet indicateur regroupe l'ensemble des brevets déposés et délivrés, car ils illustrent l'effort constant d'innovation de VusionGroup.

Indicateur 2 : L'intensité carbone

L'intensité carbone était obtenue jusqu'à cette année uniquement comme suit : la simple division de l'empreinte carbone totale du Groupe (scopes 1, 2 et 3) par le chiffre d'affaires consolidé du Groupe, avant retraitement IFRS15.

En 2023, nous intégrons une nouvelle méthodologie, pour se conformer à celle requise par la SBTi (Science Based Targets initiative). L'intensité carbone du Groupe sera calculée comme suit : empreinte carbone du Groupe scope 3 uniquement, divisée par la marge sur coûts variables du Groupe avant retraitement IFRS15 (telle que définie en section 5.1).

Les deux méthodes co-existent et sont utilisées chacune en fonction du cas d'usage.

Lorsque l'intensité carbone est limitée sur le scope 3 (exemple selon la SBTi), les émissions générées par les scopes 1 et 2 de VusionGroup seront elles aussi soumises à des objectifs de diminution, mais en valeur absolue et non plus en intensité.

Émissions de gaz à effet de serre

Les émissions portent sur les scopes 1, 2 et 3 selon la méthodologie réglementaire pour la réalisation des bilans d'émissions de gaz à effet de serre pour l'année 2023.

VusionGroup mesure l'empreinte de ses activités, celle de ses employés, et de sa consommation énergétique sur les scopes 1, 2 et 3 selon le cadre général proposé par le *GHG Protocol*⁽⁵⁾. La comptabilité carbone, commune à toutes les sociétés du Groupe, s'appuie sur les référentiels internationaux :

GHG Protocol, Agence internationale de l'énergie, ISO 14064-1-2016.

Les données de l'ensemble des filiales du Groupe sont consolidées pour réaliser la déclaration : nous agrégeons les émissions de gaz à effet de serre par poste correspondant pour chacun de nos bureaux et chacune de nos filiales à travers le monde.

Pour comparer ces différents gaz à effet de serre qui n'ont pas le même potentiel de réchauffement, on les convertit en « équivalent CO₂ ». Le CO₂ est ainsi considéré comme le gaz de référence. Les « Potentiels de réchauffement global » sont déterminés par le GIEC⁽⁶⁾ et calculés sur 100 ans. Grâce au CO₂ équivalent, les gaz à effet de serre sont comparables et cumulables, ce qui permet d'analyser plus facilement les données d'activité des entreprises.

Scope 1 : prise en compte des émissions du GPL (butane, propane), du gaz naturel, du fioul domestique ou gazole, du fioul lourd et du kérosène pour les sources fixes et mobiles ainsi que les émissions liées aux fuites de fluides frigorigènes. La prise en compte des véhicules utilisés par la totalité du périmètre Groupe est assurée grâce au suivi des retraitements IFRS16, permettant d'inventorier la flotte de véhicules en location longue durée, ainsi que leur motorisation respective.

Les achats de gaz naturel destiné à chauffer nos entrepôts ont été par ailleurs comptabilisés.

Scope 2 : prise en compte des émissions provenant des achats d'électricité, de vapeur, de chaleur et de froid. Les facteurs d'émission d'électricité ne prennent en compte que la combustion. Les émissions exprimées pour le scope 2 selon la méthode « location based » (correspondant aux émissions de CO₂ calculées à partir des facteurs d'émission « pays » issus de l'ADEME pour les années 2018-2020 et de l'AIE (International Energy Agency) pour l'année 2021) calculées à partir des facteurs d'émission standard par pays de localisation, par mètre carré occupé et effectif présent.

Scope 3 Fabrication et usage des produits vendus : L'analyse du cycle de vie des produits (étiquettes électroniques) du Groupe a été confiée à la société RDC Environment⁽⁷⁾, qui a procédé à l'analyse fine des composants détaillés dans la nomenclature industrielle de nos IoT (écran, circuit imprimé, cadre plastique, etc.) de l'extraction minière à l'acheminement en usine d'assemblage, en tenant compte de l'énergie nécessaire à chacune des étapes industrielles, de l'emballage et des transports à chaque étape jusqu'au produit fini et son entreposage. Les rails et dispositifs d'attache sont inclus dans cette analyse.

L'usage de ces étiquettes électroniques chez les clients (consommation des serveurs, par exemple) ainsi que la fin de vie du produit ont également été pris en compte (destruction auprès des organismes agréés), ainsi que son reconditionnement éventuel (programme « second life ESL ») pour une vision exhaustive du cycle de vie, évalué selon le GHG Protocol.

Une partie (9,1 % du chiffre d'affaires) des produits et services commercialisés par le Groupe n'a pas fait l'objet d'une analyse de cycle de vie, constitués, pour l'essentiel des gammes d'IoT en fin de cycle de commercialisation.

Scope 3 Fret : Le périmètre sélectionné concerne majoritairement le fret interne et le fret amont et aval (jusqu'à nos entrepôts en Europe). Le mode de calcul retenu est celui des facteurs d'émissions de km parcourus qui permettent d'associer des émissions de CO₂ à la distance parcourue en fonction du mode de transport (routier, aérien, ferroviaire).

Scope 3 Biens utilisés : La prise en compte des actifs utilisés par la totalité du périmètre Groupe est assurée par le suivi des retraitements IFRS 16, permettant d'inventorier bureaux et entrepôts en location longue durée, ainsi que leur surface respective.

⁽⁵⁾ GHG Protocol: Greenhouse Gas Protocol (<https://ghgprotocol.org/>)

⁽⁶⁾ Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat

⁽⁷⁾ RDC Environment est une société d'Experts et solutions en développement durable

Scope 3 Déplacements professionnels : La prise en compte des émissions liées aux déplacements professionnels sur le périmètre du Groupe est réalisée grâce au reporting des deux agences de voyage utilisées à travers le groupe. Le Groupe a pour projet de n'avoir qu'une agence de voyage pour un reporting d'informations plus homogènes.

Scope 3 Déplacements domicile-travail : Les émissions liées aux trajets domicile-travail ont été estimées en prenant une moyenne de <https://www.moneybarn.com/co2-commutes/>. Les émissions dégagées dans le cadre des trajets domicile-travail représentent une estimation et non un calcul exact en raison de la disponibilité des données, à associer à de nombreuses hypothèses. Le niveau d'incertitude reste encore significatif sur ce poste.

Scope 3 Achats de biens et services : Les émissions induites par les achats de biens et services du Groupe ont été estimées en ayant recours aux facteurs d'émissions monétaires qui associent des émissions de CO₂ à la valeur des achats réalisés selon différentes natures de biens ou services achetés. Le périmètre comprend l'ensemble des entités consolidées du Groupe.

Indicateur 3 : *Second life ESL* (recyclage d'étiquettes électroniques)

Second life ESL ou recyclage d'étiquettes électroniques : Le calcul de l'indicateur repose sur les quantités d'étiquettes âgées de plus de six ans pour lesquelles un tri a été effectué au sein de nos centres européens. Les données sont purement européennes et excluent les entités situées en Asie et en Amérique du Nord et du Sud : les entités incluses pour le calcul de l'indicateur « recyclage des étiquettes » représentent 642 M€ du chiffre d'affaires annuel du Groupe (soit 80 % du CA consolidé).

Les entités du périmètre Asie ou Amérique du Nord et du Sud représentent 160 M€ du chiffre d'affaires annuel du Groupe et leur non-prise en compte ne fausse pas significativement l'indicateur car soit les étiquettes installées sur ces territoires sont en général récentes et ont une durée d'utilisation inférieure à six ans.

Indicateur 4 : Émissions évitées

Cet indicateur fera l'objet d'une méthodologie au sein du rapport 2024.

Indicateurs 5 et 6 : Audit de notre chaîne d'approvisionnement et signature du Code de conduite fournisseurs

Le département en charge de l'approvisionnement industriel du Groupe pilote l'audit qualité et l'audit RSE des fournisseurs en sélectionnant les fournisseurs les plus significatifs, sur la base des achats de l'exercice fiscal en cours (information fournie par les services comptables).

Sur cette base, les audits internes ou externalisés (questionnaire EcoVadis) sont menés sur les fournisseurs les plus matériels et permettent de calculer le nombre de fournisseurs et donc le volant d'achats ayant été audité et/ou ayant signé le Code de conduite fournisseur.

Indicateurs ressources humaines :

Indicateurs 7, 9, 10

L'ensemble des indicateurs descriptifs de la pyramide des âges, de l'ensemble des ratios hommes/femmes et des ratios d'entretien managérial, sont tous basés sur les reportings numérisés effectués par la direction des ressources humaines, dont le périmètre est l'ensemble des entités du Groupe, sans exception.

L'indicateur politique de rémunération long terme répond également à une analyse couvrant l'ensemble des entités consolidées du Groupe, sans exception.

L'indicateur formation prend en compte l'ensemble des formations dispensées aux salariés (y compris stagiaires et VIE) qu'ils figurent encore ou non parmi les effectifs à la clôture de l'exercice. La comptabilisation des heures de formation ne prend en revanche pas en compte l'ensemble des entités : les nouvelles acquisitions 2023 avaient déjà planifié leur planning annuel de formation pour 2023 et ne sont pas donc comptabilisées (Memory et Belive.ai représentant 15 % de l'effectif) mais seront intégrées en 2024.

C'est le cas également de l'indicateur de signature du Code d'éthique. Celui-ci est issu de la plateforme de diffusion de ce code, couplée au logiciel DocuSign, permettant une mesure en temps réel du taux de retour : seuls les salariés déjà intégrés aux logiciels internes reçoivent cette demande. Memory et Belive.ai n'ont pas encore eu l'opportunité de le signer.

Indicateur 8 : eNPS

Net Promoter Score des salariés : le *feedback* des salariés peut varier de 0 (Pas du tout probable) à 10 (Très probable). Les salariés interrogés sont classés en trois catégories : les ambassadeurs (supérieur à 8,5), les neutres (6,5 à 8,49), les non-ambassadeurs (2,5 à 6,49) et les détracteurs (0 à 2,49).

Le score eNPS est ensuite calculé selon la formule suivante : $eNPS = \% \text{ d'ambassadeurs} - (\% \text{ de non-ambassadeurs} + \% \text{ de détracteurs})$.

Les scores NPS vont d'un minimum de -100 (si chaque membre de l'équipe est un non-ambassadeur ou un détracteur) à un maximum de 100 (si chaque membre de l'équipe est un promoteur). Les collaborateurs qui notent l'entreprise entre 9 et 10/10 sont des promoteurs ; entre 7 et 8 sont neutres ; et entre 1 et 6 sont des détracteurs.

Le périmètre des salariés sondés comprend tous les types de contrats y compris stagiaires, contrat à durée déterminée et VIE, à l'exception de l'entité Memory car disposant déjà d'une enquête similaire au moment du lancement de la campagne. (L'exclusion représente 8,74 % des effectifs 74 collaborateurs sur 847).

L'enquête eNPS est réalisée deux fois par an (en H1 et H2) et les deux résultats sont publiés depuis 2024 en comparaison à l'année précédente ou une moyenne des deux résultats avait été publiée.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

Indicateur 11 : Composition du Conseil d'administration

Cet indicateur est le reflet des statistiques fournies dans le rapport de Gouvernance de l'entreprise, et notamment de la section 3.2.1. Ces informations répondent à la réglementation française ainsi qu'aux recommandations de l'Autorité des marchés financiers et du Code AFEP-MEDEF.

Indicateur 12 : Notations externes

L'ensemble des notations externes auxquelles le Groupe se soumet (EcoVadis, ISS, CDP) exigent toutes que le périmètre d'investigation soit un périmètre Groupe.

Dans le cas des évaluations externes de type ISS, ces dernières se basent sur l'information publique et, notamment, l'information et les indicateurs publiés au sein de ce rapport.

Dans le cas de l'évaluation EcoVadis qui repose sur un audit documentaire, l'exigence est la même : un document qui ne serait valide que pour l'entité mère ne sera pas reconnu comme valide pour le Groupe.

4.7.7 Autres indicateurs

Indicateur NPS : satisfaction clients (section 4.5.1)

Net Promoter Score des clients : Le calcul de cet indicateur est basé sur les retours des clients du Groupe (périmètre incluant le périmètre monde hors Chine). L'indicateur NPS évalue dans quelle mesure les clients recommandent une entreprise.

Un client qui note le fournisseur entre 9 et 10/10 est un promoteur, entre 7 et 8 il est neutre, entre 1 et 6 il est détracteur.

Le NPS est calculé en prenant en compte la différence entre le % de promoteurs et le % de détracteurs.

L'enquête NPS est réalisée deux fois par an et seulement les résultats de l'enquête plus récente (réalisée en H2) sont publiés chaque année.

Indicateur : économies d'emballages (section 4.3.2.2)

Le calcul des charges de palettes optimisées *via* l'optimisation des emballages est le fruit d'une coopération étroite avec l'un de nos partenaires industriels en Asie du Sud-Est.

Cette coopération s'est traduite par une réduction du nombre de boîtes, le retrait des feuilles de protection en plastique des écrans d'étiquettes et l'utilisation de matériaux recyclables uniquement pour l'emballage final des appareils électroniques. Ces résultats sont ensuite appliqués aux quantités d'EEG transitant effectivement par la logistique amont depuis juillet 2021.

Non seulement le poids et le volume des emballages ont été réduits mais cette action a également permis d'accroître sensiblement les taux de remplissage des conteneurs ainsi que le nombre d'expéditions.

Indicateur Empreinte carbone des collaborateurs (section 4.3.2)

Les statistiques sur le type de motorisation de la flotte de véhicules du Groupe ont été réalisées sur l'ensemble des entités du Groupe, basées sur le fichier du département de la direction financière/consolidation pilotant l'ensemble des baux faisant l'objet d'un retraitement IFRS 16.

Les modèles et référence de véhicules loués ont permis d'identifier le type de motorisation thermique, hybride ou électrique.

Indicateur Conduite éthique des affaires et lutte contre la corruption (section 4.2.3)

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe est publié sous un nouvel axe analytique déterminé par le croisement entre la répartition des zones géographiques sur lesquelles le Groupe a facturé ses clients au cours de l'exercice fiscal et le classement de ces dernières en matière de corruption selon l'index de corruption 2022, publié par Transparency International disponible sur le site : <https://www.transparency.org/en/cpi/2022>.

Point de Contact : EVP ESG Legal

Le point de contact pour les questions concernant le reporting ou les informations communiquées dans ce rapport de durabilité est Mme Pascale Dubreuil, EVP ESG Legal de VusionGroup.

4.8 Rapport de l'OTI

Rapport de l'un des commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur la déclaration consolidée de performance extra-financière

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'Assemblée générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société (ci-après « entité ») désigné organisme tiers indépendant (« tierce partie »), accrédité par le COFRAC sous le numéro 3-1884⁽¹⁾, nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations historiques (constatées ou extrapolées) de la déclaration consolidée de performance extra-financière, préparées selon les procédures de l'entité (ci-après le « Référentiel »), pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 (ci-après respectivement les « Informations » et la « Déclaration »), présentée dans le rapport de gestion du Groupe en application des dispositions des articles L. 225-102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du code de commerce.

Conclusion

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration consolidée de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Préparation de la déclaration de performance extra-financière

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les Informations permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les Informations doivent être lues et comprises en se référant au Référentiel dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration (ou disponibles sur le site internet ou sur demande au siège de l'entité).

Limites inhérentes à la préparation des Informations

Comme indiqué dans la Déclaration, les Informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenues pour leur établissement et présentées dans la Déclaration.

Responsabilité de l'entité

Il appartient à la direction de :

- sélectionner ou établir des critères appropriés pour la préparation des Informations ;
- préparer une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance et par ailleurs les informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxonomie verte) ;
- préparer la Déclaration en appliquant le Référentiel de l'entité tel que mentionné ci-avant ; ainsi que
- mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des Informations ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

La Déclaration a été établie par le Conseil d'administration.

Responsabilité du commissaire aux comptes désigné organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du code de commerce ;
- la sincérité des informations historiques (constatées ou extrapolées) fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225-105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques.

⁽¹⁾ Accréditation Cofrac Inspection, n°3-1884, portée disponible sur le site www.cofrac.fr